LA TERRE de chez nous

Port payé à Montréal

Volume 58, numéro 36 — Longueuil, 29 octobre 1987

DEUX CAHIERS — 36 PAGES

SOMMAIRE

Actualité.....2-3-5-6
Chroniques syndicales.....8-9
Classées.....10 à 15
Marchés.....18
MAPAQ.....24-25

UNE PREMIÈRE CANADIENNE À STE-SOPHIE

De la laitue sur flotteurs mobiles

Une première au pays. Un producteur de Ste-Sophie, dans les Laurentides, applique, depuis un an, une technique présentée en 1984 par un chercheur américain lors d'un symposium sur la serriculture. M. Stéphane Labelle fait pousser de la laitue Boston, en serre, sur des panneaux de «styrofoam» qui flottent dans de grands bassins d'eau.

La culture sur flotteurs mobiles est beaucoup moins dispendieuse et beaucoup plus simple d'installation que les autres approches en hydroponie. Elle exige également un personnel réduit et permet de cultiver en serre à l'année longue.
page 21

Fusion possible de deux coops au Saguenay-Lac-St-Jean

page 3

Festivités royales à l'ITA de La Pocatière

page 2

Le MAPAQ courtise la Chine

page 23

Une visite au Salon de l'agriculture

pages 28-29

La place et l'avenir de l'agriculture



Octobre, mois des congrès. *La Terre de chez nous* propose cette semaine à ses lecteurs les comptes rendus des congrès régionaux du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie, où la place et l'avenir de l'agriculture au Québec ont fait l'objet de vives discussions. Les comptes rendus des congrès de Nicolet et de l'Abitibi-Témiscamingue seront publiés dans la prochaine édition du journal. *page 6 et 35*

Le lapin à 1,35 $ la livre

Monsieur Bernard Houle, président des producteurs de lapins du Québec, annonçait avec fierté cette semaine que les producteurs de lapins recevront 1,35 $ la livre des trois abattoirs spécialisés, à compter du 1er novembre. Les producteurs touchent actuellement entre 1,15 $ et 1,23 $ la livre. «Nous avons convenu d'un seul prix annuel avec la direction des abattoirs spécialisés du Québec», a déclaré M. Houle. La direction des abattoirs s'est également engagée à ne pas verser davantage aux producteurs qui livrent eux-mêmes leurs lapins à l'abattoir. *page 3*

À L'ITA DE LA POCATIÈRE

Des festivités qui débutent royalement

par André Belzile

La reine Elisabeth s'est rendue la semaine dernière à l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière dans le cadre des célébrations du 25e anniversaire de présence de l'ITA dans le milieu. C'est entourée d'un service d'ordre exceptionnel et omniprésent que la Reine s'est déplacée dans la région de la Côte du Sud.

Rappelons que la Reine était au Canada pour participer au sommet des pays du Commonwealth qui s'est tenu à Vancouver la semaine précédente. Elle aurait manifesté le désir de se rendre dans la région de Rivière-du-Loup et de La Pocatière. Partie de Québec jeudi le 22 octobre en compagnie de son mari le prince Philippe, elle s'est rendue à Rivière-du-Loup puis à La Pocatière. Son premier arrêt a été l'hôtel de ville qu'elle a ensuite quitté pour se rendre à l'ITA.

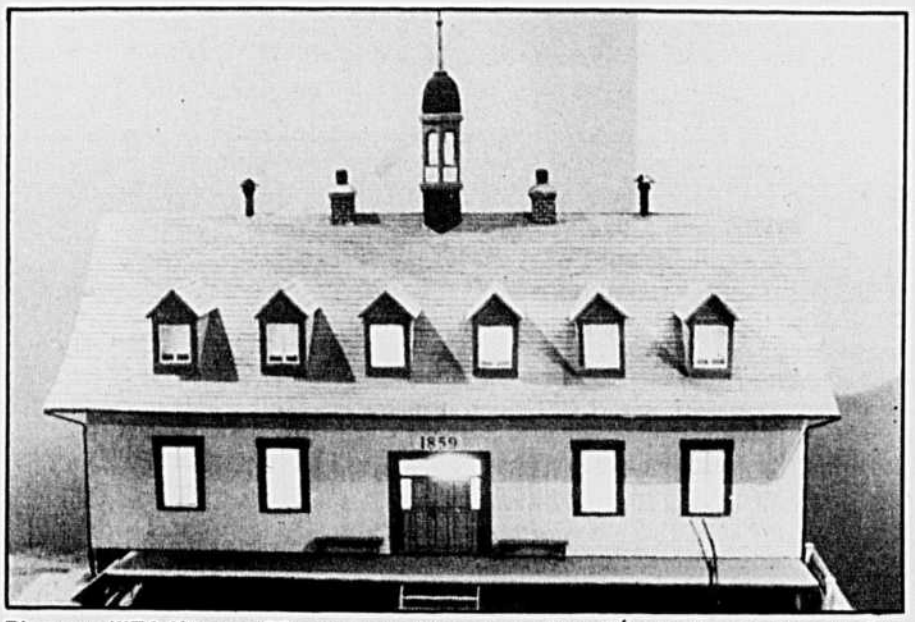
Accueilli par le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, le couple royal a visité une exposition traçant le portrait passé et présent de l'Institut. Puis elle a dévoilé une plaque en l'honneur des fêtes du 25e anniversaire et de son passage. Après la signature du livre d'or et un bref repos, elle a regagné Québec.

Tous ces déplacements étaient sévèrement encadrés par un contingent policier très élaboré. Tout le long de l'autoroute entre Québec et Rivière-du-Loup, une surveillance policière a eu cours durant toute la journée. À l'ITA même, il devait y avoir au moins une cinquantaine de policiers de la Sûreté du Québec. Et le groupe d'une trentaine de journalistes et cameramen, qui suivaient la Reine, mobilisait à lui seul près d'une dizaine de policiers de la Gendarmerie royale du Canada. Car même avec une caméra de télévision en main, on ne s'approche pas de la reine d'Angleterre à sa guise.

Les 25 ans de l'ITA

La visite de la Reine avait lieu dans le cadre des fêtes de l'ITA. Elle s'est déroulée dans l'ordre mais fut très brève: à peine 30 minutes. Trop brève pour les organisateurs dont un constatait : « Plus de deux mois de préparation qui s'achèvent pour une telle visite ». Les célébrations se dérouleront tout au long de l'année scolaire 1987-1988.

Rappelons que l'ITA fut fondée en 1962 en même temps que celui de St-Hyacinthe. Le gouvernement du Québec achetait alors les locaux de l'École d'agriculture de La Pocatière qui existait depuis 1859. Depuis de temps, on y dispense un enseignement spécialisé sous l'autorité du ministère de l'Agriculture. Aujourd'hui, l'ITA offre des cours en gestion et exploitation de l'entreprise agricole, zootechnie, production végétale, technique de gestion-conseil, technique des sols et technique équine.



Bien que l'ITA fête son 25e anniversaire, son ancêtre, l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-La-Pocatière, date de 1859. Une maquette de l'école originale était présentée dans l'exposition qu'a visitée la Reine.

Agrimont achète sept abattoirs de volailles

Le processus d'achat des abattoirs par le groupe Agrimont a commencé en décembre 1986. Les abattoirs Avibec de Marieville, Volaille Vincent de St-Félix de Valois et Capital d'Iberville — toutes du groupe Colibri — ont été les premières à passer aux mains du groupe d'investisseurs. Depuis la fin de 1986 six autres entreprises ont été achetées, soit Avico et ses filiales, l'abattoir casher Marvid de Montréal-Nord, Volco de Joliette Volex de Saint-Louis-de-Gonzague et la dernière acquisition, Lambert Hébert de St-Damase. La salaison Le Boucan de Saint-Jean-sur-Richelieu est également passée aux mains d'Agrimont.

Le groupe acquéreur est composé d'investisseurs de différents secteurs d'activité, on y retrouve la Banque Nationale du Canada, Investissements Claridge, la compagnie de courtage montréalaise McLeod, Young, Weir et un investisseur privé, Jonathan-Myette. Le chef de la direction est M. René Jean, l'ancien président et directeur général d'Avico. « Les gestionnaires principaux des différents abattoirs sont demeurés en place, ainsi les activités des différentes entreprises n'ont pas changé » explique René Jean.

À la réunion d'information tenue par la Fédération des producteurs de volaille du Québec le 20 octobre dernier, des producteurs ont questionné le président Laurent Mercier pour savoir quel effet pourrait avoir la concentration des entreprises d'abattage. « Un tel regroupement renforce la position des abattoirs dans un processus de négociation et par conséquent affaiblit la position des producteurs ». Par contre si le regroupement Agrimont investit dans la surtransformation des produits comme les rumeurs le veulent, l'initiative pourrait avoir des effets positifs pour l'ensemble de l'industrie.

F.G.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

6 novembre, colloque « Les nouvelles formes de financement en agriculture » organisé par l'Ordre des agronomes et la Corporation des agronomes de la région Trois-Rivières/Nicolet, Université de **Trois-Rivières** (Inf: (514) 337-9510).

7 et 8 novembre, 9 h 00, assemblée générale annuelle du Mouvement pour l'agriculture biologique, UQAM, 400 est, rue Ste-Catherine, **Montréal**.

11 au 22 novembre, « Royal Agricultural Winter Fair », Exhibition Place, **Toronto**.

12 au 15 novembre, 20es journées horticoles ornementales (12 novembre: douze conférences sur les légumes de serre), ITA, **St-Hyacinthe**.

12 au 15 novembre, exposition horticole dans le cadre des 20es journées horticoles ornementales de l'ITA de St-Hyacinthe, Auberge des Seigneurs, **St-Hyacinthe**.

14 novembre, 9 h 00 à 16 h 30, colloque sur la gestion et le financement agricole organisé par le Syndicat de base de Wotton, sous-sol de l'église St-Georges, rue Principale, **St-Georges de Windsor** (Inf: (819) 879-2338).

24 novembre, 9 h 00, journée sur les rations totales mélangées (RTM) organisée par le MAPAQ, auditorium ITA, **St-Hyacinthe**.

VOLAILLES

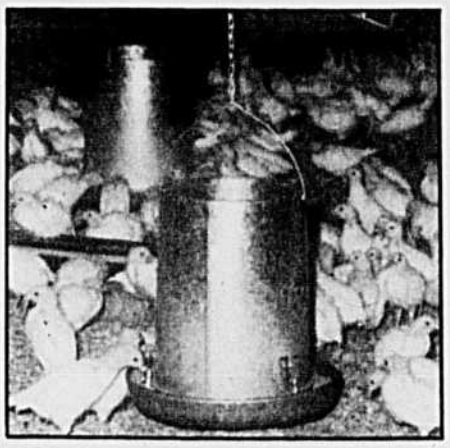
On s'informe sur le libre-échange

par France Groulx

C'est à Drummondville que mardi dernier 300 producteurs de volailles sont venus prendre de l'information auprès de leur Fédération. À l'ordre du jour figurait le libre-échange, les producteurs ont pu faire le point sur l'entente préliminaire qui a été signée par les négociateurs canadiens et américains. Les producteurs ont semblé jusqu'à un certain point rassurés, même s'ils ne voient toujours pas l'avantage qu'ils ont à tirer d'une telle entente.

Surveiller les Américains dans les négociations du GATT

Au terme de la lecture de l'entente sur le libre-échange, le président de la Fédération, M. Laurent Mercier, a été appelé à commenter: « On est perdant puisqu'une partie de notre production s'en va aux mains des Américains mais il y a tout de même des limites d'importation de fixées; je dirais qu'on est moins mal que les pires. » Ces commentaires n'ont pas manqué de faire sourire les producteurs. Pour sa part, le secrétaire de la Fédération, Serge Deschamps, s'est dit convaincu que les prochaines négociations du GATT seraient à surveiller de près. Les Américains ont déposé un document qui propose l'élimination des plans de gestion des approvisionnements, en ce sens il faut avoir l'oeil ouvert aux négociations du GATT qui débuteront dans quelques mois. M. Deschamps a cependant ajouté que la proposition risque de ne pas avoir une grande popularité puisque plusieurs pays d'Europe se sont récemment donné des plans de gestion des approvisionnements des produits agricoles.



Plusieurs questions restent en suspens pour les producteurs de volailles. Les produits américains à base de volaille seront-ils ou non en mesure d'entrer au Canada sans tarif? Est-ce que la protection de l'industrie avicole canadienne et son système de gestion figure dans les priorités des politiciens? Les bonnes années seraient-elles définitivement passées?

Répondre aux besoins périodiques du marché

Les producteurs présents se sont montrés favorables à l'appel de la Fédération de répondre aux besoins périodiques du marché. Le problème n'a rien de bien sorcier; la production de poulet est à son plus bas niveau en été, la saison de forte demande. En progressant avec l'épée du libre-échange au dos, les producteurs peuvent-ils se payer le luxe de s'écarter des besoins saisonniers du marché?

Il semble que pour mieux répondre aux besoins du marché, des modifications importantes sont requises dans le mode d'élevage. D'année en année, l'écart entre la production et la demande s'agrandit. De la part de l'assemblée, les dirigeants de la Fédération attendaient des suggestions ou au moins des réactions qui finalement ont été assez peu nombreuses.

Aucun producteur ne s'est élevé contre le fait de modifier la production afin de répondre aux besoins périodiques des abattoirs. Selon les propos tenus par M. Mercier, le conseil d'administration penche du côté de l'ajout d'une nouvelle période de production qui prendrait fin au début d'août. Les producteurs seraient forcés de sortir du poulet à griller en juillet et en août, au moment où la demande est grande. « À mon avis il n'y a pas mille solutions, il faudra voir des bâtisses vides l'hiver », a expliqué Laurent Mercier.

Le libre-échange une bonne affaire... pour les Américains

À tous les niveaux, incluant l'agriculture, l'accord de libre-échange intervenu entre le Canada et les États est « une bonne affaire » pour les Américains! a déclaré la semaine dernière un haut responsable du commerce extérieur à l'ambassade d'Israël à Washington. Le Canada aurait, à son avis, donné 100 fois plus de choses qu'il en a gagnées.

L'ENTENTE SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

Une brèche dans la gestion du lait

par Louise St-Pierre

À leur tour, les producteurs de lait canadiens, et québécois, s'inquiètent des effets négatifs et certains qu'aurait l'entente commerciale canado-américaine sur leur système de gestion des approvisionnements du lait si elle est signée telle que présentée au début du mois.

On a des craintes à trois niveaux, a confié le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, M. Roger Daoust, à son retour d'une réunion des membres de l'exécutif de la Fédération canadienne des producteurs de lait. On s'inquiète d'abord de l'élimination des tarifs douaniers et des subventions à l'exportation ainsi que de l'absence de barrières pour contrer l'arrivée de produits d'imitation.

«L'élimination graduelle — en dix ans — des tarifs douaniers affectera nécessairement la production canadienne de produits comme le yogourt et la crème glacée qui ne sont pas inclus dans la liste des produits dont l'importation est contrôlée. Si aucune action n'est posée par le ministre Wise et son gouvernment pour colmater cette fissure dans l'entente de principe, à long terme, cet oublie amènera la disparition de notre système de gestion des approvisionnements qui repose essentiellement sur le contrôle des importations. Un tel système, de rappeler M. Daoust, devient efficace à partir du moment où un pays décide de contrôler les importations.

Même si nos exportations de lait vers les États-Unis n'ont pas une importance capitale — moins de un pour cent de la production canadienne — elles ne doivent pas s'arrêter. Ce qui se produira si le gouvernement conservateur n'exige pas le maintien des subventions à l'exportation. C'est sur ce point de l'entente que reposent, a un deuxième niveau, les craintes des producteurs de lait du pays. Selon M. Daoust, les subventions canadiennes sont connues, bien visibles. Aux États-Unis, il y en a autant, peut-être même davantage ; mais il est plus difficile de les identifier, de voir à quel niveau elles se situent. Pour le maintien des quotas et leur rentabilité, il faut absolument garder ces subventions, a-t-il ajouté.

L'autre point important que le fédéral a oublié de faire inclure dans l'entente de principe vise les produits d'imitation. Au Canada présentement, les produits d'imitation sont sous la juridiction des provinces. «Au Québec, il est actuellement interdit d'importer de la margarine ou des fromages d'imitation. Dès que ces produits rentreront dans l'une ou l'autre des provinces, plus rien n'empêchera leur commerce interprovincial. Et de souligner M. Daoust, des provinces comme l'Alberta, la Saskatchewan ou la Colombie britanique ont des règlements beaucoup plus libéraux que ceux du Québec et de l'Ontario.

Si la Fédération des producteurs de lait du Québec a pris un certain temps avant de faire entendre sa position sur ce sujet qui a fait couler beaucoup d'encre, c'est qu'on voulait être sûr de bien comprendre le contenu de l'entente et avoir une rencontre avec le ministre Wise. Et aujourd'hui, on sait que l'étude réalisée par la fédération canadienne pour connaître les impacts de cette entente n'a fait que confirmer nos craintes, de préciser M. Daoust qui s'est empressé d'ajouter : «Si le ministre Wise ne nous avait pas laissé une réelle lueur d'espoir, on aurait immédiatement déterré la hache de guerre.»

Quoique cette entente montre des fissures pouvant éventuellement créer une importante et sérieuse brèche dans le système canadien de gestion des approvisionnements, le président de la fédération québécoise pense qu'il n'y a pas encore lieu de s'inquiéter. «L'entente montre des anomalies ; il n'y a pas encore lieu de paniquer. Nos inquiétudes sont connues et les portes sont loin d'être fermées avec le gouvernement canadien. Nous sommes encore en discussions.»

Le prix du lapin porté à 1,35 $ la livre

par Louise St-Pierre

Des trois abattoirs spécialisés, les producteurs de lapins recevront 1,35 $ la livre à compter du 1er novembre. Ils touchent actuellement entre 1,15 et 1,23 $ la livre.

Pour la première fois, d'annoncer avec fierté le président du Syndicat des producteurs de lapins du Québec, M. Bernard Houle, nous avons convenu d'un seul prix annuel avec les propriétaires des trois abattoirs. Il s'agit des abattoirs Zinneman de Montréal, Bax de St-Jean-Baptiste-de-Rouville et des Entreprises cunicoles Gauthier de St-Apollinaire.

Mais le point le plus important de cette entente, d'ajouter M. Houle, c'est que les abattoirs se sont engagés à ne pas donner davantage, un meilleur prix, aux producteurs qui livrent eux- mêmes leurs lapins à leur abattoir ; de ne pas leur offrir plus qu'à ceux qui ont choisi d'utiliser le service de ramassage offert par le syndicat. De son côté, le syndicat a pris l'engagement d'améliorer son service de ramassage où il est offert, d'en organiser un dans les régions où ce service n'est pas offert ; tout ça, afin d'inciter les producteurs à mieux planifier leur production et l'augmenter progressivement.

Selon le président du syndicat, avec le temps, les propriétaires d'abattoir ont réalisé que la coordination des livraisons de lapins par le service de ramassage offert depuis bientôt quatre ans aux producteurs leur donne un approvisionnement plus régulier. «Eux-mêmes croient et espèrent maintenant une augmentation de la production de lapins au Québec qui leur permettra de mieux répondre à une demande sans cesse croissante».

Cette entente de principe qui prendra effet le 1er novembre - - elle devrait être signée dans les jours qui viennent — est une grande victoire pour le syndicat. «Et pour les producteurs qui croient en cette agence de vente volontaire pour les assurer d'un écoulement régulier de leur production. Depuis sa mise en place, d'ajouter M. Houle, ces utilisateurs n'ont connu aucune diminution de prix.»

En terminant, le président du syndicat s'est dit convaincu que la décision des abattoirs de ne pas verser plus que le montant convenu avec le Syndicat des producteurs qui se défendaient jusqu'à maintenant d'utiliser le système de mise en marché volontaire devrait inciter certains d'entre eux à revenir sur leur décision première. Cette forme de marché noir, a-t-il ajouté, est nuisible à l'ensemble du secteur cunicole du Québec.

NUTRINOR ET CHAÎNE COOPÉRATIVE

Le mariage aura-t-il lieu?

par Louise St-Pierre

Le mariage de la *Chaîne coopérative du Saguenay* et de *Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay-Lac-St-Jean* aura-t-il lieu?

Les bans ont bel et bien été publiés, mais il y avait encore un possible empêchement à ce mariage souhaité depuis déjà quelque temps par les administrateurs des deux coopératives. Pour qu'elle se réalise de fait, cette union devait recevoir l'approbation des sociétaires. Plus précisément, c'est plus des 2/3 des sociétaires des deux coopératives qui devaient donner leur accord à ce mariage de raison.

Et c'est hier à Alma — au moment où *La Terre de chez nous* était sous presse — qu'avaient été convoqués en assemblée générale spéciale les premiers concernés par cette possible fusion. C'est dire qu'il n'est pas encore permis d'annoncer la date du mariage. D'autant plus que l'idée ne sourit pas à tous les sociétaires. «Nous avons d'ailleurs pu le constater au cours de la tournée d'information faite ces dernières semaines,» a reconnu le directeur général de Nutrinor, M. Denis Guérard.

Pendant cette brève entrevue, M. Guérard a rappelé que la coopérative Nutrinor a maintenant 20 ans alors que la Chaîne coopérative a atteint les 37 ans. Cette dernière compte 1 200 sociétaires et Nutrinor en a 850. En fait plusieurs producteurs sont sociétaires des deux coopératives. À la *Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean*, on dit d'ailleurs que le nombre de producteurs agricoles reconnus en vertu de la Loi sont au nombre de 1 950.

La principale activité de Nutrinor est la production de produits laitiers comme les fromages, le beurre et la poudre de lait écrémé et pour veaux. À la Chaîne coopérative du Saguenay, on fait du lait de consommation et de la crème glacée. C'est aussi la coopérative qui offre aux agriculteurs des biens essentiels comme la machinerie, les moulées et le pétrole, etc.

Si le mariage se réalise, la nouvelle entreprise portera le nom de *Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay-Lac-St-Jean* et son siège social sera à St-Bruno où se dresse actuellement celui de la Chaîne coopérative du Saguenay.

Un tel regroupement des deux coopératives devrait renforcir le coopératisme agricole dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean et diminuer de beaucoup les frais d'administration assumés par les sociétaires, a confié le directeur général de Nutrinor.

RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES

Quatre nouveaux régisseurs

Le Conseil des ministres du gouvernement Bourassa a finalement procédé à la nomination des quatre personnes qui combleront les postes vacants — depuis déjà un certain temps — au conseil d'administration de la Régie des assurances agricoles du Québec. Identifiés au milieu agricole, il s'agit de Mme Lois Laberge de Danville et de MM. John Allen Martin de Bury et Denis Poirier de St-Cléophas. L'autre siège sera occupé par Me Hermann Mathieu, l'ex-député libéral du comté de Beauce-Sud où il exerce la profession de notaire.

Les trois membres déjà en poste sont : MM. Michel St-Pierre, président, Norbert Dubé, vice-président lié aux assurances-récoltes, et Guy Blanchet, vice-président lié aux assurances-stabilisation des revenus.

C'est depuis avril dernier que Mme Jeanine Bourque et MM. Jules Poulin et Hubert Bousquet ont effectivement abandonné leur poste au sein de ce conseil d'administration. Après plusieurs mois de négociation, ils avaient fini par s'entendre avec le Cabinet du ministre Pagé sur une prime de séparation. On les avait invités à quitter leur poste bien avant la fin de leur mandat de trois ans. Cette tâche au sein de cet organisme leur avait été confiée par l'ex-ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Pour ce qui est de Me Mathieu, il vient combler le poste vacant depuis le décès de M. Lucien Bissonnette qui fut jadis sous-ministre adjoint. Ce siège était vide depuis près de deux ans.

S'il n'a pas voulu porter le moindre commentaire sur le choix des nouveaux membres du conseil d'administration de la Régie, le président général de l'UPA, M. Jacques Proulx, s'est dit heureux que l'on ait «enfin comblé les postes dus au secteur agricole».

Lait-école assuré pour trois ans

Pendant les trois prochaines années, les 640000 enfants du niveau primaire de l'ensemble des écoles du Québec sont assurés de boire leur berlingot de lait, cinq jours par semaine.

Une récente entente intervenue entre le ministre Michel Pagé et un groupe de laiteries coopératives et privées, entérinée la semaine dernière par le Conseil des ministres, permettra la distribution annuelle de 68 millions de berlingots de lait dans les écoles des 190 commissions scolaires qui participent au programme.

Faut-il rappeler que la distribution du lait dans les écoles était menacée de disparition ou de réduction à trois jours depuis deux ans.

L'entente intervenue permettra au gouvernement du Québec d'économiser quelque 5,6 millions de dollars au cours des trois prochaines années. C'est dire que des laiteries ont accepté de s'impliquer financièrement pour autant, en réduisant le prix moyen du berlingot de lait. Son prix a été fixé à 14,9¢. Outre cette réduction, les laiteries prennent à leur charge une partie du fardeau administratif jadis dévolu aux commissions scolaires.

Sans cette commandite des laiteries, ce programme gouvernemental pour l'année scolaire 87-88 est estimé à 12,4 millions de dollars. Les fournisseurs réduisent d'environ 2 millions de dollars leur facture annuelle pour ce lait distribué dans les écoles primaires.

Jacques Proulx



Editorial

Subventions et subventions

Chaque fois que l'agriculture se retrouve au coeur d'un débat — et c'est le cas actuellement pour le libre-échange — la vieille rengaine revient: notre secteur serait subventionné de tous bords tous côtés, bref l'agriculture serait le «bébé gâté» de la société.

Vous dire que cela fatigue les oreilles, c'est peu. Il n'y a rien de pire qu'une rumeur lancinante qui ne se fonde pas sur les faits. Alors, prenons le taureau par les cornes et remettons les choses dans leur juste proportion.

***Oui** nous sommes un secteur dans lequel l'État joue un rôle important; **non** nous ne sommes pas plus subventionnés que d'autres secteurs. **Oui** l'agriculture remplit un rôle social, **non** elle ne permet pas la naissance de grandes fortunes.*

Ceux qui, trop souvent, se targuent de faire des affaires sans le support d'argent public et qui veulent nous mettre sous le nez les différents programmes de développement agricole, ceux-là feraient bien d'y aller d'un examen plus précis de l'ensemble des secteurs de la vie économique. Notre «grand défaut» au niveau agricole, c'est de jouer ouvertement et directement. Voyons donc de plus près.

L'invention du REA n'est plus ni moins qu'une façon de subventionner les industries privées québécoises. Ainsi, 125 sociétés ont bénéficié de cette aide en 1986. La valeur des placements admissibles a atteint 1 746 milliards de dollars. Puisque le REA permet une déduction fiscale au participant — d'une valeur moyenne de 4 275 $ en 1986 — il représente un manque à gagner de 784 millions de dollars pour l'État. Sans oublier que les «épargnants» ont ainsi réduit leur revenu imposable de près de 3 milliards de dollars, les huit dernières années.

Au niveau fédéral, les échappatoires fiscales consenties aux grandes entreprises, et seulement à elles, représentent un manque à gagner de 15 milliards de dollars annuellement pour l'État: plus de la moitié du déficit que ces mêmes porte-parole du milieu des affaires dénoncent vertement! Jamais aucun des ténors de la libre concurrence parfaite et du désengagement de l'État ne fait référence à ce genre de subvention!

D'autres secteurs de l'économie peuvent être cités: Péchiney et Norkshydro (Norvège) pour l'aluminium, GM et Hyundaï pour l'automobile, Donohue (Péladeau) pour le bois, Lantic pour le sucre dans la tristement célèbre comédie de la Raffinerie de sucre de Québec. Tel secteur industriel bénéficie de baisses de taxes, tel autre de prix à rabais pour son énergie (Alcan), bref il n'y a pas grand investissement qui ne se fasse sans que l'État, provincial, fédéral, ou les deux à la fois, n'injecte sa part. ***ET, PRÉCISONS-LE BIEN, NOUS SOMMES D'ACCORD AVEC CETTE APPROCHE.***

Car pourquoi cela se passe-t-il ainsi? Parce qu'il s'agit de préserver ou de créer des emplois, parce que l'avenir de certaines économies régionales repose sur ces investissements et parce que les systèmes québécois et canadien prélèvent une série d'impôts et de taxes devant servir au bien-être collectif.

Ce qui, par contre, est moins honnête c'est lorsque le secteur agricole est pointé du doigt parce que l'État y fait sa part. Comme si nous devions être les seuls à vivre en privatisation réelle. Les trois rapports gouvernementaux de triste mémoire — Gobeil, Scowen et Fortier — ont colporté des inexactitudes à l'encontre du secteur agricole et, parfois, carrément des âneries! Il est ironique de constater que ce sont des «sages», des hommes d'affaires qui étalaient ainsi leur méconnaissance du plus important secteur économique québécois. Faut le faire!

Qui plus est, lorsque est abordé tout le financement complexe de l'agriculture personne, mais alors personne, ne relève un principe capital: les producteurs et productrices participent financièrement, en versant leur quote-part, à de nombreux programmes dits publics (stabilisation, assurance-récolte, entre autres).

Ce genre de débat ne se fait guère ailleurs qu'ici. Que ce soit en Europe — même chez madame Thatcher ou chez monsieur Chirac — que ce soit au Japon, s'il y a eu consensus réel au niveau agricole, c'est bien que l'importance économique, sociale et stratégique de ce secteur ne peut être remise en cause par des velléités idéologiques véhiculées par des partis politiques et d'autres.

Du reste, ce ne serait pas les producteurs et productrices québécois qui verraient d'un mauvais oeil que leurs produits soient payés au prix réel. Mais aucun homme politique ne réussirait à convaincre les consommateurs que leur alimentation devrait se payer plus cher, beaucoup plus. Alors, pourquoi revenir régulièrement avec cet argument dépassé du haut niveau de subventions de la pratique agricole? Cela a fini d'être amusant car c'est une sorte de mépris affiché à l'encontre de celles et ceux qui travaillent, beaucoup et longtemps, pour que la société tout entière se nourrisse décemment, à tous les niveaux.

Et nous, producteurs et productrices, nous pouvons marcher la tête haute en étant conscients que les gouvernements préfèrent une politique alimentaire visant des bas prix aux consommateurs et supportant les producteurs plutôt que de subventionner de façon sélective les consommateurs qui en auraient réellement besoin.

Point de vue

Même l'eau est plus chère que le lait!

par Jean-Pierre Bélisle

Les dénigreurs des agences nationales de mise en marché en agriculture, dont notamment le Conseil économique du Canada, sont-ils bien assis pour lire ce texte? Si oui, alors tenez-vous bien! Croyez-le ou non, le lait s'avère être le breuvage le moins cher sur le marché actuellement et ce produit agricole est même moins dispendieux que l'eau... minérale naturelle gazéifiée. Vous en doutez?

Un litre de lait coûte en moyenne 90 cents alors que le litre de Coke se vend 1,09$. Quant au litre de jus d'orange, on peut se le procurer à 1,39$; un litre d'eau Perrier 1,75$ et enfin, le breuvage préféré des Québécois, soit la bière, se détaille 2,25$ le litre.

Évidemment, il est inutile de disserter sur la valeur nutritive de chacun de ces breuvages cependant, on peut analyser brièvement l'impact économique de ces boissons au Québec. D'une part, au niveau des jus, ils proviennent généralement des États-Unis ou d'ailleurs dans le monde, à l'exception du jus de pomme. Les brasseurs de bière pour leur part utilisent des produits extérieurs pour fabriquer leurs produits et les techniques de fabrication requièrent un nombre restreint de travailleurs. La même situation prévaut pour les embouteilleurs d'eau minérale et à cet égard, plusieurs compagnies, comme Perrier, ne créent aucun emploi au Québec dans le secteur primaire. Finalement, la production laitière, quant à elle, maintient quelque 18000 entreprises à flot dans le seul secteur primaire. Les fermes laitières procurent de l'emploi à environ 50000 personnes au Québec et ce, sans compter les dizaines de milliers de travailleurs qui oeuvrent dans les usines de transformation, dans le secteur du transport et du bétail. Bref, la production laitière représente une industrie de première importance dans «La Belle Province».

Au-delà de ce paysage économique, il y a des groupes qui pensent que le lait est trop cher; que les mécanismes de contingentement devraient disparaître pour laisser la loi de l'offre et de la demande jouer librement. Ces gens ont-ils songé une minute que cette loi provoque l'accélération de la concentration des entreprises? Savent-ils que ce faisant, la production laitière pourrait rapidement se retrouver entre les mains de quelques producteurs seulement et enfin, à l'instar de certains conglomérats, il est facile de s'entendre par la suite pour fixer des prix auxquels on ajoute naturellement un «petit» profit.

Et lorsqu'on est rendu à compétitionner l'eau du robinet, il est peut-être temps que nos savants économistes du CEC réfléchissent sur la pertinence de leurs propos, n'est-ce pas?

Des oui et des oui de la Régie

par Louise St-Pierre

Depuis le 5 octobre, les producteurs de porcs paient une contribution de 0,10$ par porc abattu pour fins de promotion et de publicité. L'augmentation de cette contribution répond à une résolution adoptée en juin par les délégués à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Comme il se doit, la Fédération a déposé une requête auprès de la Régie des marchés agricoles du Québec qui approuvait la modification demandée au règlement, jugeant opportun d'y accéder.

***

Les producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean ont récemment vu leur contribution passer de 0,28 $ à 0,42 $ pour chaque mètre cube apparent, ou son équivalent, de bois mis en marché. La Régie a juste approuvé un voeu exprimé par les producteurs visés par le plan conjoint des producteurs de bois de cette région du Québec.

***

La Régie a modifié un permis d'exploitation pour autoriser MM. Antonio Michel, Pierre et Jean-Marc Boivin à fabriquer du fromage cheddar dans leur usine située à La Baie. Le permis d'exploitation était depuis 1967 au nom de MM. Antonio et Noël Boivin.

***

Les producteurs d'oeufs d'incubation de dindon à griller et de dindon lourd ne sont plus visés par le plan conjoint des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec. Cependant, ils demeurent encore liés au plan conjoint des producteurs de volailles du Québec.

Le syndicat ne s'est pas objecté à la demande du groupe de producteurs qui ont adressé cette demande d'exclusion. La Régie a donc accueilli positivement la demande des requérants.

***

L'Office des producteurs de bois de la région de La Pocatière a obtenu de la Régie des marchés agricoles du Québec une modification à l'ordonnance sur la délivrance de permis pour tous les acheteurs de bois de sa région, quelle que soit sa destination finale. Depuis, pour le bois destiné à d'autres fins que les pâtes, papiers et cartons, toute personne qui achète du bois dans cette région doit détenir ledit permis.

Les acheteurs de bois de différents autres territoires du Québec étaient déjà concernés par cette ordonnance. Il s'agit des territoires visés par les plans conjoints de la vallée de la Gatineau, de la région de Labelle, des trois Laurentides, de la région du Québec, de Pontiac du Bas-St-Laurent, de la région de Montréal, de la Beauce et de l'Abitibi-Témiscamingue.

***

La Régie vient d'accorder à M. Franz Birchler, de St-André-Avelin, un permis pour la fabrication de fromage à raclette avec du lait de vache ainsi que du yogourt à base de lait de chèvre.

Depuis septembre 85, M. Birchler exploite une usine laitière dans laquelle il pasteurise du lait de chèvre et fabrique du fromage à base de lait de chèvre. Lors d'une récente audience, ce requérant d'origine suisse expliquait sa demande en affirmant qu'il voulait répondre à une demande de sa clientèle pour ce fromage à raclette qui origine de son pays. Trois entreprises se sont opposées à sa demande: Agropur, les Fromages Côté et Fritz Kaiser. Les trois ont soutenu qu'il existe suffisamment de producteurs de ce fromage pour répondre à une demande plutôt restreinte. La Fédération des producteurs de lait du Québec ne s'est pas opposée à la demande de M. Birchler. Elle ne s'est cependant pas engagée à lui fournir le lait.

Même si elle reconnaît que la demande pour le fromage à raclette n'est pas très importante, la Régie croit qu'une entreprise comme *La Ferme Floralpe Enr.* peut créer, dans son milieu, une demande pour ce produit et ce, sans que les autres fabricants en soient directement affectés. «Bien au contraire,» peut-on lire dans le texte de sa décision.

Mme Christiane Bouchard, de St-Louis-de-Pintendre, a obtenu de la Régie un permis d'exploitation d'une usine laitière pour fabriquer du fromage à base de lait de chèvre; le lait provenant de son propre troupeau. Elle et son mari sont propriétaires d'une ferme où ils pratiquent une agriculture biologique.

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Pierre BEAULIEU
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Réal LOISEAU
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél.: Toronto (416) 363-0522
Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 17 $; 2 ans, 28 $; 3 ans, 36 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adresse au Service du tirage*
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Un nouveau directeur général est nommé à la Coopérative fédérée



M. Alphonse-Roger Pelletier, président, annonce la nomination de M. André Lizotte au poste de directeur général de la Coopérative fédérée de Québec.

M. Lizotte a occupé de nombreuses fonctions administratives au sein d'entreprises des industries alimentaires, pharmaceutiques, aéronautiques et des communications. On compte parmi les entreprises où il a oeuvré Cadbury Schweppes Powell, Québecair, Nordair, dont il fut président, et la Société canadienne des postes.

La Coopérative fédérée, fédération des coopératives agricoles, est également une entreprise industrielle et commerciale. Elle fournit aux agriculteurs, par le biais de ses coopératives sociétaires, les biens et services nécessaires à l'opération des entreprises agricoles et transforme et met en marché les produits agricoles tels le porc, la volaille, le lait et les fruits et légumes.

Le Canada propose au GATT une réforme des politiques agricoles

Le Canada vient de déposer à Genève sa position sur les négociations commerciales multilatérales afin de hâter, dans le cadre du GATT, une réforme des politiques agricoles.

Devant les Communes, la ministre du Commerce extérieur, Pat Carney, a insisté sur la nécessité d'agir rapidement et globalement pour éliminer ou ramener au minimum les irritants permis par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Selon Mme Carney, les subventions agricoles et les obstacles au commerce ont créé une situation malsaine qui continue à causer les problèmes de surproduction et de baisse des prix des produits qui coûtent «des dizaines de milliards de dollars chaque année aux pays occidentaux et ne nous mène nulle part.»

L'approche globale canadienne recommande en premier lieu aux 94 pays du GATT et représentées aux négociations multilatérales de Genève, de créer un dosage plus équitable des droits et obligations au sein des pays membres, «de sorte que toutes les mesures influant sur l'accès aux marchés seraient assujetties à des règles plus efficaces et applicables dans le cadre du GATT».

Le Canada a proposé de diminuer de façon importante toutes les subventions qui faussent les échanges et d'améliorer sensiblement l'accès au marché sur une période de cinq ans, «dans le but ultime d'éliminer toutes les subventions sur une période dont la durée sera négociée».

La stratégie suggérée par le gouvernement canadien recommande aux pays de s'entendre sur les éléments à inclure dans la mesure de distorsion des échanges; sur la période de référence qui servira à mesurer les réductions; sur l'importance des réductions; et la durée de la période de transition et sur l'obligation de ne pas introduire de nouvelles barrières à l'importation ni de mesures qui faussent les échanges.

Partageons nos richesses

Le Canada est depuis longtemps un chef de file en prestation d'aide alimentaire. C'est l'ACDI qui supervise le programme canadien de l'aide alimentaire, mais Agriculture Canada joue un rôle de premier plan dans l'engagement du Canada au Programme alimentaire mondial (PAM). L'aide alimentaire est versée autant à des fins de développement que pour des motifs humanitaires.

L'ACDI achète des produits agricoles du Canada pour le PAM.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Une institution financière requiert des soumissions pour l'achat de superbes terres agricoles de très bonne qualité situées dans la région de St-Hyacinthe (St-Mathias) et constituées des lots numéros 153, 156 et 157 (Paroisse de St-Mathias).

Les terres sont labourées et prêtes pour le printemps. En plus des bâtiments de ferme et de deux (2) silos pratiquement neufs, cet immeuble bénéficie avantageusement d'une très belle maison domiciliaire de construction récente.

La description exacte des lots peut être obtenue auprès du soussigné ainsi que les conditions rattachées aux soumissions et à la vente, lesquelles conditions font partie intégrante de la présente demande de soumissions. Il incombe aux soumissionnaires de se procurer copie desdites conditions.

Les offres d'achat devront être reçues à l'adresse suivante avant le **6 novembre 1987** à 13:00 heures et l'enveloppe devra être clairement identifiée par le mot «SOUMISSION» et adressée à:

SOUMISSION BRODEUR
ROY & ASSOCIÉS, AVOCATS
198 est, Notre-Dame
Victoriaville (Québec)
G6P 4A1

ATTENTION: Me Claude A. Roy

L'ouverture des soumissions se fera le 6 novembre 1987 à 13:00 heures à l'adresse précitée en présence de toute personne intéressée, aucun dépôt de soumission n'est requis.

Le demandeur de soumissions ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions présentées.

Toute personne désirant obtenir des informations supplémentaires ou visiter les lieux peut communiquer avec Me Claude A. Roy, avocat, à: (819) 758-5265.

CONGRÈS UPA GASPÉSIE

On veut stopper la décroissance

par Rosaline Ledoux

Les décisions prises pendant deux jours au colloque et au congrès régional de l'UPA de la Gaspésie sont-elles le reflet d'une nostalgie de retour à un passé impossible ou si elles reflètent les besoins réalistes d'un milieu qui veut cesser de ralentir et progresser?

On opterait plutôt pour la seconde proposition, si on se fie à la détermination des soixante producteurs et productrices qui ont siégé pendant deux jours à Maria, la semaine dernière. On ne compte plus que 535 producteurs dans cette vaste région qui englobe la prospère région de la Baie des Chaleurs et les régions montagneuses du nord de Gaspé. Non seulement le nombre de producteurs diminue, mais les activités agricoles y sont aussi en décroissance. On veut stopper le processus. Par des moyens concrets que l'on énumère dans l'encadré ci-contre.

Un colloque réussi

La veille du congrès, pendant une longue journée, les participants ont scruté la place et l'avenir que l'agriculture doit tenir en Gaspésie. C'était le fruit d'une concertation minutieuse qui a rejoint tous les syndicats de base de la région et qui doit se poursuivre jusqu'au milieu de l'hiver.

Cette opération a permis de tracer un portrait réaliste de l'agriculture gaspésienne: 174 fermes génératrices d'un travail à temps plein, 206 qui requièrent du temps partiel et 133 qui sont considérées comme de petites entreprises produisant uniquement entre 3000 à 10000$ par année.

Le consensus qui se dégage c'est que l'UPA doit s'occuper de toutes les fermes, quelle que soit leur taille.

Les petites fermes et l'agriculture à temps partiel contribuent au maintien de l'activité agricole et à l'utilisation des sols. Une autre donnée importante: le revenu complémentaire tiré de la forêt privée est appréciable.

Pour ce faire, les agriculteurs gaspésiens ont besoin de tout le support technique des gouvernements. Comme il n'y a plus de programme agricole adapté à leur région, les Gaspésiens insistent pour que toutes les pressions soient exercées pour qu'un programme spécifique s'applique pour toutes les productions dans leur territoire. Concernant le plan de l'Est, on a demandé que l'on consacre autant d'argent pour la remise en production des terres agricoles que pour les territoires forestiers.

Une organisation rationnelle de la mise en marché s'impose particulièrement dans la région par des programmes permettant de voir à long terme les aléas des marchés. Les producteurs de bovins se sont plaints que chez eux aussi les abattoirs ne remplissent pas leurs contrats de payer les producteurs dans les délais requis par le système d'enchères électroniques. L'UPA s'est engagée à faire toutes les démarches pour que les producteurs soient payés à temps.

La relève et les femmes

Une très forte participation des jeunes et des femmes à Maria. Une participation visible qui s'est manifestée par de nombreuses interventions de productrices. Ces dernières ont fait passer une résolution voulant que la représentante du Syndicat des agricultrices puisse voter dans les assemblées de l'UPA, même si elle n'est pas officiellement reconnue comme une productrice. Elles ont demandé l'appui de l'UPA pour obtenir un permis de service de garde pour les agricultrices.

Elles sont aussi intervenues dans le dossier du libre-échange pour demander au vice-président de l'UPA, M. Bernard Duval, que son organisme obtienne l'appui des autres organisations agricoles nationales contre le libre-échange. Les congressistes gaspésiens ont très fortement appuyé leur Union dans la poursuite de sa lutte contre la libéralisation des échanges. Même si, selon M. Duval, les perspectives ne sont pas très optimistes dans la question « on mènera le combat jusqu'au bout ».

Il y a de la relève en Gaspésie, mais les conditions d'accessibilité des jeunes au bien paternel sont, comme ailleurs au Québec, difficiles. Depuis deux ans, une douzaine de jeunes ont repris la terre, mais cette progression ne peut être constante, étant donné que le désistement des anciens propriétaires est plutôt cyclique. On estime que de 50 à 60% des fermes auraient une relève assurée.

Le colloque a amené le congrès à demander que des arrangements fiscaux permettent au vendeur et à l'acheteur une transaction équitable afin d'inciter la relève à aller chercher une formation de base indispensable.

Les participants ont accepté le plan de financement à long terme proposé par l'UPA qui prévoit une augmentation de cotisation de 12% répartie sur cinq ans. La région ne comptant pas un grand nombre de producteurs, l'argent distribué par la Confédération représente là-bas plus que quatre fois ce qu'elle en donne. Le message du président réélu, Albéric Babin: « Continuez de vous impliquer, redoublons de solidarité et laissons de côté un individualisme qui nous a déjà beaucoup nui. »

Les principales recommandations

Que les gouvernements du Canada et du Québec réévaluent leurs programmes d'aide aux secteurs agricoles à la lumière des réalités des régions éloignées pour formuler des programmes aptes à permettre à ses entreprises agricoles de pouvoir s'en prévaloir au niveau de la consolidation du développement et de la formation.

Que les deux niveaux de gouvernement collaborent pour fournir l'expertise technique et le financement nécessaire à l'implantation d'infrastructures de soutien du secteur agricole des régions éloignées, le tout géré par les producteurs, productrices en particulier par la création:

- **de petites stations d'abattage ou autres formules permettant aux éleveurs d'augmenter leurs troupeaux et de vendre leurs produits sur une base commerciale en région;**
- **d'un réseau d'entrepôts réfrigérés à proximité des exploitations agricoles pour y stocker fruits et légumes pour la vente au frais;**
- **d'un réseau de petits entrepôts réfrigérés pour y conserver les carcasses de viande destinées à la vente locale en gros institutionnelle et commerciale;**
- **de petites unités de transformation de produits laitiers (fromagerie et beurrerie) de légumes et de petits fruits pour permettre aux entreprises agricoles de la Gaspésie d'ajouter une plus-value à leurs productions et d'en assurer la mise en marché;**
- **de petits parcs d'engraissement pour alimenter la (les) station (s) d'abattage;**
- **l'ajout de postes d'entreposage et d'ensachage pour les céréales et les grains produits en région avec des facilités de distribution pour être vendus en région.**

Qu'un régime de subvention des coûts d'approvisionnement en matériel, en équipement, en semence, en animaux, en amendement, en moulé et en autres produits essentiels au fonctionnement d'une entreprise agricole soit institué pour permettre aux producteurs, productrices des régions éloignées de s'approvisionner à des prix comparables à ceux de leurs collègues des plaines de Montréal et de Québec.

Fédération UPA de la Gaspésie
Nombre de producteurs: 535
Principales productions: lait, bois, bovins
Nombre de syndicats de base: 8
Nombre de syndicats spécialisés: 7
Membres de l'exécutif: Albéric Babin, président, Rénald Cyr, Francis Lemieux, Victor Laviolette, Hermel Lapointe, Marcel Landry, secrétaire, et Jean-Paul St-Onge, secrétaire adjoint.

À tous les producteurs d'ovins et à tous les producteurs membres de syndicats affiliés à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et l'assemblée générale annuelle de la fédération qui se tiendront

Vendredi le 27 novembre 1987
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
Salle Lalonde, à 10 heures

- Point primordial de la discussion: augmentation de la contribution au plan conjoint, de 1,00 $ à 2,00 $.

Comptant sur votre présence

Ginette Chamberland, agr.
Secrétaire

PRIMALAIT ltée

L'élevage vous plaît.

Vous voulez accroître vos revenus.

Vous habitez: St-Hyacinthe, Drummondville Trois-Rivières ou Québec.

En contrat garanti si vous le souhaitez, ou à votre propre compte.

Pour la région de Québec:
Nutrilait
Paolo Luccini: (418) 872-6042

Pour la région de Montréal:
Primalait
Paul Palardy: (514) 773-9927
(514) 796-3608

Groupe Écolait
500, av. Martineau
St-Hyacinthe (Québec)
J2S 8B1

L'UPA dans les Prairies

LES ORGANISATIONS AGRICOLES (3)

Moins de pouvoir qu'ici

par Victor Larivière

Les quelques organisations agricoles que les visiteurs québécois ont rencontrées au cours de leur voyage dans les Prairies se distinguent toutes de l'UPA sur un point bien précis: elles sont toutes des associations volontaires de producteurs et elles sont plusieurs dans la même province à représenter leurs membres auprès des gouvernements. Il n'y a pas comme ici de loi des producteurs agricoles qui permet de cotiser tous les agriculteurs à la source. Chaque production demeure donc indépendante et ne fait pas nécessairement partie d'une organisation qui rassemblerait l'ensemble des groupes.

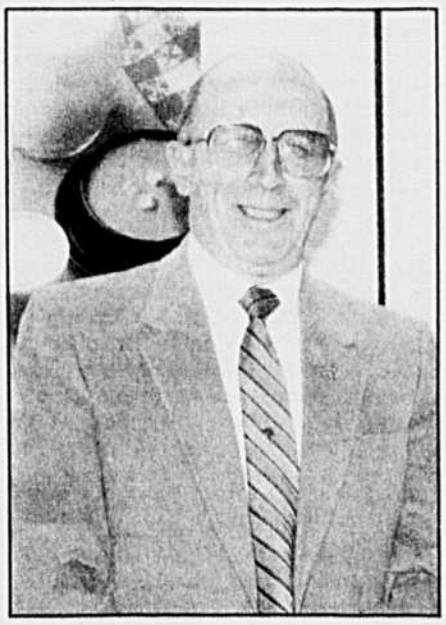
Unifarm

En Alberta, par exemple, Unifarm ne compte que 4 000 membres directs (sur 55 000 producteurs) même si on dit représenter neuf productions sur onze. Les 12 000 producteurs de porcs et les 30 000 producteurs de boeuf ont quitté l'organisation, il y a quelques années parce qu'ils étaient en désaccord avec les positions des autres productions sur les accords du Nid-de-Corbeau. Dans cette province, le Wheat Pool occupe une grande place mais l'organisation la plus puissante est celle des Cattlemen (boeuf). Une autre association générale, semblable à Unifarm, soit la National Farmer's Union, recrute des membres dans toutes les provinces des Prairies.

Unifarm est en place depuis 1970 mais ne compte que sept employés pour toute la province. Son lobbying consiste surtout à réduire les coûts de production en travaillant sur les intrants, comme les engrais, l'essence, etc. Le conseil d'administration est formé de représentants des 15 régions et des neuf productions.

Le Saskatchewan Wheat Pool: un peu la fédérée et un peu l'UPA

Cette organisation coopérative de la Saskatchewan a été fondée la même année que l'UCC en 1924. Aujourd'hui elle compte 65 000 membres actifs répartis dans 16 districts et neuf sous-districts. La Saskatchewan Wheat Pool est surtout connue pour ses 500 élévateurs à grains répartis dans toute la province, ses cinq élévateurs au terminus de Thunder Bay en Ontario, ses deux autres à Vancouver et un dernier à Prince Albert, aussi en Colombie-Britannique.



Le président de la Saskatchewan Wheat Pool, Garf Stevenson, pense que tous les agriculteurs du Canada doivent travailler ensemble sinon le pays pourrait perdre sa place sur les marchés mondiaux.

Un peu comme la Coopérative Fédérée au Québec, le pool de la Saskatchewan possède plusieurs centres de service sur les intrants et pour la vente et la location d'équipements agricoles. Plus de 60 % du grain de la province passe par le pool, le reste va à des compétiteurs privés ou coopératifs, comme la United Grain Growers.

Par certains côtés, la Saskatchewan Wheat Pool se rapproche aussi de l'UPA puisqu'elle s'occupe de mettre en marché du grain bien sûr mais aussi du boeuf, ce que les visiteurs québécois ne soupçonnaient pas au départ. En plus, la coopérative est propriétaire du plus important hebdomadaire agricole du pays, le Western Producer, avec 130 000 abonnés et d'une ferme de recherche.

Keystone, une tentative pour regrouper tous les producteurs du Manitoba

Il ne manque qu'une loi pour que Keystone puisse rassembler dans une seule organisation tous les producteurs agricoles du Manitoba. Fondée il y a quatre ans par Jack Penner et un petit groupe de personnes qui en avaient assez de voir les différents groupes travailler les uns contre les autres, Keystone se veut une organisation générale composée des régions et des productions comme cela existe au Québec avec l'UPA.

Sur les 25 000 producteurs de la province, 4 300 sont membres volontaires de l'association. On compte douze districts avec chacun douze personnes élues. Les femmes et les hommes ont également droit de vote et peuvent être élus à un poste. L'assemblée annuelle compte 224 personnes, le conseil général 68 et l'exécutif 16. Les 15 spécialités ont droit à 20 sièges dont un chacun plus quatre directeurs regroupant plusieurs productions (volailles, viande rouge, petites productions, céréales).

Il en coûte 75 $ par an pour être membre de Keystone, dont 15 $ restent dans les régions et 1 000 $ par spécialité. Aucune loi ne reconnaît encore l'organisation comme étant la seule pouvant représenter tous les agriculteurs du Manitoba. Ses dirigeants font des pressions auprès du gouvernement néo-démocrate pour que cela aboutisse. Actuellement, on ne compte que trois employés permanents et le budget global de toute l'organisation n'est que de 275 000 $ par an.



Jack Penner, président de Keystone, met toutes ses énergies à obtenir une loi qui permettrait de cotiser à la source tous les agriculteurs du Manitoba.

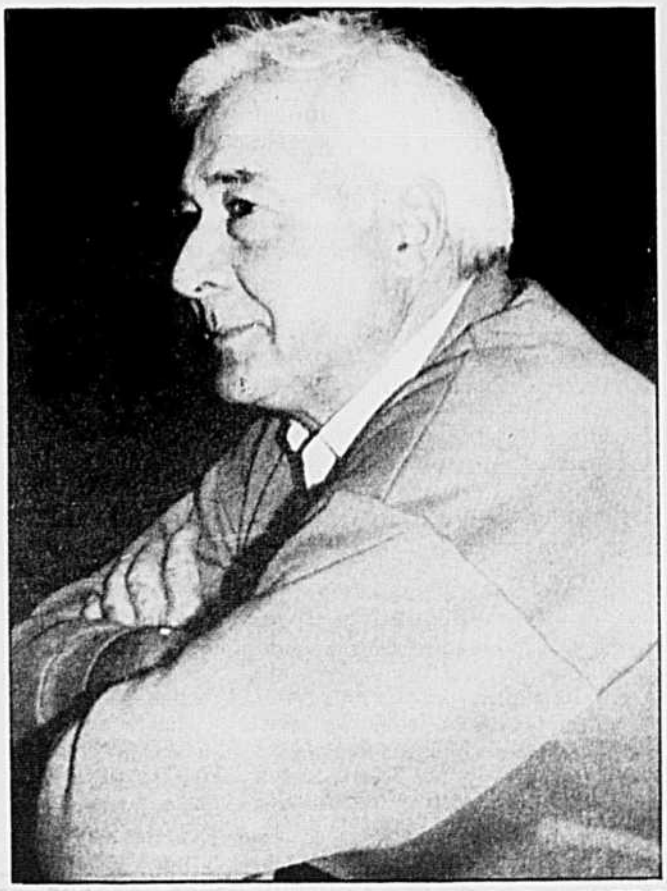
Une campagne est en cours présentement pour doubler le nombre de membres, mais on reconnaît la difficulté de rejoindre les 15 groupes ethniques différents chez les producteurs manitobains. C'est d'ailleurs ce qui pourrait expliquer en partie la différence entre le niveau d'organisation du Québec par rapport aux Prairies. Ici les Québécois francophones représentent la très grande majorité des producteurs agricoles alors que dans toutes les provinces de l'Ouest en plus d'être divisés entre producteurs de différentes origines, on l'est par groupe de production.

On comprend donc pourquoi l'UPA est perçue dans les Prairies comme une organisation très forte qui fait l'envie de ceux qui voudraient être mieux organisés et avoir un poids plus grand auprès des gouvernements sans se laisser dicter ce qu'ils doivent faire.

La semaine prochaine: la mise en marché

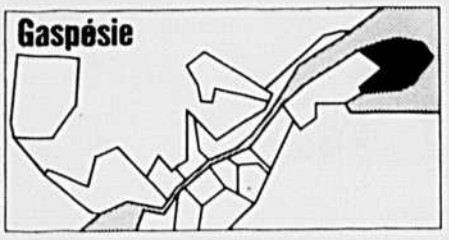


Ralph Jespersen, président de Unifarm, est de ceux qui croient qu'une association agricole forte regroupant toutes les spécialités est nécessaire dans chacune des provinces du pays, comme cela existe déjà au Québec avec l'UPA. Il est ici accompagné de Jennie Neveu, agricultrice québécoise, qui a agi comme interprète tout le long du voyage dans les Prairies.



Le président de l'UCC de 1969 à 1973, Albert Allain, habite maintenant au nord de Winnipeg. Il a vécu pleinement la bataille pour en arriver à la loi des producteurs agricoles que nous connaissons bien qu Québec. Cela a fait dire aux visiteurs québécois qui l'ont rencontré que les agriculteurs des Prairies devraient s'inspirer de ce qu'il a fait pour faire bouger des choses chez eux.

Chronique syndicale UPA



1— La tournée des secteurs:

La Fédération a participé aux assemblées générales des Syndicats de base de la Gaspésie. Deux points en particulier faisaient l'objet de consultation de la part de la Fédération: le financement de l'UPA et la préparation du colloque régional.

Au projet de financement de l'UPA, dans les divers secteurs les producteurs présents ont majoritairement signifié leur accord, même s'ils constatent que la part qui demeure à la Centrale est importante.

Les producteurs ont aussi indiqué deux grandes pistes sur lesquelles le travail de réflexion du colloque devrait porter: un programme d'aide aux infrastructures agricoles régionales ainsi qu'un programme régional de développement agricole global et polyvalent.

La participation moyenne se situe à 23% des membres.

Un compte rendu du colloque fera d'ailleurs l'objet de la prochaine chronique.

2— Relance du Syndicat de base des Îles-de-la-Madeleine:

Lors d'une assemblée générale tenue à Cap-aux-Meules le 1er octobre dernier, les membres du Syndicat de base des Îles-de-la-Madeleine ont décidé de relancer les activités de ce syndicat. Le conseil d'administration est de nouveau en fonction. Le président sortant, monsieur Jérémie Arsenault a été reporté à la présidence. Trois nouveaux administrateurs et une nouvelle secrétaire ont été élus.

Il faut rappeler que suite aux audiences publiques de la CPTAQ aux Îles, audiences dans lesquelles la CPTAQ évoquait la proposition d'une «zone verte vide, plus inclusion», la version raffinée d'une zone blanche (1), les membres du conseil du Syndicat avaient décidé de ne plus se présenter aux divers postes, et personne ne semblait intéressé à prendre la relève à la direction du syndicat. Les administrateurs démissionnaires soulignaient d'ailleurs l'apathie des membres et le peu d'appui populaire face à l'agriculture.

Certains projets concrets se profilent à l'horizon et une partie importante des membres a décidé d'y contribuer.

3— Aménagement par les OGC sur le territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie:

	Travaux	$
Programmation	3005 HA	1236332
Réalisation (réalisée)	1962 HA	782885
Pourcentage (%)	65,2%	63,3%

* Reboisement printemps 1987: 2026500 plants

* Entretien de reboisement été 1987: 700 HA (inclus dans les réalisations)

Présentement, les différents groupements ont des travaux d'engagés pour près de 90% du budget initial. Nous avons fait une demande de budget supplémentaire auprès du MER, région 01 pour un montant de 167000$. Les récentes conversations que nous avons eues avec des officiers du MER signalent la possibilité d'obtenir au moins 80% de notre demande, soit 134000$. Déjà, 70700$ ont été confirmés pour l'OGC de Percé suite à une demande de 85834$ de budget supplémentaire.

Cette année est d'ores et déjà celle du plus gros budget utilisé en aménagement regroupée sur le territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie.

De plus, nous avons à notre disposition un budget de 33750$ pour réaliser 199 plans de gestion.

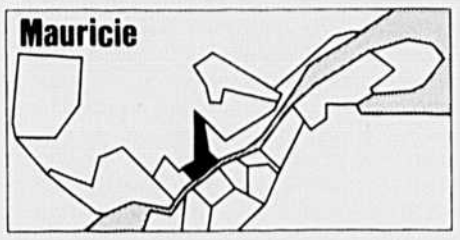
4— Plan de l'Est — volet forestier en Gaspésie:

Le succès du programme fédéral se maintient en Gaspésie et les réalisations forestières, grâce à l'aide individuelle ont augmenté significativement cette année:

— plus de 800 adhérents propriétaires de boisés privés
— 1,5 million de plants reboisés en 87 soit le double de l'année dernière
— 1800 hectares de traitements sylvicides prévus.

À la fin septembre, les objectifs de l'exercice qui se termine le 31 mars 1988 étaient réalisés à 70% en terme de nouveaux dossiers traités, et à 80% en terme de travaux réalisés par les propriétaires. Pendant l'automne se réalise la plupart des préparations de terrain pour le reboisement de l'année suivante. On peut prévoir un dépassement des objectifs, si le temps est suffisamment clément et, dans cette éventualité, un budget additionnel pourra être disponible.

Les équipes techniques affectées à la livraison du programme ont été particulièrement chargées cette saison. C'est pourquoi, nous suggérons aux propriétaires de boisés privés qui désirent s'inscrire au programme de le faire dès maintenant afin de s'assurer que leur dossier soit traité en début de saison 1988 ou même dès cet automne dans certains secteurs du territoire gaspésien. Nos points de service sont situés dans les bureaux de l'UPA et des Organismes de gestion en commun.



Formation professionnelle agricole

Quelque 27 représentants des divers intervenants impliqués directement dans la formation professionnelle agricole (bureau régional et bureaux locaux du MAPAQ, commissions scolaires et CEGEP, répondant en formation agricole, producteurs(trices) agricoles de 6 syndicats de base et Fédération de l'UPA de la Mauricie) participaient lundi, le 19 octobre dernier, à une rencontre régionale convoquée par la Fédération de l'UPA de la Mauricie et dont le but consistait à présenter un nouveau mode de fonctionnement au plan de la promotion de ce type de formation. La nouvelle structure adoptée vise à mieux soutenir les producteurs(trices) agricoles responsables dans l'exercice de leur mandat grâce à des objectifs et une démarche plus clairs, à un ciblage de cours correspondant aux besoins prioritaires des producteurs, et à la collaboration précieuse de représentants(es) des intervenants concernés.

Colloque sur la dégradation des sols

Dans la foulée du colloque provincial de l'UPA, la Fédération de l'UPA de la Mauricie tiendra, le mercredi 11 novembre prochain, à la salle Champlain de l'hôtel Le Baron, à Trois-Rivières, une journée de réflexion et d'orientation relativement au phénomène de la conservation des sols. À cette occasion, les producteurs agricoles pourront entendre deux (2) agronomes du bureau régional du MAPAQ dresser le portrait de l'état des sols en Mauricie de même que les principales causes qui sont à l'origine de la dégradation actuelle. Mgr Gérard Drainville énoncera les grands principes sous-jacents à une gestion équilibrée de la terre tandis que M. Rodrigue Bouchard, producteur agricole du Lac-St-Jean, fera partager son expérience de pratique d'une agriculture rentable sans utilisation d'engrais chimiques et de pesticides.

Service d'emploi agricole

Dans le but de contrer l'actuelle pénurie de travailleurs permanents existante en Mauricie, le Service d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de la Mauricie vient de mettre en branle un projet qui l'amènera à réaliser une enquête auprès des producteurs(trices) agricoles pour connaître leurs réactions à diverses propositions de fonctionnement au plan de la gestion des ressources humaines (embauche, conditions salariales, condition de travail, etc.) qui pourraient constituer des incitatifs valables pour attirer et conserver une main-d'oeuvre qualifiée dans le secteur de l'agriculture. Parallèlement à cette activité réalisée auprès des producteurs(trices) agricoles, une démarche approfondie d'identification et de sensibilisation de clientèles cibles potentielles sera entreprise. Finalement, une stratégie d'intervention découlant des résultats obtenus lors de la concrétisation des deux premiers volets devrait permettre de pallier aux problèmes de recrutement actuellement vécus.

Manifestation

Quelque 300 producteurs de bovins en provenance de toutes les régions du Québec se sont rendus manifester devant l'Abattoir de la Mauricie Inc. de St-Louis-de-France le 5 octobre dernier étant donné que cet établissement ne se conformait pas au nouveau règlement sur la vente des bovins sanctionné le 12 mai dernier par la Régie des marchés agricoles du Québec en versant des commissions à des commerçants pour qu'ils l'approvisionnent directement en bovins. Une rencontre ultérieure (9 octobre 87) tenue à Longueuil entre la Fédération des producteurs de bovins du Québec et les dirigeants de cette entreprise devait convaincre ces derniers de se soumettre au nouveau règlement pour éviter les fortes amendes auxquelles ils s'exposaient. La solidarité syndicale, ça donne des résultats!

Congrès de secteur

Quelque 250 producteurs(trices) agricoles ont participé aux délibérations se rapportant aux divers sujets d'origine provinciale et/ou régionale abordés dans le cadre des congrès de secteur des 8 syndicats de base de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. La teneur des résolutions formulées lors de ces assemblées de consultation laisse entrevoir un congrès régional des plus intéressants en raison de leur diversité et des positions différentes se rattachant à l'un ou l'autre thème discuté. Signalons en terminant que la participation s'est maintenue, en terme de pourcentage, au niveau observé en 1986.

Tournée provinciale des S.E.I.

Le 14 octobre dernier, les membres du Comité d'éducation, d'information et d'animation de la Fédération de l'UPA de la Mauricie participaient, en compagnie de Pierre-Nicolas Girard, directeur du SEI à la Confédération, à une importante journée permettant de faire le point sur les activités réalisées régionalement et provincialement dans ce secteur d'activités, d'établir et de confronter les priorités de travail respectives pour l'année qui vient et d'aborder des dossiers ayant des incidences importantes sur la vie des producteurs agricoles comme la formation professionnelle agricole, la formation syndicale et la consultation permanente.



C.A. des Fédérations le 13 octobre 1987

Les Conseils d'administration des Fédérations de l'UPA de Québec Est, Nord, Ouest, se sont réunis le 13 octobre dernier. L'ordre du jour était particulièrement chargé, avec entre autres, la préparation des assemblées générales annuelles du 27 octobre prochain, l'adoption de la politique d'aide aux syndicats et aux organismes, le suivi de démarches entreprises dans les dossiers des tensions parasites, de l'environnement, et le libre-échange.

Concernant ce dernier point, les Conseils d'administration ont résolu à l'unanimité, d'expédier un télégramme d'appui à la position défendue par le président général, Jacques Proulx. Des copies du télégramme ont été expédiées aux premiers ministres du Québec et du Canada, ainsi qu'à Michel Pagé et Pierre Blais, ministre d'État à l'agriculture. De plus, les Fédérations continuent d'exiger du Gouvernement canadien l'organisation d'un plébiscite national (élections ou référendum).

Quand vous lirez ces lignes, deux rencontres auront eu lieu respectivement avec les sous-ministres du MAPAQ le 21 octobre 1987 et avec le ministère de l'Environnement le 23 octobre 1987. Les Conseils d'administration rencontreront en effet le MAPAQ sur la question des programmes agricoles et autres dossiers d'importance, puis sur le MENVIQ, la question de l'environnement et de l'application du rapport Dagenais, qui recommande l'octroi de subventions aux agriculteurs et agricultrices pour leur installation de conservation des fumiers.

Assemblée générale annuelle du Syndicat des agricultrices de la région de Québec

Le 14 octobre dernier, plus de cinquante agricultrices de la région de Québec étaient réunies pour l'assemblée générale annuelle de leur syndicat. Il s'agissait de leurs premières assises annuelles depuis la fondation du syndicat le 6 mai dernier. La participation fut excellente.

Modification aux règlements:

Une modification importante a été apportée à la définition de membre, afin d'accueillir les travailleuses agricoles directement impliquées sur les fermes.

Élections:

En vertu des règlements, trois comtés, Bellechasse, Mégantic et Portneuf devaient procéder à l'élection d'une représentante. Dans les deux derniers comtés, les administratrices ont été reconduites à leur poste. Dans Bellechasse le poste est pour l'instant vacant.

Conférence:

En après-midi, le directeur du service de fiscalité et de comptabilité des Fédérations présentait une conférence fort appréciée sur le thème de l'Association entre conjoints. Les participantes ont démontré leur grand intérêt pour ce sujet par un feu roulant de questions.►

Suite de la page 8

Résolutions:

La journée s'est terminée par des débats et l'adoption de plusieurs résolutions. On demande au gouvernement fédéral des allocations de formation pour les femmes qui suivent 12 heures et plus de cours par semaine. On demande plus de ressources financières pour la formation professionnelle en agriculture et en particulier, pour la réalisation du plan de formation des agricultrices proposé par l'ITA de La Pocatière.

L'assemblée a également accordé un appui sans réserve aux prises de position du président général Jacques Proulx dans le dossier du libre-échange. Les agricultrices manifestent une profonde inquiétude face à l'inclusion de l'agriculture dans l'accord et ont fait parvenir des copies de cette résolution aux premiers ministres du Canada et du Québec, ainsi qu'aux ministres de l'Agriculture.

Finalement, elles ont étudié les recommandations du Comité sur le statut de producteur agricole. Une modification a été apportée à la première proposition concernant les fermes de groupe. L'assemblée propose pour les fermes de groupe, une première cotisation équivalant à celle du propriétaire unique et que les autres membres de la ferme de groupe versent une demi-cotisation.

LIBRE-ÉCHANGE

L'UPA rencontre Robert Bourassa

par André Belzile

À la demande de l'UPA, le premier ministre Robert Bourassa entouré de quelques ministres et hauts fonctionnaires a accepté de discuter de libre-échange avec des représentants de l'Union. Bien que chaque groupe ait répété sa position, on s'est quand même entendu sur un point: la création d'un groupe de travail commun pour analyser point par point le projet d'entente avec les États-Unis.

Des positions connues

C'est la presque totalité des membres de l'exécutif de l'UPA qui ont rencontré le premier ministre québécois accompagné entre autres par Michel Pagé et Pierre Macdonald, respectivement ministre de l'Agriculture et du Commerce extérieur; ce dernier était responsable des négociations pour le Québec.

Pour le gouvernement du Québec, M. Bourassa a d'abord déclaré qu'il était pour l'entente dans l'intérêt collectif de l'ensemble de l'économie québécoise. Le Canada se devait d'enrayer la détérioration du climat commercial avec les États-Unis, de consolider son marché d'exportation. Enfin le Québec a, selon M. Bourassa, besoin de capitaux américains pour stimuler son économie. Du côté de l'agriculture, la position du gouvernement est connue: il n'y a pas trop à s'inquiéter car nos programmes de subventions et de contingentement sont maintenus.

Pour l'UPA, Jacques Proulx affirmait que les subtilités de l'entente laissent présager des risques à moyen et long termes sur notre façon d'organiser l'agriculture. Les inquiétudes du monde agricole viennent, entre autres, du pouvoir d'imposer des droits compensatoires, de l'abolition progressive des tarifs douaniers, des augmentations de quotas d'importation, de l'entrée des produits de substitution... Enfin l'UPA croit que cette entente constituera un précédent pour la renégociation des accords internationaux du GATT: le Canada pourra alors difficilement défendre une position différente de celle des États-Unis.

Un mince accord

Le gouvernement du Québec et l'UPA ont convenu de former un comité d'experts chargés d'analyser précisément le projet d'entente. À la suggestion du ministre Macdonald, ce comité tentera de clarifier point par point tous les aspects qui inquiètent la classe agricole. Bien que l'entente ne puisse être modifiée, la rédaction du texte officiel n'est pas faite. C'est donc à ce niveau qu'il pourra y avoir intervention: le gouvernement du Québec pourra alors, suite aux discussions du comité, tenter de resserrer ou clarifier les aspects qui semblent imprécis.

ECHOS de la direction

* INFORMATION SYNDICALE

Le Service d'éducation et d'information va procéder à une recherche sur l'impact de l'information syndicale au sein de l'UPA. Cette recherche se fera durant le mois de novembre. Il s'agira de présenter à l'exécutif des bases nouvelles d'une stratégie d'information s'adressant aux administrateurs et administratrices de l'UPA.

* TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

L'UPA a reçu le volumineux rapport gouvernemental (400 pages) sur la réforme des tribunaux administratifs. La première constatation encourageante, c'est la recommandation de maintenir la Commission de protection du territoire agricole, la Régie des marchés agricoles et la Cour municipale. Le rapport Gobeil, de triste mémoire, proposait la suppression de ces outils vitaux. Le rapport recommande aussi la fusion du Bureau de révision de l'évaluation foncière et de la Chambre d'expropriation de la Cour provinciale en un nouveau Tribunal des affaires immobilières.

L'UPA va poursuivre ses démarches pour que le gouvernement procède au recrutement de juges spécialisés en matière agricole.

* LIBRE-ÉCHANGE

Lors des deux réunions au niveau des experts (UPA-MAPAQ-Commerce extérieur) sur le libre-échange, suite à la proposition du Premier ministre Bourassa, deux constatations apparaissent clairement:

— L'on reconnaît, du coté du gouvernement, que l'Accord signé contient «une erreur technique» du fait que les références à l'article XI du GATT sont imprécises dans la mesure où les États-Unis et le Canada ne spécifient pas leurs intentions claires face au contenu même de cet article qui touche exclusivement l'agriculture. Le gouvernement ajoute qu'il faudra surveiller l'entente finale à ce sujet.

— Ces réunions ont permis à l'UPA d'obtenir des informations additionnelles.

Par contre, à la lumière des discussions, les appréhensions de l'UPA ne sont pas atténuées et notre interprétation de l'Accord ne varie pas.

* AGRO-MÉTÉO

Les intentions prochaines du gouvernement fédéral de charger des frais pour les services agro-météorologiques sont maintenues. Pourtant, une étude fédérale démontre clairement que l'agriculture est le secteur où ce genre d'informations a le plus d'impact.

Nous demandons donc, cette fois-ci à Environnement Canada, de respecter ses propres programmes qui prévoient le maintien de ce genre de service lorsqu'ils ont un impact sur la santé et la sécurité du public. Du reste, l'UPA est prête à collaborer au niveau de l'information des producteurs et de la diffusion des données dans le milieu.

* CONGRÈS GÉNÉRAL

Le thème du prochain congrès général sera le suivant: «L'agriculture: au coeur de l'économie québécoise».

Source: Secrétariat général de l'Union des producteurs agricoles

Une citrouille refusée dans tous les concours

par France Groulx

La citrouille de 1500 livres de monsieur Al Oween a été refusée dans tous les concours de citrouille de la province. Convaincu de battre tous les records existants, M. Oween vit une situation de complète frustration.

La sombre histoire a commencé il y a environ une semaine lorsqu'un voisin du cultivateur en question a logé un appel à la Fédération des producteurs de lait. Le voisin espion aurait vu M. Oween irriguer avec du lait ses citrouilles... et du lait produit hors quota!

Le voisin perspicace, aurait même passé plus de 48 heures juché dans la cime d'un arbre pour prendre le cultivateur en flagrant délit. Et ce qui devait arriver arriva; vers minuit M. Oween, tenant un boyau directement branché sur le «bulk tank» arrosa ses sept citrouilles durant une bonne quarantaine de minutes. Se croyant à l'abri des regards de tous, il retourna se coucher. Le voisin, un vendeur dans un magasin Direct Film, détient cependant une pièce à conviction, soit une photographie de M. Oween en pleine action.

À la suite de ces événements, la plus grosse citrouille qui n'ait jamais existé sur terre se voit refusée à tous les concours au pays. Si l'entente du libre-échange se signait, peut-être M. Oween aurait-il au moins la chance de présenter son spécimen dans les concours américains!

Certains diront qu'il ne faut pas tout croire ce que racontent les journaux. Si vous êtes de ceux-là, retenez au moins qu'il demeure toujours risqué de produire au noir et bonne Halloween!

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

belisle

EMPLOYÉ(E) DE FERME DEMANDÉ(E)

La ferme de Concentrés Scientifiques Belisle Inc. oeuvre dans le domaine de l'élevage porcin depuis plus de 6 ans et dans la production de sujets pur sang et hybrides depuis plus d'un an. De plus, la compagnie est le plus important fabricant de prémélanges de minéraux-vitamines au Québec.

Le poste:

Nous sommes à la recherche d'un(e) employé(e) de ferme pour compléter notre équipe.
Les tâches de l'employé(e), sous la responsabilité du gérant de ferme, seront:
1- Surveillance du troupeau de truies et des sujets en élevage.
2- Alimentation et soin des animaux en maternité pouponnière, et en engraissement.
3- Réparation et entretien des équipements et des bâtiments.
4- Aimer travailler en équipe.

Qualifications:

— Avoir une expérience pertinente dans l'élevage des porcs.
— Posséder une expérience pour le travail en maternité et en pouponnière.
— Être disponible.
— Avoir une bonne personnalité.

Si vous croyez être la personne que nous recherchons, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 15 nov. 1987 à l'attention de:

CONCENTRÉS SCIENTIFIQUES BELISLE INC. (FERME)
a/s Monsieur Marc Genest, agr.
196, chemin des Patriotes
St-Mathias (Québec)
J0L 2G0
Tél. 1-800-361-7082

Annonces classées

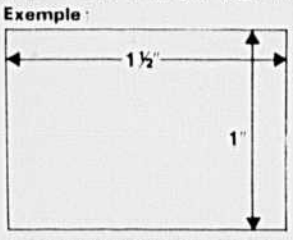
COÛT DE L'INSERTION

- *Annonces sans cadre: 40 ¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): 8,00 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,00 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 2,60 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 6,00 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif: ... 3,05 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple:



Annonce classée commerciale 42,70 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires
Christian Guinard ou **Réal Loiseau**

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES A L'AVANCE

VISA MasterCard ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530
Ligne directe Montréal: 521-4850

AIGUISAGE

AIGUISAGE de lames, "clippers" vaches et moutons, 4,00$ le set, postage en plus, nouvelle méthode d'aiguisage, finition éblouissante, garanti de coupe. MARCEL LAPOINTE, 415 St-François, Lambton, QC G0M 1H0, (418) 486-7747. 17/12

AIGUISONS lames de tondeuses pour chevaux, moutons et vaches. Reparons tondeuses Esculap, Sunbeam. Satisfaction garantie. ATELIER GE-MA, 395 Dupont, Mont-Laurier, J9L 2R6, (819) 623-6622. 2/88

TONDEUSES D'ANIMAUX (CLIPPERS)

Aiguisage de lames, pièces de rechange. Vente et réparation de toutes marques: UNIVERSAL SWISS, AESCULAP, STEWART-SUNBEAM. Commandes postales acceptées. COMEAU TRAYEUSE INC., 411, 3e Rang, Iberville, Qc, J2X 4M9. 19/11

REPARATIONS - VENTES - ECHANGES: Lames, tondeuses d'animaux, barbiers. Prix d'aiguisage: seulement 3,00$ set comptant, plus postages. FONTAINE W. (Clipper-Repair), 4255 Papineau, ch. 917, Montréal, H2H 2P6, (514) 521-3933. 19/11

AIGUISAGE de lames "clipper" vaches, moutons, 4$ set, postage en plus. Nous garantissons notre aiguisage. Pour un travail garanti, adressez: LES ATELIERS FONTAINE ENR., 134 Limoges, Sorel, J3P 1T3. Tél.: (514) 743-9623. 10/12

AIGUISAGE de lames vaches et moutons, 4$ le set + frais de poste; coupe garantie. VENTE, ÉCHANGE, RÉPARATION de tondeuse Sunbeam, Aesculap. LUCIEN & NORMAND LACASSE, 183, 1er rang est, St-Gervais, Bellechasse, G0R 3C0, (418) 887-3595. 1/88

NOUS AIGUISONS les lames de tondeuses à vaches. Aussi VENTE et REPARATION. Satisfaction garantie. DENOMMEE MOTEUR ELECTRIQUE, 121 Fafard, St-Cuthbert, J0K 2C0, (514) 836-2907. 17/12

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées dans une région de 75 milles autour de St-Hyacinthe. Paierais argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00.
Tél. (514) 549-4163

CHOIX TAUREAUX Holstein pur sang, croisés, venant d'Ontario, vêleront en octobre, novembre. Prix spécial pour plusieurs. ÉMILIEN CHOUINARD, Ste-Luce Rimouski, (418) 739-4505. 29/10



FERME RENCY ENR.
ÉLEVAGE DE GENISSES ET TAURES LAITIERES
À FORFAIT
440, 15e Rang
St-Samuel-de-Horton Qc
Tél. (819) 353-2417



PHARMACIE VÉTÉRINAIRE
MARIE-JOSÉE MORIN
Pharmacienne
2005, Richelieu
St-Marc sur Richelieu (Québec)
J0L 2E0
Tél. (514) 584-3697

VACHES LAITIERES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montee Allard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 3/88

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cte Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais: 4$, frais et manutention de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNESS ENR., 130 St-Georges nord, Asbestos, QC, J1T 3M7 (face au cimetière), (819) 879-7572. JNO

CHAROLAIS - PERCHERONS: Taureaux, vaches et chevaux de trait, à vendre à l'année, pour toutes les bourses. MARC LABRECQUE, (514) 244-5861. 1/88

JEAN PAIEMENT HOLSTEIN

Vaches et taures pur sang, hautement qualifiées, pouvant combler vos besoins de production et d'élevage. St-Benoit, Mirabel, J0N 1K0, (514) 258-3148, (514) 258-2257. 5/11

CHAROLAIS: Taureaux, femelles, pur sang, enregistrés, 6 - 8 mois, femelle croisée blanche, jaune. WILLIAM BRETON, Inverness, (418) 453-7734. 29/10

BÉLIERS Romanov, très beaux sujets 8 mois, très prolifiques, prêts pour faire l'accouplement, prix 350$. (819) 569-0918. 29/10

BOUCS: 1 Toggenbourg, 1 Nubien, pur sang, de lignée laitière. Échange ou vente. LES ÉLEVAGES RUBAN BLEU, ST-ISIDORE, (514) 454-4405. 29/10

AUBAINE! CHAROLAIS pur sang, très bons reproducteurs de 4 ans, descendants de Marco Polo (très doux), ainsi quelques génisses descendantes de ce taureau, Yamaska. PIERRE (514) 789-2933. 29/10

PLUSIEURS TAUREAUX Charolais de 14 à 18 mois. Élevage Charolais pur sang. CAMILLE DUVERGER, Ste-Clothilde-de-Horton, (819) 336-5590 29/10

TRUIES HYBRIDES F1, classés, à vendre. FERME DES MILOT INC. 550 boul. Trudel, Yamachiche. Tél.: (819) 296-3247. 18/2

SANGLIER mâles, laies, marcassins. Notre-Dame-des-Bois. Tél.: (819) 888-2654. 5/11

VACHES LAITIÈRES

15 Bonnes jeunes vaches laitières, fraîches ou dues sous peu, à vendre. Au choix, livrées. Inf.: (418) 453-2145. 5/11

CHAROLAIS

Vente complète de vaches et génisses pur sang (80), à l'encan de "Niesson Bros", CLYDE, Alberta, le 14 NOVEMBRE 1987 à 13 h 00. Pour catalogue, s'adresser à H. Lusson, B. 148, Clyde, Alberta, T0G 0P0. Tél.: (403) 348-5683. 5/11

HOLSTEIN

TAUREAUX pur sang de 3 à 12 mois, provenant de mère TB ou EX, jusqu'à 550 BCA. Livraison possible. PIERRE CARON, Plessisville. Tél.: (819) 362-7682. 5/11

BLANC, BLEU, BELGE

RENDEMENT à l'abattage pur sang 75%, croisé Holstein 65%. SEMENCE disponible 12$ la dose. B.B.B. Prescott (613) 679-4133. 5/11

PLUSIEURS TAURES de choix, à vendre, dues pour vêler bientôt. Tél.: le soir (514) 471-4457. 5/11

TROUPEAU LAITIER Holstein, fraîches vêlées et en tout temps. RÉSERVOIR à lait, TRAYEUSE et accessoires. Tél.: (514) 653-2898. 29/10

HOLSTEIN

BELLES TAURES pur sang, enregistrées (troupeau liste), vêlant septembre, octobre. Tél.: (514) 248-7022. 29/10

10 VACHES Hereford saillies par taureau Salers, à vendre. GERALD McGEE, route #3, Richmond. Tél.: (819) 826-2918. 29/10

CHAROLAIS: Taureaux de l'année, pur sang, enregistrés, lignée française; VACHES Charolaises non enregistrées, servies par taureau pur sang enregistré. Drummondville, (819) 478-2686. 29/10

SANGLIERS

1 MÂLE, 2 FEMELLES adultes, à vendre. Tél.: (514) 245-7913. 29/10

CHEVAUX de trait et chevaux de selle, à vendre. Tél.: (514) 478-2205. 29/10

TROUPEAU de 40 vaches, pesant 1 300 lb env. Simmental-Hereford, saillies par taureau Charolais pur sang 2 ans, dues à partir mars '88. (514) 539-2527. 29/10

2 JUMENTS Belges pur sang, enregistrées: 3 ans (1 000$), 4 ans (1 200$), couleur "sorrel". Région Drummondville. Tél.: (819) 477-1270. 5/11

TROUPEAU de vaches croisées Charolais, à vendre. Tél.: (819) 397-2972. 14/1

ATTENTION! À vendre: ÉTALON Belge pur sang, né 1979, blond, crinière blanche, 2 500 lb; 2 JUMENTS Belges pur sang nées 1977, 2 000 lb et plus; paire de HARNAIS chromés pour parade, ou tire. Tél.: (418) 598-6229. 19/11

CHEVAL Quarter Horse 6 ans, très bien dompté, selle et voiture; SELLE WESTERN Billy Royal. Sacrifierais à 2 600$ pour le tout. Tél.: (514) 742-0509. 19/11

PUR SANG BELGE

1 POULAIN 6 mois, 1 POULICHE 1 an. JUMENT 6 ans domptée, poids 2 300 lb sur balance. Toutes de très bonnes lignées. FERME COUTURE & FRERES INC. (418) 328-3591. 5/11

HEREFORD: Taures gestantes et taureaux de 18 mois, issus de bonnes lignées, pur sang et croisés. Tél.: (514) 789-2768. 5/11

SIMMENTAL

AMÉLIOREZ votre troupeau à peu de frais. TAUREAUX supérieurs pur sang à vendre ou à louer. J.J. BARRETTE, (514) 527-2495, (514) 655-5353. 19/11

SIMMENTAL

TAUREAUX Simmental, fils de Lyrick, 115 indice gain, plusieurs Bar 5 Destiny, Duncairnie Modeler. YVES LAROCHELLE, 776 Bélair, St-Jean-Chrysostôme, Lévis (418) 839-0382. 26/11

TAUREAUX Simmental pur sang, indice 108, 2 1/2 ans, à vendre ou à échanger pour vaches ou taures Simmental. Tél.: (418) 228-7716. 5/11

PAIRE de CHEVAUX Percherons noirs, 1 400 lb chacun, 3 et 4 ans, très bien dressés. Tél.: (514) 549-4597.

JUMENT blonde Belge, pesant 1 800 lb environ, 10 ans, bien domptée, bonne pour tire. Tél.: (819) 983-2407.

ANIMAUX DEMANDÉS

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 31/3

DÉSIRE acheter BREBIS Dorset et AGNELLES hybrides. Tél.: (418) 495-2751. 29/10

À VENDRE - DIVERS

Nouveau brûleur à brin de scie. Nouveau moulin à bois de chauffage. Nouvelle fendeuse à moteur et convoyeur avec traction. Déchiqueteur à fumier de mouton.

J.H. BOISSÉ ENR.
(514) 297-2715 JNO

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier inoxydable de 18", 24", 32", 39", 51" de large, en longueurs assorties. Échanges acceptés. Commandez tôt et bénéficiez d'escompte supplémentaire. Dépliant publicitaire sur demande. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, 43 Reid, Drummondville, Québec, J2B 7T5. Tél.: jour: (514) 568-6232, soir: (819) 477-2875. 26/11

RIPE DE BOIS à vendre, en sacs ou en vrac, à Normandin, au Lac St-Jean. LÉO LAVOIE (418) 274-3075, (418) 274-2141. 26/11

BATTERIES NEUVES pour toute application et usagées au plus bas prix. Réparation de batterie et chargeur. ROZON BATTERIE, 228 Jean Talon, St-Luc, (514) 348-0807, (514) 348-2370. 12/11

ÉVAPORATEUR Waterloo 3' x 11', rayons intérieurs 5", 1 panne 3' x 7' + 2 pannes 18" x 36", 6 ans d'usage, 2 000$; RÉSERVOIR à fond rond Waterloo 4' x 12' + support en acier, 500$, (418) 829-2263. 5/11

ÉVAPORATEURS USAGÉS à vendre: Jutras 3 1/2 x 12, Jutras 3 1/2 x 10, 2 Jutras 3 x 9, Cantin 3 x 15, Cantin 3 x 12, Cantin 3 x 11; FINISSEUR à sirop 2 x 7 Small, (418) 878-2363, (418) 878-2489. 12/11

ÉVAPORATEURS USAGÉS

(3) ÉVAPORATEURS à l'huile, st 5' x 11' Waterloo, hottes alum., préchauffeur, complet; POÊLE de finition, 2' x 6' pannes st, soudé à l'argon; SET DE PANNES 6' x 12' st. Waterloo; ÉVAPORATEUR 2' x 6, plis 5" st, flottes, cheminée, etc.; ÉVAPORATEUR neuf 2' x 8 métal., plis 5" Buckingham. Après 18 h 00 (819) 986-8784. 5/11

2 BOÎTES à grain sur wagon 4 roues, avec toit en plaque; 1 bOÎTE à animaux (8' x 16') pour camion 2 1/2 tonnes, (514) 794-2626. 19/11

BOIS pour érablière 24 po., 34 po.; POÊLE pour finir le sirop 2 x 5, à l'huile à chauffage, 5 ans d'usure, (514) 379-9292. 5/11

TONDEUSES D'ANIMAUX UNIVERSAL-SWISS et LAMES DIVERSES

Aussi: entraîneurs à vaches et réducteurs de choc, chaudières, étiquettes de cou et d'oreilles, brosses, étrilles, mousquetons (snaps) de toutes sortes, attache-queues, etc. Catalogues disponibles. 3,00$ remboursable à votre 1er achat. Vente gros et détail. Revendeurs demandés. LES IMPORTATIONS COMEAU, 411, 3e rang, Iberville, QC, J2X 4M9. (514) 347-2895. 19/11

FENDEUSE À BOIS Valac hydraulique, attache 3 pts, cylindre 8"; BANC DE SCIE Nordic sur P.T.O. attache 3 pts scie 32", (514) 656-3341. 19/11

THERMOS-KING gaz et électrique pour camion réfrigéré boîte 20'; THERMOS-KING diesel pour remorque réfrigérée de 45', (514) 656-3341. 19/11

CLASSEUSE d'oeufs; LAVEUSE d'oeufs. Prix 400$ le tout. Tél.: (514) 656-3341. 19/11

TRACTEUR Inter Farmall Super C, 1956, hydraulique "fast itch"; HERSE "fast itch" 24 disques; CHARRUE "fast itch" 2 raies. Tél.: (514) 656-3341. 19/11

1 200 CHAUDIÈRES à sucre 2 gallons, 500 chaudières 3 gallons, 500 couvercles, chalumeaux Joliette usagés. SHERBROOKE. Tél.: (819) 563-7472.

GÉNÉRATRICE ONAN

Génératrice Onan 55 000 watts, allant sur prise de force de tracteur 1 000 tours, très bon état, 4 000$. Tél.: après 18 h 00 (819) 362-6227.

SIROP D'ÉRABLE

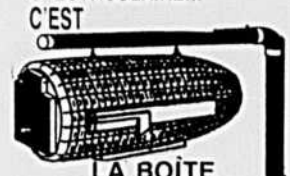
À vendre: 50 gallons de sirop d'érable, en contenant de 540 ml, classe A. Tél.: (819) 848-2231.

CLASSEUSE D'OEUFS Egomatic TR 30, avec laveuse Featherlite en acier inoxydable, 60 x 15 douz. à l'heure, très bonne condition. RICHARD VAILLANCOURT. Tél.: (613) 525-2546. 5/11

PORCHERIE. Équipements maternité cage gestation, mise bas, pouponnière porcelets, silo à moulée, génératrice, engraissement soigneur automatique, trémies, latte 4', (819) 623-7685. 26/11

TOIT DE SILO 14 pi. de diamètre, en très bonne condition, facile à ériger; POMPE à purin Lajoie. AUBAINES. (514) 265-3147. 26/11

ELLE EST BELLE... ROBUSTE... DISTINCTIVE... SPECTACULAIRE... C'EST



LA BOÎTE AUX LETTRES
qui en dit long sur la personne dont elle porte le nom

La toute nouvelle boîte aux lettres en forme d'épis de maïs est une création de l'International Maïsco Limitée et vous pouvez la commander directement du manufacturier. Construite en plastique robuste pour ne pas donner prise à la rouille, elle fera l'envie de tous les passants par sa forme originale et ses couleurs superbes. Elle peut être installée sur un poteau ou suspendue à une potence.
Ajoutez une note de beauté, de couleur et de bon goût à votre environnement. Commandez la boîte aux lettres la plus spectaculaire qui soit. À 49,50 $ plus taxe, c'est une aubaine... une aubaine spectaculaire.

SPÉCIAL DE LANCEMENT

Vous recevrez gratuitement le lettrage pour votre boîte.

International Maïsco Limitée
1062, route 139,
Wickham (Québec)
J0C 1S0
☐ chèque, mandat
☐ visa ou (C.O.D.) accepté
(819) 398-6624
Frais virés acceptés pour une commande

320 Pi. de chaîne de NETTOYEUR Houle, maille 7/8, longueur des palettes: 16 1/2 po., plus 56 pi. de montée neuve, à gauche. Nouveau modèle. Prix: 3 500$. Tél.: (819) 858-2091. 19/11

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE: Moteur Belarus diesel 31 h.p., pompe vacuum usagée 3 h.p., relacheur Lapierre usagé, génératrice Yamaha neuve, 5 000 watts 110 - 220 avec "starter" électrique, chaudières 1 1/2, 2 gal. aluminium, chalumeaux, (418) 277-2036. 26/11

WAGON DE FERME 6 roues, neuf, pneus auto, 1 200$; GÉNÉRATRICE Winco pour tracteur, 18 000 watts, 1 100$; GÉNÉRATRICE Yamaha neuve, 5 000 watts 110-220, 1 800$. (418) 277-2036. 26/11

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE RICHER DOUVILLE: Tubulures, évaporateurs Waterloo et Dominion Grimm, systèmes par osmose inverse, extracteurs de sève, pompes vacuum neuves et usagées. TOUT POUR L'ÉRABLIÈRE, (418) 277-2036. 7/1

TÔLE NEUVE

TÔLE prépeinte Muralic rouge vif, 27 feuilles 7' 8". Région Nicolet. Tél.: (819) 336-4437. 5/11

BÂTIMENTS

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60', hauteurs et longueurs telles que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cte St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES récentes, sur base d'acier 12' 4" x 8", toiture à pignon excédant bouts de 1' et côtés 2' 6", hauteur totale 10' 6", murs, doubles vitres teintées 1/4" charpentées aluminium; murs - plafond - plancher isolés, électrifiés. USAGE: maisonnette-solarium, comptoir routier fruits et légumes, etc. 3 000$, transport en sus, (514) 626-3866.

BOIS - MATÉRIAUX

PORTES DE GARAGE

NEUVES et USAGÉES. Opérateurs électriques. Spécialistes vente et installation, toutes grandeurs. Montréal (514) 256-1030, Ste-Ursule, 1820, rue Rinfret, cté Maskinongé. Appelez avant s.v.p. (819) 228-2569. 1/88

TUYAUX D'ACIER ONDULÉS
Ponceaux de plastique Big "O"
Tuyaux B.N.Q.
Pour champ d'épuration
Vente au prix du gros
TUYAU J. FRASER INC.
BELOEIL: (514) 467-9750
BEAUCE: (418) 387-3281
Sag. Lac St-Jean: (418) 668-5293
Ailleurs au Qc: 1-800-363-1333
JNO

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou bois recouvert de vinyle, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. 3/88

BOIS DE CONSTRUCTION - SPÉCIAL! À qui la chance? Un seul téléphone vous convaincra des bas prix: 2 x 3 à 2 x 10. CONTREPLAQUÉ: 3/8, 1/2, 5/8 et 3/4. ASPENITE 1/4 et 7/16, 4 x 4: 8' et 10', 6 x 6: 8'. Livraison compensation. ALCIDE PARADIS INC., 3040 boul. Laurier, Ste-Rosalie, à St-Hyacinthe, (514) 774-1242. JNO

CAMIONS À VENDRE

CAMION GMC 3 1/2 tonnes, 1981, moteur 366, 6 vitesses avec Roxell, 58 km, boîte 20 pi. pour animaux. Tél.: (418) 739-4505. 29/10

CAMION Chevrolet 1976, moteur 427 à essence, essieu arrière 23 000 lb, frein à air, boîte à moulée 15' Wellinga, 3 séparations, 6 bons pneus grandeur 1000R20, très propre; ROULEUSE à grain Omega 9 x 18, moteur 550, 10 h.p., 2 sets de rouleaux disponibles, dont 1 refait à neuf; ÉLÉVATEUR 77 1/2', godet 5" x 7", ventilé plastique, tête Omega 2 ans d'usage, moteur 550, 7,5 h.p. avec table de travail, base de fer, courroie; ÉLÉVATEUR 24' avec godet 4" x 5", métal ventilé, moteur 550, 3 h.p., table de travail, courroie, (819) 583-4444.

CAMION Ford 1976, avec boîte à grain, 5 sections. Tél.: (514) 372-5007. 5/11

CORRESPONDANCE

S.O.S. SERVICE DE RENCONTRE. Pourquoi rester seul(e)? Nous pouvons certainement vous aider à trouver l'âme soeur. Confidentiel et discret. De 11 h 00 à 22 h 00 (514) 447-2203. 12/11

RÉGION JOLIETTE. Agriculteur 27 ans, à son compte, désire rencontrer femme de 22 à 28 ans, aimant la ferme. But sérieux. Écrire à GILLES au 5880 chemin St-Gabriel, St-Félix-de-Valois, QC, J0K 2M0, ou tél.: (514) 889-5105. 19/11

AGENCE DE RENCONTRE LE FLIRT. Trouvez le compagnon ou la petite amie dont vous avez besoin. Gens sérieux seulement. (St-Hyacinthe) (514) 774-4180. Sur rendez-vous. 19/11

FEMME 52 ans non fumeuse, 5'5", 150 lb, belle personnalité, désire connaître veuf ou célibataire bon caractère, 5'7" et +, soixantaine. Aventurier, drogué, alcoolique: s'abstenir. (819) 477-8391.

HOMME veut connaître cultivateur pour amitié et aider aux travaux. Toutes régions. Frais virés acceptés. MARCEL. Surtout matin ou soir (418) 832-8629. 26/11

DIVERS

LOCATION D'ESPACE pour hivernement de RUCHES d'abeilles, réfrigéré, ventilé, très peu de manipulation, entrée et sortie sur palette. Réservez tôt (418) 831-5686. 5/11

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME élevé sur ferme laitière, disponible pour travail sur ferme à temps partiel. Toutes régions. Surtout matin ou soir (418) 832-8629. 26/11

EXTERMINATION

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

DUCHESNEAU & FILS INC.
Maître Exterminateur
CONSEILS GRATUITS ET OUVRAGE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 13 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants:
Montréal: (514) 332-9760, Joliette: (514) 756-0722, Victoriaville: (819) 758-3643, Drummondville: (819) 472-3815, Thetford Mines: (418) 338-2088, Sorel: (514) 742-4711, Valleyfield: (514) 371-4995, St-Jérôme: (514) 438-5727, St-Hyacinthe: (514) 773-6995, Dorval: (514) 636-6399, Longueuil: (514) 674-0443, Granby: (514) 372-0593, St-Jean: (514) 347-7070 JNO

FOIN - GRAIN - PAILLE

MARCHANDS DE GRAINS
Les élévateurs Gendron Inc. achètent et vendent tous les grains: maïs, maïs humide, orge, blé, avoine, soja. Livraison incluse ou à prendre aux élévateurs. Téléphonez sans frais.
1-800-363-1302

ACHAT DE FOIN, MIL ET LUZERNE
1re coupe et 2e coupe
et aussi paille.
Tél. (514) 244-5463
Yves Bédard
St-Sébastien
Cté Iberville

☐ DE L'ALBERTA ☐

La seule vraie
luzerne en cube
minimum **16 % protéine**

Contactez:
Accommodation R. Duchênes inc.
Hyppodrome Blue Bonnets
(514) 629-1661
*** Représentant demandé.**

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille.
610, De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392. JNO

ACHÈTE foin et paille de bonne qualité. VENDS ripe de bois en sac. RENÉ NORMANDIN, Mont St-Grégoire. Tél.: (514) 347-7714. 7/88

ROLLAND GOSSELIN: Commerçant foin, paille, ripé de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et aux États-Unis. ST-LAZARE BELLECHASSE. Tél.: (418) 883-3608. 8/88

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN-LEMAY, (514) 792-2375, (514) 792-2118. 11/8

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année 87-88. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX: (613) 679-2623. 19/11

MAÏS HUMIDE à vendre. Livraison partout. MARIO SALVA. Tél.: (514) 782-2890. 5/11

FOIN, PAILLE à vendre. Transport inclus. St-Jean-Chrysostôme. Tél.: (418) 839-4472. 21/1

MAÏS ST-MARCEL INC. Sommes acheteur de BLÉ de consommation humaine. ACHETONS et VENDONS tous les grains: maïs, maïs humide. Livraison partout ou à prendre à l'élevateur. Tél.: (514) 794-2098. 7/88

MAÏS-GRAIN humide et sec, à vendre. RENÉ NORMANDIN, Mont-St-Grégoire. Tél.: (514) 347-7714. 5/11

JE SUIS de la région de St-Hyacinthe. MAÏS-GRAIN humide, à vendre. Tél.: (514) 796-3342. 29/10

MAÏS-SEC bonne qualité, bon prix, livraison partout. Tél.: (514) 795-3382, 795-6235. 19/11

MAÏ-GRAIN humide ou sec, à vendre. Tél.: (514) 792-6321. 19/11

700 BALLES rondes (4 x 4) FOIN DE MIL et TRÈFLE, à vendre, poids 500 lb, prix à discuter. Région Drummondville, (819) 395-4616. 26/11

MACHINES - OUTILLAGE

EXCAVATEUR KELLY



Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" 10'6" 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: 819/821-2015

JOBER

Pièces d'usures pour CHARRUES et CULTIVATEURS
- versoirs
- déflecteurs
- pointes
- disques
- contre SEPS
- socs complets
- plaques

pour les marques: J.D., M.F., IH, Ford, Allis Chalmers, White Oliver.

COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
1635, route 133
Sabrevois (Québec)
(514) 346-9431

SPÉCIAUX

WIL-RICH CHISELS neuf
3 points — 10 dents à ressorts. Spécial **3 490$.**

CHOP & CHISELS neuf
Traîné — 7 dents et disques, **6 200$** — 9 dents et disques, **6 850$** — 11 dents et disques, **7 300$.**

3 ans de garantie sur les dents de chisels.

WIL-RICH CHARRUES neuf
À haut dégagement. Semi-portée 3, 4, 5, 6 raies. Traînée, 5, 6, 7 raies, **à prix d'aubaine.**

COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
(514) 346-9431

SPÉCIAL TRACTEURS
- JD 3130 + cab 16 500 $
- JD 3140 + cab 17 500 $
- Ford 4000 4 R/M cab + looder 11,500 $.
- JD 2120 8 000 $.

PLANTEUR À MAÏS
- JD 7000 6 rangs 10 500 $
- White 5100 6 rangs 10 500 $

Équipement Réal Leblanc Inc.
230, Marquis
St-Celestin J0C 1G0
(819) 229-3686

GRAND SPÉCIAL FIN DE SAISON SUR BATTEUSES

FAUT QUE ÇA SORTE!

MF 205 gaz + Table et Reel de broche

MF 300 Table et Reel à broche II **Plan sans intérêt, 1er sept. 88**

MF 540 cab + air + hache paille Table et Reel 13'

MF 550 cab gris 500 h. Hydro nez 5 rgs MF 1153 **Plan 8,9 % - 4 ans**

MF 550 cab gris 1300 h hydro nez 4 rgs 1143 Table et Reel U2 15' **Plan 8,9 % - 4 ans**

MF 550 cab rouge + air hydro Hache-paille nez 4 rgs 1143

MF 750 cab gris + hydro 1100 h 1982 nez 6 rgs MF 1163 **Plan 8,9 % - 4 ans**

MF 760 4 R/M cab gris + air hydro 1600 h. 1981 nez 6 rgs 1163 Table et Reel U2 15'

MF 850 cab gris + air hydro 1300 h. 1983 nez 6 rgs 1163 Table et Reel U2, 15' **Sans intérêt, 1er sept. 88 ou 8,9 % - 5 ans**

JD 4400 Diesel 1979 nez 4 rgs.

TR 85 hydro 1985 1000 h. Table 16', nez 6 rgs

TR 85 hydro 1982 vitesse variable. sur le nez 6 rgs Table 15'

TR 70 pour pièces

INTER 715 diesel hydro nez 4 rgs Table 13' **sans intérêt 1er sept. 88 ou 8,9 % - 5 ans**

Pour information:

Viens Équipement
999, rue Marcoux
Granby, Qué. J2G 8C8
Claude Martel
Tél. (514) 378-9891 Bur.
(514) 460-7187 Rés.

SPÉCIAL TRACTEURS
- Camion GM avec chargeur à bois
- Trailer dumper 8 tonnes
- INTER #674 cab remis à neuf
- JD 3130, 1979
- Planteur JD 7000 4 rgs + moniteur
- Presse JD 336, très bonne cond.
- Batteuse Inter #105 faux et ramasseur
- Presse NH modèle 276 comme neuve
- Presse Hesston 4500 avec lance-balles

équipements BRUNEAU
180, rue des Industries
Lavaltrie J0K 1H0
Tél (514) 586-3086

FAUT QUE ÇA SORTE
- Oliver #1450 (pièces)
- MF 50 cab + chargeur. Bijoux.
- JD 1830 chargeur + cab
- MF #265

FAUCHEUSES ET PRESSES ET COMBINÉ
- NH 479
- Inter 1190
- Heeston 1014
- NH 315 + lance-balles
- N. H. 320 + lance-balles
- Combiné J.D. #4400
- Combiné AC., modèle E

Centre Agricole J.L.D. Inc.
12 535, rte 148
ST-AUGUSTIN, MIRABEL
J0N 1J0
(514) 258-2492



Camion Ford LT 8000 moteur M.A.N. D2566 MTE. Turbo 310 HP 95 000 milles. REF. U.A.P. Essieux 16-38, Transmission RTO 95-13 Ratio 4", wheel Base 222", châssis double, carrosserie excellente, investis 31 000 $ en 1984 sur moteur, transmission, différentiel, carrosserie. Boîte aluminium 20 pi, 2 séparations, P.T.O. à air, cylindre Edbro. Prix 30 000 $ un seul conducteur, entrenu très régulièrement.
Tél. le soir (418) 492-6715

SPÉCIAL BATTEUSES

- M3-85 nez 630
- N6, 85, 8 rgs 4 wd
- K, 2 tables
- L2 81 2 tables
- L3 83 4 R/M 2 tables
- TR70 hyd Caterpillar
- 1 Inter 715, 2 tables

USAGÉS
- White 1470 2 R/M
- Belarus 180 HP articulé 23" x 26 R2 roues doubles
- Belarus 800 + cab
- JD 3130 + cab
- JD 2140
- MF 255 loader
- AC 6080, cab 4 WD + loader
- Charrue 3 raies neuve automatique $2 900 quantité limité

FAITE-NOUS UNE OFFRE
- Choppers à mais 4 rangs
- 1 Chopper Brady
- Choix de charrues usagées

ALLOWAY à Belarus — DEUTZ ALLIS

Équipements H. Palardy inc.
51, Principale St-Damase, cté St-Hyacinthe
Tél. (514) 797-3325

TRACTEURS
- **JD 2010** à gaz avec chargeur
- **JD 302u** + cab + chargeur #148
- **JD 1830** moteur neuf, peinture neuve A-1
- **JD 1830** + cab + chargeur, comme neuf
- **JD 1830** + chargeur, très propre
- **Oliver 1655** 4x4
- **J.D. 2120 cab** excellente condition. Très propre.
- **Ford 5000** diesel Transmission Sélecto
- **AC 6080 4 R/M** + cab peu d'heure
- **JD 3130 2 R/M,** + cab 1200 heures.

Batteuses
- **JD 6600** avec tables et nez 6 rangs
- **JD 3300** à gaz + cab nez 3 rgs et table à grain très bonne cond.
- **Batteuse MF #82** avec table 10' **2 batteuses JD 4400 1 batteuse MF 35**
- **Fourragère JD** nez 2 rgs
- **Fourragère NH** #Super 717 nez 1 rg
- **Casseuse à mais** N Idea 1 rg
- **Égrenneuse à mais** N Idea 2 rgs

Équipements Aganier Ltée
1325, boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118
Région ouest 827-2646
Alain (514) 454-2118

Batteuses usagées

1 Gleaner N-5, rotative.
1 Gleaner L2, 1981, 4RM.
1 Gleaner L, Hydro, air.
1 Gleaner F2, 1980.
1 Gleaner F, cabine
1 Gleaner G, cabine
1 Gleaner K, cabine
1 Gleaner E"
2 Gleaner E.
2 Oliver 525, cabine, 3rg.
1 Ford 620.
1 Inter 303, 3 rg, 10 pieds
1 MF 510, 4 rg, 13 pieds.
2 Nez à mais, 3 rg.
5 Nez à mais, 4 rg.
4 Nez à mais, 6 rg.
Pièces de rechange neuves ou usagées.

TRACTEURS U
- Deutz-Allis 8010, 159 HRS.
- Allis-Chalmers 6080, 4RM.
- Allis Chalmers 7020, Power Shift, 125 HP.
- Allis-Chalmers 200, 95 HP.
- Allis-Chalmers 185, 75 HP, 18,4 x 34 rég.
- Allis-Chalmers 5040.
- Case 1170, 120 HP.
- Ford 2000 avec pelle.

DIVERS
2 Andaineuses Inter 201.
1 moulange N.Holland 351.
1 nez à mais N. Holland, 1rg pour 717
Charrues 3-4-5 versoirs Hyd. ou semi-portées.

KHD — DEUTZ ALLIS
MACHINERIES FOREST
444, PETIT ST-ESPRIT
L'EPIPHANIE (QUÉBEC) J0K 1J0
(514) 588-5553

TRACTEURS
Bon prix.
- **JD 2120, 7 500 $**
- **JD 3140, 14 900 $**
- **JD 2120 HI-LO,** cab + charg. comme neuf.
- **JD 4230** + cab AC Bonne
- **JD 3130,** très propre, 2000 hres 12,500 $
- **JD 3140** 4 x 4 cab Laurin, chargeur #260

BATTEUSES
- **MF 550** cab gris + 2 tables. Très propre. Prix abordable.
- Choix de grandeur à mais 4 rgs, 6 rgs, 8 rgs, Model 7000
- Herse cultivateur, Lely Terre, 4 mètres 4000 $
- **JD 4400** diesel rotary SCREEN air climatisé, 1400 hres, excellent état. 19500 $
- JD 6620 1800 heures, aubaine.

St-Onge et Perreault Inc.
Tél.: (514) 265-3844
(514) 269-2353
1-800-363-5397

TRACTEURS
- **White 2-105 + cab + air 15 000 $**
- **White 2-60 4 r/m + cab 11 500 $**
- **Ford County 4 + 4 r/m pneus a riz + cab 10 000 $**
- **Universet #640 DTC 1984 pelle + cab 4w/d PSD**
- **Inter 1086 cab + air 15 900 $**
- **MF 275 + pelle, pneus à riz 9 900 $**
- **White #1270, 500 heures**
- **MF 2675 cab + air 14 900 $**
- **David Brown 880, pelle P/stearing**
- **JD 1209, 5 000 $**
- **Batteuse JD 4420 29 000 $**
- **Batteuse JD 6620 38 900 $**
- **Batteuse JD 7700 4 r/m 38 900 $**
- Pick-up à mais JD, 4 rgs et 6 rgs
- JD 4250 4 R/M + cab P/shift P.S.D.
- JD 4050 4 R/M P/shift cab P.S.D.
- Case #2090 + cab P/shift 18 900 $.

Épendeurs à fumier
- JD #660 300 minots Tamdem, panneau hydrolique P.S.D.
- NH 275 minots. Tamdem P.S.D.

LES ENTREPRISES MICHEL GIROUARD INC.
Siège social Laurier Station
Sortie 278, Transcanadienne
Tél. (418) 728-4534-4535

Atelier de réparation et locations
339, Grande-Ligne
Victoriaville (Québec)
Tél. (819) 758-9566-9043

SPÉCIAL DE BATTEUSES
2 ou 4 roues motrices
DÉFIANT TOUTE COMPÉTION

BATTEUSES: M.F. 760, (2) 750, 550, 540, (3) 510, (4) 300, (2) 410, (1) Ford, John Deere 7700 4 roues motrices, (2) 6600, (2) 4400, 95, Allis-Chalmers M2, F, Inter 1460 axial, 915, 815, (2) 715, 615, 303, 205, 93, 91, (6) 80, White 7300, presque toutes hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à mais, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie. Inf.: JEAN-MARC GREGOIRE, St-Cuthbert, (514) 836-4596, (514) 836-6589. JNO

TRACTEURS: White 1370, 4 x 4 avec "loader"; M.F. 184-4 "loader"; M.F. 265 cabine, Inter 484 "loader"; PRESSES N.H. 315, 310, avec lance-balles; M.F. 124, lance-balles. "CHOPPERS" N.H. 36, 38; Hankbuilt. FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 479, 488. GARAGE RICHARD FLUET, (819) 548-5893. JNO

TRACTEURS 4WD

Deutz DX-140, 4 roues motrices, cabine + air, 1980, 20 x 38 à riz, 140 h.p.; John Deere 1830, 15 x 38, hi-lo, avec loader 146, très propre, 9 500$; A.-C. 7580, articulé, 20.8 x 38 à riz, 225 h.p.; A.C. 7010, "power shift", 20.8 x 38 à riz + cabine, 1982, 1 300 heures; A.C. 7020, comme neuf; I.H. 1466, cab + air, 20.8 x 38 à riz, A.-C. 7060 cab, 20.8 x 38 à riz, très propre.

Faucheuses-conditionneuses

AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre; Vicon rotative 7'; N.H. 488 et 489, 495, 12'.

MOISSONNEUSES

GLEANER L2; GLEANER M2 KS, 630 + 15 pi., 1982, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; GLEANER N5, 1981, 630 + 15 pi., très propre; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500$. ANDAINEUSE M.F. 44.

SEMOIR

A.C. 330, 4 rangs + moniteur; A.C. 630, 6 rangs + moniteur + vis à engrais, 1982.

VIBROS

RAU KOMBI avec rouleaux 5.6 m., 4.5 m., Vaderstad avec lames + rouleaux.

PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

PNEUS

NEUFS & USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radial semi-riz Vredestein.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.

(514) 296-4411, 4545, après 6 heures (514) 378-7323. JNO

NETTOYEUR D'ÉTABLE Idéal; montée de 75 pi., n'a servi qu'une saison; SILO COOP 16 x 50 avec déboulleur Silo-Matic. L'ASSOMPTION. Tél.: (514) 589-4903. 29/10

ATTENTION! À VENDRE

ÉQUIPEMENTS DE FERME comprenant TRACTEURS achetés neufs l'an passé. M.F. 699, 4 roues motrices, loader, cabine et roues doubles, J.D. 2950, tandem, charrue, herses, souffleur à neige, semoir et plusieurs autres instruments. Pour renseignements (418) 854-7400. FERME DROUIN & FRÈRES INC., a/s Lucien Drouin, 521 chemin Principal, St-Elzéar, cte Témiscouata, G0L 2W0. 29/10

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Ford 640 avec table à grains 12 pi. et nez à mais 4 rangs. J. BOIVIN. Tél.: (819) 835-5505. 29/10

ÉGRENEUSE New Idea 2 rangs, à vendre. Tél.: (514) 549-4381. 29/10

BATTEUSES: John Deere 4400, 1 900 heures et Ford 624, 1 800 heures, avec table à grain de 13', en bonne condition. Princeville (819) 364-2974. 5/11

CASE 4490, 175 PTO, roues doubles, très bon état, prix 35 000$. Tél.: soir (514) 349-1456. 29/10

COMBINES

John Deere 7720 D, (2) 6600 D, (4) 4400 D; M.F. 750 D 4 x 4, 750 D, 540 D, 510 D, 410 D, 300 G; Inter 1420 D, 915 D; Gleaner N 6.

TRACTEURS

White 2-105, A.C. 7030, A.C. 200, Zetor 8045 4 x 4; Inter 1066, etc.
BOITES ENSILAGE Dion, New Idea, New Holland. FOURRAGÈRE New Holland, modèle 1880, moteur Caterpillar avec pick-up à foin et nez à mais 2 rangs, prix 12 500$. ROULEAUX Brillon et HERSES à roulettes semi-portées etc... S'adresser aux

Entreprises Jocelyn Houle Inc.
705 Joseph-Arthur, Joliette, QC, J6E 3Z1. Tél.: (514) 756-0501. 29/10

BATTEUSE J.D. 6600, diesel, avec nez à mais 4 rangs, 16 000$. Tél.: (819) 398-2405. 19/11

AVANT LA NEIGE

Profitez de gros SPÉCIAUX sur nos machineries et tracteurs pendant notre 5e VENTE ANNUELLE avant la neige. Certaines machines peuvent être payées en '88 sans intérêt. FAITES VITE!

SPÉCIAL

2 Boîtes à grain Valac, 300 minots, 1 450$; WAGON Valac 8 tonnes neuf, pneus larges, 1 000$; WAGON Valac 10 tonnes, tandem, neuf, pneus larges, 1 400$; WAGON 10 et 12 tonnes, neuf, pneus de camion 20", 1 650$ et plus; BOITE à foin Valac 20 et 24 pi.

ENSILAGE

2 FOURRAGÈRES N.H. 718, (1) 770, (1) John Deere 34; choix de TÊTES 1 et 2 rangs et RAMASSEUR d'andain; CUEILLEUR d'épis pour fourragère N.H. 1 et 2 rangs; CASSEUSE d'epis N. Idea 1 rang, 1 750$, 2 BOITES d'ensilage Dion avec toit et wagon, 4 roues 20", 2 BOITES ensilage Freeman avec wagon.

ÉPANDEUR

N.H. modèle 679, 300 minots; I.H. 275 minots; 2 N.H. 210 minots.

TRACTEURS

2 FORD 4600, (1) FORD 4000, 2 FORD 5000; M.F. 1080, cabine, M.F. 1085, cabine, FORD 9700, cabine, 140 h.p.; WHITE 1470, cabine, pelle, COCKSHUTT 50 diesel, cabine, pelle.

WAGON À BALLES

N.H. 1005, 56 balles, SPÉCIAL! N.H. 1034, 105 balles, en excellent état. Plusieurs PRESSES à foin N.H. avec lance-balles.

FOIN

Hesston 4500 lance-balles; (2) N.H. 320 lance-balles; N.H. 268 lance-balles, M.F. 10 lance-balles; haybine N.H. #495, 12'; haybine N.H. 489, 9'; Hesston 1010 hydro-swing 9'.

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. #4, Drummondville, J2B 6V4. (Autoroute 20, sorties 177 et 179). Tél.: (819) 474-1910. LIVRAISON DISPONIBLE. 19/11

BATTEUSE M.F. 300 moteur diesel, cabine, quick attach, chopper à paille, pneus à riz, faux flottante de 12', 9 000$, (819) 398-2405. 5/11

ÉPANDEUR à fumier International s'installant sur camion; TRAILER pour animaux, modèle col de signe allant sur camion. Tél.: (418) 665-6435. 5/11

BULK TANK

Neufs et usagés. Échange accepté. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION. Tél.: (819) 228-4468. 5/11

TRACTEUR M.F. 165, diesel, multi-power, 1972; International Cub avec sarcleur. (514) 687-9732. 5/11

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Inter 990, 9 pi. comme neuve; PIQUETS DE CÈDRE effilés. L'Assomption. Tél.: (514) 589-4903. 5/11

CHARRUE Kverneland reversible modèle F, 4 raies 16". Tél.: (514) 659-8493. 5/11

TRACTEURS: Case 2670, 1979, traction King, très propre; Inter 633, 4 roues motrices, tout équipé, avec pelle, cab, souffleur, 2 700 heures; FORD 6600, 1980, turbo, avec cab, souffleur et loader, très propre, (514) 666-6886. 5/11

CHARRUE portée Overum 3 versoirs 12-14-16-18 catégorie 2, roue de profondeur, rasette, decl. à boudin, haut dégagement, bonne condition, 1 000$, (514) 754-4458. 29/10

GÉNÉRATRICE Victoria 15 000 watts sur roues, 900$; TRACTEUR Case 430 gaz 1 600$; CRIBLE à mais Snowco avec moteur et vis, très propre, 800$; grosse GRATTE hydraulique 8' avec cylindre, très forte, 900$, (819) 398-2405. 19/11

VIDEUR à silo Patz 20', modèle 98-B à grandes roues, moteur 7 1/2 forces, très propre, prix 5 750$. Tél.: (514) 299-2495. 5/11

"BULK TANK" Zero 400 gallons avec lavage automatique; TRAILER pour bois 4 pi. et BANC SCIE avec courroie. Tél.: (514) 836-2495. 29/10

CHOPPER à mais Inter 6 rangs, 6 SOCS à charrue Inter Super Chief. Tél.: (514) 549-2589. 29/10

CHARRUE John Deere 2008, 6 raies, ajustable, 9 000$. ROULETTE Shaser 46 disques de 21 po. 3 000$. Tél.: (514) 795-3382, 795-6235. 12/11

CHARRUE Overum semi-portée 5 raies, 14" - 16" - 18", CHARRUE Hydreen 4 raies, 14 po. R.D.R. PROULX, Nicolet. Tél.: (819) 293-2001. 12/11

CHARRUE Hydreen Stenomat 3 x 14; TRACTEUR Ford Dexta 3 cylindres, diesel; SOUFFLEUR à neige; DÉBROUSSAILLEUSE 6 pi. Tél.: (418) 876-2085. 12/11

ROUES DOUBLES: Différentes grandeurs, à partir de 800$. Tél.: (819) 398-2405. 19/11

TRACTEUR M.F. 165, 1972, avec cabine Michon, moteur refait à neuf, sorties d'huile, 5 800$; OLIVER 1270, 4 roues motrices, 1973, 2 400 heures, avec cabine, sorties d'huile, prix spécial 7 900$. CHARRUE 3 raies Overum 12" - 14" - 16", déclencheur à ressorts, prix 1 250$; souffleuses à neige neuves et usagées, 5' - 6' - 7'. JEAN LARAMÉE, St-François-du-Lac, (514) 568-3250. 12/11

CHARRUE White 4 raies modèle 508; DÉCHIQUETEUR à maïs, modèle 60 International. Tél.: (514) 373-6133. 12/11

CHARRUE White 348 à trois (3) versoirs, à vendre. Tél.: (418) 248-1652. 12/11

CASSEUSE À MAÏS-ÉPIS

CASSEUSE à maïs-épis New Idea 2 rangs, en excellente condition. Tél.: (819) 222-9874, 233-2848. 29/10

PIPELINE De Laval 2" en acier inoxydable, pour 40 vaches, branchement 8', grosse cruche, programmateur, pompe #76, 3 h.p., état neuf; BULK TANK Zero 500 gallons, (819) 358-2769. 29/10

BULLDOZER Allis-Chalmers HD 11, pour pièces. Tél.: le soir (514) 583-6024. 29/10

PAILLEUSE à fraises sur PTO; SOUFFLEUSE à neige 6'; CULTIVATEUR Allied 3 pts 12 pi.; machine pour couper les fleurs sur fraisières, sarcler, récolter, sur coussins, largeur 30", extension à 44", pompe 3", moteur à gaz 9 forces avec succion pour irrigation, (514) 478-0252. 29/10

TRACTEUR Farmall à gaz 230 avec hydraulique, sortie d'huile; PANNE usagée Dominion 5 x 10. Tél.: (418) 428-9168. 5/11

SET DE CHENILLES en métal, largeur 18 pouces, marque ARPS, pour tracteur, très bon état, 1 600$. Tél.: soir (514) 589-6423. 5/11

CUEILLEUR d'épis 3 rangs, pour fourragère New Holland modèle 1895. Tél.: (418) 337-6910. 5/11

HACHE-PAILLE USAGÉ

Moteur 7 h.p., remonté à neuf. Tél.: (819) 835-5317. 26/11

MIXEUR à moulée 3' x 6'; moteur 1 1/2 force, avec balance électronique, comme neuf. Tél.: (819) 353-2243. 19/11

SÉCHOIR à maïs et autre Bel-O-Matic; modèle 210 horizontal, dimension 4 pi. de large x 16 pi. de long. Tél.: (514) 632-5410. 19/11

BATTEUSE 985 New Holland à maïs 4 rangs et nez à grain; CASSEUSE à blé d'Inde 1 rang sur 3 points; CRIBLE rotatif; LAME à tracteur réversible de 7'; SILO à grain Westeel Rosco; MANGEOIRE sur roues pour balles rondes; CAGE pour soigner et écorner animaux; CAGES maternité pour porcs; BOITE à grains de 375 minots; SOUFFLEUSES: (1) 60", (1) 72"; BOITES A GRAIN: (1) 350 minots, (1) 450 minots. Jour (514) 467-6716, soir (819) 398-2475. 29/10

CHOPPER à maïs Brady 12 pi., prix 2 000$. Tél.: (819) 398-2405. 19/11

TRACTEUR Inter 584, 780 heures, avec loader 2250, cabine, souffleur à neige en avant. Tél.: (819) 397-4370. 29/10

DÉBUSQUEUSE C5, moteur 3 cylindres, diesel; SEMOIR J.D. 4 rangs; HERSE-VIBRO 4500 Inter, peigne 22 1/2'; HACHE-PAILLE pour fraisiers; HERSE 72 roulettes. Roxton Pond. (514) 372-9527.

TAILLEUSES À FRAISES

Une à 1 rang avec moteur Wisconsin V-4, prix 2 000$; une à 2 rangs entraînée par PTO et alimentation variable hydraulique 3 500$. Toutes 2 en bon état, prêtes à fonctionner. (514) 658-2407, (514) 346-3916. 5/11

PIPELINE Surge + 3 unités de traites, installation pour 50 vaches, système de lavage automatique presque neuf, chariot à trayeuses, (514) 295-2366. 5/11

TRACTEURS: M.F. 2745 diesel avec cabine, chaufferette, 1 300 heures d'ouvrage, excellente condition, prix 15 850$ ou à discuter; Oliver 550 à gaz; SOUFFLEUR à neige 7'; CONVOYEUR à fond de tôle 46'; FOURRAGÈRE John Deere 34 avec nez à mais 1 rang; PICK-UP à andain, prix 1 250$. Tél.: (514) 792-2394. 5/11

MOULANGE Big Red sur le 550; BOÎTE électronique; MÉLANGEUR Prémix; BOÎTE à son, élément chauffant; SILO 10 tonnes fond conique. (514) 372-5007. 5/11

CHARIOT ENSILAGE

65 Minots 7 h.p. hydrostatique, comme neuf, valeur 4 475$, laisserait à 3 400$, prix négociable. Tél.: (819) 835-5317. 26/11

EVAPORATEUR et FOURNEAU Dominion 3' x 12'; ANDAINEUSE automotrice New Holland 10', 2 SEMOIRS inter combines: 1 a blé d'inde, un a grain 13 disques doubles; HERSE a disques Oliver semi-portee 32 disques 20". (514) 464-1896. 5/11

TRACTEUR John Deere 1120, 1972, très propre, A-1, 5 500$. VOITURE a foin 8 x 18, 6 roues, 500$. Particulier. Tel: (514) 799-4946. 5/11

3 SILOS a grain neufs marque Westeel avec plancher perforé et ventilateur, complet. VIDEUR a silo neuf Badger, suspension 3 points avec moteur 5 h.p., 6 500$. PRESSE a balles rondes Heston, 1 an d'usage, 6 500$. EPANDEUR a fumier N.H. tandem, 275 minots, 2 350$. VIDEUR a silo Badger 2070 avec moteur 7 1/2 forces, suspension 3 points, 3 500$. CONVOYEUR Val Metal, 16' long avec courroie 14" neuf, 1 050$. CONVOYEUR Wic a chaine peu usage, 16' long, 950$. 3 WAGONS motorises Wic 52 minots, pour ensilage, 1 000$ chacun; WAGON silo car Proulx Electrique, 400$. MONTEE d'ecureur Houle H 5000, 65' montee a gauche avec transmission, 850$. MONTEE d'ecureur Houle H 6000 montee a droite, 750$. (418) 268-8103, 268-8443. 5/11

CONVOYEUR 134 pi de long avec montee et moteur de 2 forces. Tel: (418) 888-4512. 5/11

REMORQUE a grain 10 tonnes avec vis de dechargement incorporé 12", marque Sukup, 1982. Heure des repas (819) 358-6661. 29/10

ROULEUSE À GRAIN

Avec 3 proportionneurs et vis de déchargement, moteur 5 h.p., comprise. Elle roule 2 sortes de grain à la fois. Très propre. Tél: (819) 835-5317. 26/11

SYSTEME de SeCHAGE a grain pour silo 24' diametre, 256' de haut (8 sections de 32') marque Victoria, 4 vis brasseur avec moteur 13 forces (220), fauxmur brûleur, 2 ans d'usure, (819) 372-6386, (819) 758-0633. 5/11

PISTON complet pour fumier souterrain, refait à neuf. Prix à discuter. Demandez SERGE. Tel: (819) 372-6386, (819) 758-0633. 12/11

MOISSONNEUSE-BATTEUSE

International axial flow 1420, 1983, 290 heures, en excellente condition, avec ramasseur d'andain 10', prix 46 500$ negociable, jamais battu à l'extérieur. Cause abandon de la culture. Aux repas ou fin de soiree (418) 775-4933. 26/11

CRIBLES À GRAIN

Forano 500, Forano 150, complets avec passes et ebarbeurs. Aussi DETECTEUR humidite Dole (819) 362-6759, 362-6889. 26/11

DEBUSQUEUSE John Deere 440, 1971, modele allongé avec set de chaine a pitons, moteur refait à neuf, en très bonne condition. (418) 277-2036. 26/11

MACHINERIES À PATATES. Emballeuses électroniques neuves Rock-Forest à patates et autres legumes, simples, doubles, pesent de 1 - 50 lb; CRIBLES 18-24-26" avec ou sans table à rouleau, BROSSEUSE 24", 20 rouleaux, SEIZER à jumbos 30"; ENSACHEURS neufs, simples manuels; ATTACHEUR Hormer 5 -25 lb; CONVOYEUR 22' pour charger patates en vrac. (819) 864-7191. 26/11

MÉLANGEUR RTM

Capacité 950 kg de mélange, très propre, 3 500$, avec balance électronique, installation comprise. Tel: (819) 835-5317. 26/11

TRACTEUR 2 roues Gravely modele 546, 10 h.p., avec tondeuse, souffleuse et sulky, parfaite condition. Tel: (418) 886-2041. 26/11

LIGNE DE CLASSEMENT à patates, en parfaite condition. Tél: (514) 754-4179.

TRACTEUR Renault 651-4, 1976, 4 000 heures, loader Lessard, pelle à neige, prix 12 000$. CHARRUE Oliver 3 raies, prix 300$. Tel: (514) 589-5019.

TRACTEUR David Brown 1210, CHARRUE 3 versoirs Kverneland, HERSE à disques (24), HERSE à ressorts, FENDEUSE. Le tout 9 200$. (418) 268-3305.

HACHE-PAILLE Elite moteur 5 forces, bon état, prix 450$. Tel: (819) 535-3023.

TRACTEUR Allis-Chalmers modele 6, avec sarcleur et boite à engrais, pneus 6" largeur pour passer dans les rangs etroits, très bonne condition, (514) 687-2000. 26/11

SILO CAR

Prix de liquidation. Tél: (819) 835-5317. 26/11

CONVOYEUR à fond de tôle 45' avec P.T.O.; GÉNÉRATRICE 15 000 watts avec P.T.O. Tel: heure des repas (819) 221-2182. 12/11

TRACTEUR Versatile 160 avec pelle, 1 200 heures, en très bon état; SET DE CHAINES à anneaux 18-30. S'adresser à (514) 549-4893. 5/11

TRACTEUR J.D. 2130, LOADER J.D. #146, CABINE Sim pour tracteur 2130, 3130. REMORQUE dompeuse Normand. Tous comme neuf. Après 17 h 30 (514) 658-7886. 5/11

TRACTEUR Oliver 1250, 1970, diesel, servodirection, 3 700 heures, très propre, prix 3 200. (514) 588-2857. 5/11

MAISONS À VENDRE

MAISON MOBILE 1973 à vendre, 14 x 68, chauffage à l'huile. Pour être déménagée. Pour informations: (819) 394-2754. 29/10

OFFRE D'EMPLOI

JEUNE HOMME demandé pour travail sur ferme laitière avec experience. (514) 248-3621. 29/10

HOMME DEMANDÉ

HOMME DEMANDÉ pour travail à l'année sur ferme avicole (poulets à griller) avec experience en ce qui concerne une ferme. Conditions interessantes et salaire à discuter. ST-FÉLIX-DE-VALOIS, (Joliette). (514) 889-5139. 29/10

HOMME marié pour travailler sur ferme grande culture. Responsable, entretien, réparation des machinerie. IBERVILLE: apres 18 h 00: (514) 296-4718. 5/11

VACHER D'EXPÉRIENCE demande pour faire seulement la traite soir et matin, maison fournie, salaire selon expérience, emploi permanent. ST-ALBERT: (819) 353-2993. 19/11

PERSONNE DEMANDÉE pour s'occuper de ferme porcine (150 truies) et engraissement, 2 ans d'experience de preference, salaire selon experience. (418) 639-2472. 19/11

RÉGION JOLIETTE: homme ou femme demande à l'année, à temps partiel pour travailler sur ferme laitiere de 120 bêtes, bâtisse neuve. Urgent. GILLES EMERY: (514) 889-5105 ou ecrire au: 5880 Chemin St-Gabriel, ST-FÉLIX DE VALOIS, Québec, J0K 2M0. 19/11

INDUSTRIE BONNEVILLE de Beloeil, recherche pour maison usinée, menuisiers 104, journaliers, soudeurs. (514) 464-1001. 29/10

HOMME marié avec expérience pour travailler sur ferme laitière, travail partagé avec compagnon, maison fournie, travail à l'année, salaire selon expérience. (418) 935-3364. 5/11

FILLE DEMANDÉE pour travailler sur ferme laitiere et aider aux travaux ménagers. Après 19 h 00: (613) 443-2228. 5/11

PERSONNE DEMANDÉE d'expérience sur ferme laitière, logement peut être fourni, bon salaire. 30 minutes de Montreal. Region ST-JEAN D'IBERVILLE. (514) 299-2509. 26/11

HOMME DEMANDÉ pour travail sur ferme laitière. Travail à l'année, bonne experience requise, bon salaire. L'Ange-Gardien (514) 293-5267. 5/11

HOMME SERIEUX demandé pour travail sur ferme laitiere, à l'année, bonne expérience, logé, salaire selon expérience requise, région Lotb. (418) 728-3226.

ON DEMANDE

Acheterais TRACTEURS de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, Roxton Pond, Cte Shefford, Québec. Tel: (514) 372-9527. 3/88

Acheterais TRACTEURS de toutes sortes pour pieces, brûles ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, Ste-Anne-des-Plaines, J0N 1H0. Tel: (514) 478-1311. 31/12

ACHETERAIS tanks usagés Zero toute grandeur, paierais bon prix. RICHER DOUVILLE. Tel: (418) 277-2036. 26/11

ACHETERAIS vilebrequin Z-134 pour un tracteur à gaz Massey Ferguson #35, 4 cylindres, 1957 ou moteur complet 1957. FRANK: (514) 332-2413.

PENSION D'ANIMAUX

FERME DE GARDE

PENSION POUR taures et vaches, surveillance des chaleurs et regie adéquate, personnel qualifié et experimenté. Pour information: (514) 583-6815. 19/11

PLANTS

UNE RÉCOLTE RÉUSSIE COMMENCE AUJOURD'HUI!

LAREAULT

POUR QUE VOS FRUITS SOIENT LES PLUS BEAUX

PLUS DE 30 VARIÉTÉS DE PLANTS DE

Fraisiers et de Framboisiers

Nouveaux plants de bleuets.

CERTIFIÉS

PÉPINIÈRE LAREAULT LTÉE ROUSSEAU

SPECIALISTE DE PLANTS CERTIFIES

Tél. (514) 586-1850

90 Rang St Jean N.E.
C.P. 523, Lavaltrie J0K 1H0

HORTICULTEUR ATTENTION

- Dérouleuse à paillis plastique neuve 1987, seulement **1 100 $.**
- Transplanteur à légumes neuf, **2 100 $.**
- Poseuses d'arceaux et de tunnel, **3 500 $.**

Informations :

PLASTITECH inc.
(514) 454-4659

POUSSINS - POULETTES

POULETTES race Warren, prêtes à pondre. FERME AVICOLE ROLLAND SIMARD, Ste-Anne-des-Plaines, Qc. (514) 478-2205. 24/12

CENTRE AVICOLE BÉLANGER

Poulettes prêtes à pondre Warren Dekalb (rouges), Dekalb 527 (noires), possibilité de livraison par nos camions. Plus de 100 agents au Québec et Nouveau Brunswick, 72 route Gaspard, Ste-Louise, G0R 3K0, (418) 354-2557. JNO

SERVICES

NOUVEAU
Service d'épandage
de L'ESTRIE inc.

- Epandage de fumier liquide avec camion; pour les fumiers de porcs, de volailles et de vaches.
- Agitation et pompage de fosse.

« Nous avons une pompe spécialement conçue pour agiter le fumier de vaches ».

254, rue Bachamp, Roxton Falls
Tél.: (514) 548-5850
demandez Marcel **594-0492 - 93**
(Ancienne équipe des chauffeurs de St-Angèle de Monnoir et de Ste-Brigide)

SERVICE COMPLET D'ÉPANDAGE DE FUMIER SOLIDE

21 ANNEES D EXPERIENCE
Pour informations

Tel. (514) 796-3300

ÉPANDEUR à paille
Pour fraisière, comme neuf
Communiquer: (514) 586-1850
29/10

SERVICE DE BLANCHISSAGE

Blanchissage à la poudre d'argile, peinture intérieure et extérieure. Balayons à l'air compresse. J. LANDRY, St-Césaire. Tel: (514) 469-4536. 5/11

POUR FACILITER la vente de votre ferme, nous pouvons filmer sur cassette VHS, d'une durée de 2 heures, type VIDEO en couleur et avec frais. Pour information: C.E.Y., courtier, GEORGES PAQUIN, jour 1-800-363-5466, soir (514) 774-0567. 1/88

Vente et Service Patz

AVONS en inventaire machines neuves et usagées, pièces originales PATZ, prenons échange à prix compétitifs, videurs Patz, nettoyeurs d'étable, soigneurs, convoyeurs reconstruits avec garantie. Livraison rapide, partout au Québec et en Ontario. DISTRIBUTION SERGE BÉLANGER INC., St-Janvier, Mirabel, Québec. (514) 435-4813. JNO

CLIPPEUR DE VACHES

PLUSIEURS ANNÉES d'expérience. Prix modique. Tél.: (514) 564.2064. 29/10

SILOS

Patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.

silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011

Urgence soir :
(514) 584-3116
JNO

Système d'alimentation

CROPHANDLER

La seule ALTERNATIVE CANADIENNE

* AUSSI SPÉCIAL SUR HARVESTORE *

Structure usagée
Tous les modèles remontés à neuf, garantis à neuf.

À partir de
28 500 $
LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
(514) 658-2452

SILOS SILOBOARS
Béton. Dia. 12' à 30'.
SILOS À PURIN
Tous diamètres

silos Beaudry
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec)
J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

CONSTRUCTION ACTON LTÉE
SPÉCIALISTES EN BÉTON DE FERME

Citernes à purin,
de 8' - 12' - 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'.
Plates-formes à fumier de 4' à 8' de hauteur diamètre désiré.
Silos coulés ou douves de 16' - 18' - 20' - 24' et 26' de diamètre.
Silos à atmosphère contrôlée.
Haylage ou maïs humide.
C.P. no 1241
Acton-Vale (Québec)
(514) 548-2798 — 540- 2797
Frais virés acceptés.

LES EQUIPEMENTS: **Daniel Labonté** enr.

Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.

VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.

1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

FABRICANT Pour ensilage
- Voiture basculante ou dompeuse.
- Table de distribution.
- Épandeur de fumier liquide.
- Pompe à fumier de vaches et tout autre genre de fumier.

Tél. (514) 548-2962
MACHINERIE D.M.
254, Bachand
Roxton-Falls
Cté Shefford (Québec)
J0H 1E0
Tél. (514) 548-2962

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cté Lévis (Québec), G6W 5M5. Tél.: (418) 839-8808. SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Équipement d'alimentation. Facilité de convertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 50'; (1) 16' x 35'; (1) 16' x 40'; (1) 16' x 50'. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

SILOS-FOSSES À PURIN

Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches; la solution à votre problème:
CIMENT SOUFFLÉ INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.

Vente de silos
neufs et reconditionnés
Achat, déménagement, réparation et extension de silos.
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

PATZ
VENTE et SERVICE

AVONS en inventaire la ligne des produits PATZ. Service complet de pièces. Prenons échange. Machines reconditionnées avec garantie. Contactez-nous pour plus amples informations. LES EQUIPEMENTS RÉJEAN JETTÉ INC. St-Césaire.
(514) 469-3002, rés. 469-5345
JNO

FOSSES À PURIN

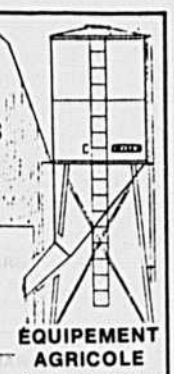
Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande.
Avons aussi: silo horizontal.
Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.

CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tél.: (514) 772-2635 JNO

VIDEURS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909. JNO

SILO BLANC
DONC MOULÉE PLUS FRAÎCHE!
PAR GRAVITÉ OU AVEC VIS PLUSIEURS MILLIERS VENDUS



ÉQUIPEMENT AGRICOLE
St-Félix de Kingsey
(Québec)
1 (819) 848-2711
COTÉ

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tel.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure., 12/87

SILOS

ACHATS et VENTES de silos en douves neufs ou usagés. Construction - fondation - rehaussement - réparation de la finition intérieure, etc. L.A. LACOSTE & FILS INC., (514) 692-2909. JNO

TERRES À VENDRE

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU: 215 arpents, drainage souterrain, boisé, 28 milles d'Hyppolyte-Lafontaine par autoroute 30. Aussi 57 arpents drainés. (514) 787-2707.

ACHETEURS DE FERMES laitières, porcines, avicoles, bovines, vergers, pépinières. Appeler DANIEL A. COUTURE, C.E.Y., courtier, 1-800-363-5466, (514) 774-4838, soir (514) 774-4200. 26/11

#113 STE-ÉLISABETH: ferme 132 arpents, 12 boisés d'érable, bâtiments, bord de rivière, belle terre fertile, sans maison: 65 00$.
#120 LANAUDIÈRE: industrie laitière, quota 22 649 k.g. et 110 litres de consommation, 300 têtes en tout ou en partie, 833 arpents.
#121 ST-DAMIEN: terre de 140 arpents, bien bâtie, une rivière traverse la terre, bungalow 5 1/2, 1969, paysage, champs et vallon.
#122 ST-FÉLIX DE VALOIS: ferme laitière et avicole, 143 arpents en opération, troupeau Ayrshire P.A.T.L.Q., 36 têtes et poulets à griller.
#123 JOLIETTE: laitière 5 585 k.g., produisables, 185 acres, bien équipée, 51 têtes Holstein, bien située. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE, courtier, GÉRARD DESCHENEAUX, F.R.I. (514) 759-3856. JNO

STE-HÉLÈNE: ferme de veaux de lait, capacité 320 veaux, tout équipé, en opération, revenu assuré; bungalow 9 pièces, construction récente, 120 arpents de terre, dont 100 cultivables. C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, (514) 774-0567. 10/3

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme 220 arpents drainés, maison, bâtiments, dont 2 terres de 60 arpents, peuvent se vendre séparément. Tél.: (514) 796-3307. 19/11

PORCHERIE - MATERNITÉ près Victoriaville: 160 truies avec équipement, très bonne bâtisse, avec maison de campagne, sur 10 acres de terre. Information: CLÉMENT CARIGAN, IMMEUBLE OMEGA. (819) 758-4611, (819) 758-5258. 29/10

FOND DE TERRE et BÂTIMENT à 2 1/2 milles de Coaticook, 315 acres, dont 215 en culture toutes drainés, maison 1979, étable 1978, hangar 1976, silo 20' x 80'. À prix abordable et négociable. Après 17h00, (819) 849-3463. 29/10

À 50 kilomètres de Montréal, une MAGNIFIQUE FERME de 600 arpents dont 570 en culture et drainés, convient pour ferme laitière ou boeuf, belle maison style québécois. (514) 293-4838. 29/10

ST-BERNARD DE LACOLLE

28 ARPENTS, élevage de cailles et faisans, 2 voilières, plusieurs bâtiments en excellent état. Établi depuis plus de 6 ans, membre du réseau Agro-Touristique. Incluant: cottage 4 chambres à coucher, 2 salles/ bain. (514) 346-1116 JUDITH CORMIER, LES IMMEUBELS LADY MYLÈNE INC. 29/10

FERMETTE: 75 arpents avec résidence, étable, érablière, très bon prix. ANDRÉ DESJARDINS, IMMEUBLE ADAM, Courtier. (514) 756-8212. 29/10

FERME PORCINE: maternité tout équipée, permis 100 truies. ANDRÉ DESJARDINS, IMMEUBLE ADAM, Courtier. (514) 756-8212. 29/10

RÉGION UPTON: ferme porcine de 235 truies, 3 000 engraissement. C.E.Y., Courtier, (514) 796-2557, GÉRARD CHASSÉ agent. 29/10

ST-GUILLAUME: ferme laitière, troupeau 75 pur sang Holstein, terre drainée de 215 arpents avec boisé de 30 arpents, 7 004 k.g., très propre. Pour information: C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir: (514) 773-0567. 3/12

STE-CÉCILE DE MILTON: engraissement de 500 porcs, avec bâtisse et 30 arpents. Information: C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir: (514) 773-0567. 3/12

30 MINUTES DE QUÉBEC: 75 arpents, excellent potentiel horticole, rivière, remises, site commrcial et marché à proximité. (418) 871-3374. 29/10

FERME LAITIÈRE: de 105 acres, avec roulant et quota de lait. Située au bord du lac St-François. Prix à discuter. Pas d'agent. (514) 264-2386. 29/10

FERME À VENDRE: environ 50 acres avec poulailler pour 26 000 broilers (sans quota) avec maison et sucrerie, sur route 139 à St-Alphonse de Granby. (514) 263-3013. 29/10

FERME LAITIÈRE à vendre: St-Jean Chrysostôme, Lévis, 205 arpents drainés, troupeau Holstein pur sang enregistré, quota lait, bonne machinerie. (418) 839-0800. 29/10

ST-HUGUES: ferme laitière idéal pour "gentleman farmer", quota de 3 820 kilos + 45 litres/ jour, troupeau de 44 têtes Holstein, terre de 160 arpents drainés, très bons bâtiments. C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir: (514) 774-0567, ou JACQUES ST-AMANT: (514) 796-2472. 18/2

RÉGION DRUMMOND: terre de 125 arpents avec sucrerie de 1 700 entailles, bâtiments + bonne maison.
RÉGION ST-ALPHONSE: ferme porcine, maternité 200 truies, avec maison neuve. C.E.Y., Courtier, (514) 796-2557. 26/11

RÉGION GRANBY: ferme porcine et avicole 4 000 porcs à l'engraissement, 2 porcheries 36 x 361, 36 x 260, plan de séchage, moulange, nourriture liquide contrôlée par ordinateur. En plus, poulailler de 160 x 42, 3 étages, construction 1987, avec quota de 34 250' (broiler), terre de 332 acres, 2 maisons. C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir: (514) 774-0567, ou JACQUES ST-AMANT: (514) 796-2472. 3/12

RÉGION VALCOURT: très belle ferme 365 acres, 200 en culture, érablière 7 000 entailles sur tubulure, bâtiments récents, etable 92 attaches, grange; stabilisation libre, 3 remises, maison 10 pièces, vue panoramique, excellent pour exploitation bovine ou laitière; enregistrement sur cassette vidéo. Informations: GEORGES PAQUIN (514) 774-0567, CONRAD LAJOIE (514) 549-4586, jour: 1-800-363-5466, C.E.Y. 29/10

BUNGALOW 40 x 28, écurie 40 x 32, cabanon, 3 1/2 arpents, possibilité de 4 arpents supplémentaires. ÉMILE SOREL, tél.: (514) 246-3623 ou (514) 471-2727, C.E., Courtier. 5/11

DRUMMONDVILLE: 10 minutes de la ville, terre à jardinage, 167 arpents dont 112 drainés, et 55 en terre noire, en bas du prix de l'évaluation municipale. (819) 396-2254. 5/11

FERME CHEVALINE avec piste, écurie, entièrement clôturée. ÉMILE SOREL, tél: (514) 246-3623, (514) 471-2727, C.E., Courtier. 5/11

ST-LIGUORI: ferme laitière, quota 3 253 k.g. + 42 litres/ jour avec ou sans roulant. (514) 834-2103. 5/11

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU (voisin Ste-Madeleine): Excellent sol, 255 arpents, moitié drainée, grande étable, silo béton, grande culture, convenable maraîchère, (514) 467-5838. 12/11

ST-VALÉRIEN: ferme laitière à vendre, 430 arpents, 320 en culture, avec ou sans roulant. Tél.: (514) 549-2756. 29/10

ST-LIN: terre 55 arpents, 20 cultivés, 35 boisés, maison 2 c.c., hangar 24 x 36. Vente rapide. GÉRARD DUHAMEL, GRAND PRIX, Courtier. (514) 687-4081, (514) 478-1415. 12/11

PORCHERIE D'ENGRAISSEMENT 1 800 porcs. Tél.: (514) 548-2902. 12/11

MATERNITÉ: 7e rang WICKHAM, construction 1979, 40' x 225', 200 truies F-1, F-2: 1 300$ chacune; 7 verrats pur sang Landrace, équipement, 30 arpents de terre, maison 1983, 24 x 48. (819) 395-4952. 12/11

CHAMPIGNONNIÈRE: près de Montréal, terrain, bâtisses, équipement, culture annuelle, bon potentiel. IMMEUBLES RENAISSANCE INC., Courtier. (514) 324-5221. 29/10

ST-AMBROISE KILDARE, cté Joliette: ferme laitière à vendre, quota 8 142 k.g., machinerie, maison, 222 arpents cultivables. (514) 756-2897. 19/11

ST-CYRILLE WENDOVER: fermette 72 arpents, 42 culture, possibilité érablière, maison rénovée, chauffage électrique + bois, garage double, grange-étable. Prix: 68 000$. (819) 826-5779. 19/11

L'AVENIR: 40 minutes des principales pentes de ski des Cantons de l'Est, maison luxueusement remise à neuf, terre 125 acres, dont 60 en culture, petit lac, 2 ruisseaux, érablière et cabane à sucre avec équipement neuf, machinerie et équipement complet. Prix: 125 000$ à discuter. Lundi au vendredi entre 9 h 00 et 16 h 30: (514) 527-9826. 19/11

STE-MADELEINE: terre agricole 175 arpents, sans bâtiments, présentement en culture. Pas d'agent. Tél.: (514) 336-2900. 24/12

RAWDON: ferme laitière 180 arpents, bons bâtiments, 2 silos, quota 400 000 lb, machinerie, animaux Holstein. Soir entre 20 h 00 & 22 h 00. (514) 834-2051. 19/11

ÉRABLIÈRE 4 000 entailles environ, très bien équipée, pas d'agent. Région de Beauce. Information: (418) 484-5589. 26/11

FERME LAITIÈRE région céréalière Montréal, 220 arpents drainés souterrainement.
FERME CÉRÉALIÈRE région Napierville, 324 arpents drainés souterrainement, tout équipée, maison. BRYNER INTERNATIONAL Courtier, Service d'agronome disponible. (514) 287-1991. 26/11

RÉGION ST-JEAN IBERVILLE: belle ferme de 600 arpents dont 570 drainés. La ferme principale avec bâtisses et belle maison québécoise est de 260 arpents et peut être vendue séparément, convient pour boeufs, chevaux ou ferme laitière. (514) 293-4838. 26/11

FERME À VENDRE ou LOUER: 110 acres, érablière, étang, maison, grange et dépendances, Ste-Sophie de Mégantic. Jour: (819) 362-2267, soir: (819) 362-2477.

ST-HYACINTHE: ferme porcine maternité, 150 truies de première qualité, 110 arpents drainés. MARTIN KOHEN, (514) 773-2223, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ST-NAZAIRE: terre de 42.6 acres. Idéal pour culture. DIANE COOPER BRADETTE, (514) 773-2223, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ÉRABLIÈRE: 70 arpents avec bâtisses, capacité 100 personnes, 4 000 entailles, permis construction. INFORMEZ-VOUS. PIERRETTE GAUTHIER, (514) 773-2223, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ST-FÉLIX-DE-VALOIS: terre 200 arpents dont 166 cultivables, avec maison, grange-étable, garage et remises. Tél.: (514) 889-2262. 26/11

ÉRABLIÈRE située dans le village de ROXTON POND, 1 000 entailles, équipée, dézonée. Idéal pour domaine. Tél.: (514) 375-4812. 26/11

SITE UNIQUE

#2873, Granby, bungalow en pierres des champs avec écurie et parc d'exercice. Terrain agricole tout autour.

CANTON D'ELY

#8311, 52 acres d'érables matures, jamais exploités comme érablières, valeur exceptionnelle. Faut voir!

RÉGION VALCOURT

#7098, ferme d'élevage, terre bien drainée avec érablière équipée, possibilité d'acheter animaux et équipement.

VALCOURT

#7101, ferme laitière avec quota, animaux et équipement neuf, terre à culture, 35 % boisée, érablière 10 acres, pâturage.

CANTON SHEFFORD

#8302, 54 acres de terre prfés de Waterloo. Idéal pour construire, prix avantageux.

PRIX AVANTAGEUX

#7104, Roxton Falls, 112 acres dont 50% boisé, cottage 4 c.c.

VOUS AIMEZ LA TRANQUILITÉ?

#8305, terre 46 acres avec puits art. et fosse septique. Idéal pour construire.

ANNA LABERGE
OU
GASTON LALIBERTÉ
BUR.: (514) 378-2100
RÉS.: (514) 539-2419

Century 21

FERME À VENDRE

À Lanoraie, comté de Berthier, terre à tabac pouvant servir à diverses cultures ou élevages, environ 183 arpents dont 118 en culture, bon entrepôt de 54' x 82'. À proximité de l'autoroute 40. Financement disponible à 10 7/8 %.

Tél.: (514) 887-7536
ou 753-7855

Société du crédit agricole Canada

LOTBINIÈRE (rang St-Eustache): 175 arpents en culture, 25 drainés, 30 boisés, troupau Holstein, 50 bêtes, 6 pur sang enregistrées, quota 4 440 kilos, machinerie complète, excellent état. (418) 796-2214. 26/11

ATTENTION producteurs investisseurs. Nous avons un très bon choix d'entreprises agricoles et autres.
#1158: porcherie région de SHAWINIGAN, bâtisses récentes et impeccables, moulange électronique, maternité 100, engraissement 800, maison neuve en brique.
#1117: ferme laitière région SOREL, gagnant mérite agricole 1986, 3 000 kilos + 756 litres de lait nature, troupeau Ayrshire pur, terre de 243 arpents, très bonne machinerie, 2 maisons.
#1141: animaux à boeuf STE-CLOTHILDE, 2 étables, 200 attaches, fosse à fumier liquide, 165 arpents, électricité 600 ampères, maison rénovée.
#1100: CLAPIER ST-PIE BAGOT, bâtisse 2 étages, capacité 300 mères + engraissement, 2 maisons en bon état, 10 arpents de terre maraîchère, petite serre, prix demandé: 110 000$, bon arrangement possible.
#1116: sériculture ST-FERDINAND terre de 174 acres, maison rénovée, grange, 3 serres superficie 6 000 p.c., production: tomates, concombres.
#1118: érablière 2 000 entailles sur vacuum, salle de réception entièrement équipée, capacité 500 personnes, beaucoup de potentiel, région de SHAWINIGAN. Informez-vous?
#1161: domaine à la campagne, 75 arpents en culture, 45 boisés, grange, étable, machinerie, maison impeccable construction 1974, pourrait faire ranch, région ST-EUGÈNE. Pour information: FRANÇOIS JACQUES: (514) 792-3053, GUY LANGEVIN: (514) 773-7670, C.E.Y., Courtier. 5/11

ÉRABLIÈRE: située au lac Simon (Petite Nation) 2 500 entailles, possibilité de 12 000, eau courante, électricité, chemin asphalté, 3 évaporateurs, tubulure, aucun dépérissement. (819) 986-6032.

ST-RÉMI DE TINGWICK: 3 fermes à vendre au complet ou séparément: une ferme de 204 acres avec bâtiments dont 150 acres en culture, hangar à machinerie de 45' x 150', eau courante, possibilité de sucrerie de 2 500 entailles; une autres de 108 acres avec bâtiments dont 100 en culture, eau courante, sucrerie de 800 entailles sur tubulure; et une 3eme de 72 acres dont 50 en culture. S'adresser à LIGUORI MORIN, 101 rang 9, ST-RÉMI DE TINGWICK. Tél.: (819) 359-2477. 26/11

RÉGION DRUMMONDVILLE: fermette 104 acres, bâtiment 22 x 16 avec cottage ancestral rénové, 4 c.c., le tout situé à quelques pieds de la rivière St-François. À voir absolument. DIANE LÉGER, (514) 682-8585, CENTURY 21, IMMEUBLES CLEF D'OR INC., Courtier.

LA PLAINE: fermette 4 arpents avec 2 bâtiments 20 x 50, 42 x 50, comprenant: superbe bungalow, 3 c.c., beaucoup d'extras. DIANE LÉGER et JEAN DESCHÊNES, (514) 682-8585, CENTURY 21, IMMEUBLES CLEF D'OR INC, Courtier.

FERME MARAÎCHÈRE 135 acres sur Rive-Nord, maison, bâtiments, machinerie incluse. GINETTE CORBIN, CLAUDETTE TOUPIN, (514) 682-2121, CENTURY 21, IMMEUBLES CLEF D'OR INC., Courtier.

PARISVILLE: à vendre, terre à bois commerciale, 2 arpents large x 28 arpents long, bien située. (819) 292-2685.

BEAUCE-NORD: ferme 140.6 acres en opération, exploitation laitière, bovine et porcine. Quota: 5 321 kilos + 63 litres/jour, machinerie, équipement, bâtisses, silos, animaux. CAUSE: santé. MARIE LA MOTHE: (418) 642-5325, CENTURY 21 GECO INC., Courtier: (418) 227-1416. 12/11

FERME THOMAS PELLETIER CHAROLAIS

BONNES FEMELLES pur sang, garanties gestantes, 1 500$ et +; 10 jeunes TAUREAUX fils de High-Voltage, au choix 1 250$. L'Islet. (418) 247-5289 rés., (418) 598-3045 bur. 26/11

CANTONS de l'EST: érablière de 4 500 entailles sur 232 acres, 152 acres en culture, grange, remise, cabane à sucre avec équipement, ferme très bien cultivé. FAUT VENDRE! Appelez-moi: SUZANNE BALGÉ (514) 534-2775, (514) 263-8844.

ST-URBAIN: Ferme d'élevage de boeuf, 210 arpents, maison, cabane à sucre privée, 3 remises, étable, 3 silos, grange, garage. Aussi 32 pieces d'équipement. ROBERT LACASSE, Immeubles Turgeon & Associés, (514) 454-6880. 26/11

TERRES DEMANDÉES

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? "EVALUATION". 14 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux. Financement disponible. C.E.Y. courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent (514) 796-2557 de 7 h 00 le matin à 23 h le soir. 17/12

SI TU VEUX VENDRE rapidement ferme laitière, porcine, camping ou commerce, tu seras payé comptant. Avons des acheteurs avec argent. Faites affaires avec une équipe gagnante. GUY LANGEVIN, (514) 773-7670, FRANÇOIS JACQUES, (514) 792-3053, CAISSE ETABLISSEMENT, Courtier, jour 1-800-363-5466. JNO

SOMMES à la recherche de FERMES porcines de 250 truies et plus, avec engraissement. Aussi fermes avicoles et fermes laitières. C.E.Y. courtier, GEORGES PAQUIN (514) 774-0567. 1/88

ACHÈTERAIS terre de 6 à 60 arpents, à prix raisonnable, boisée ou cultivée. Située sur la 112 entre Granby et Richelieu. (514) 772-5120. 5/11

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Appelez CEGO Courtier.

PIERRE VIOLET
Tél.: (514) 453-2876 24/12

ENCANTEURS

AGRICULTEURS

VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.

★ DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe
Tél. (514) 773-5660
Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO

"LES ENCANS"
LAFAILLE ET FILS LTÉE
Cookshire, cté Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations:
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-2814

★ ATTENTION ★
Messieurs les cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant par encan ou privément, s'adresser à:

LÉO DASTOUS
Encanteur professionnel
Laurierville, cté Lotbinière
Tél.: (819) 365-4419 JNO

★ ATTENTION! ★
Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je serai à votre disposition.
S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
792-2066 JNO

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
1274, rue Sud
COWANSVILLE
(514) 263-0670 ou 263-1434

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Contacter:

LES ENCANS VALCOURT
1529, rang des Coteaux
Farnham
Tél.: (514) 293-7464
293-5436

CULTIVATEUR ATTENTION
À tous les lundis

Les Encans de la Ferme inc. 1984 inc.
Marché public d'animaux vivants
Vente chaque lundi pour toutes les catégories d'animaux
Heure des ventes:
- Porcelets: 12h30
- Truies, verrats, porcs: 12h00
- Veaux: 12h00
- Vaches: 14h00
- Taureaux: 20h00
- Moutons: 18h30
- Veaux d'embouche et veaux de grain: 20h30
- Chevaux: 20h30
- Vaches laitières: 20h30 (environ 100 bonnes vaches laitières en vente chaque lundi)

Sortie 133, route Transcanadienne, St-Hyacinthe.
Bienvenue à tous
Renseignements: **(514) 796-2612**

ENCANS PUBLICS

PRÉAVIS

Samedi, le 7 nov. 87
à 12 h 30 p.m.
Sur le terrain de l'exposition de Montmagny



Se tiendra la 10e vente saisonnière du club de Montmagny - L'Islet-Kamouraska.
Un excellent choix de jeunes vaches, taures saillies et génisses vous sera offert.
Venez vous en choisir une!

Pour renseignements:
Yvon Roy, encanteur
Tél. 1 (418) 833-6563
Alfred Boulet, gérant
St-François, Montmagny
G0R 3A0
Tel. 1 (418) 259-7086

6e ENCAN ANNUEL

ENCAN

de veaux d'engraissement
Marché aux bestiaux de Montréal
316, rue Bridge
(près du pont Victoria)
Pointe St-Charles, Montréal, Qué.
À la demande de plusieurs syndicats de producteurs de bovins, pour la première fois cette année, nous organisons une deuxième vente pour la saison d'automne 1987.
En collaboration avec nos agences à commission.
Vendredi, le 6 novembre 1987 à 10 h 30.
Nous acceptons des veaux ou jeunes animaux de type de boucherie de toutes races, mâles, femelles ou bouvillons. Facilités de transport et soint des animaux disponibles. Réception des animaux à compter du 5 novembre ou avant.
Nous invitons tous les finisseurs du Québec ou de l'extérieur à participer à cette vente qui offre depuis ses débuts satisfaction à tous!
Pour vos consignations ou toutes autres informations, communiquez au plus tôt avec l'agence de votre choix.

Tél. (514) 933-2929
ou
W.H. MAHER INC.
(514) 933-8477

LES VENTES DE BÉTAIL
CAN - OP
LIVESTOCK SALES

CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de roulant de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tel.: (819) 858-2953. JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.

ALBERT BRETON
Encanteur licencié, INVERNESS cté Mégantic. Tél.: (418) 453-2681 JNO

MAURICE RAINVILLE

ST-HYACINTHE, encanteur, pour tout genre de vente par encan partout au Québec. Information:
(514) 799-4042, (514) 799-5332 JNO

ENCAN



pour
M. Robert Labrie
au 572, rte 239 ou
(chemin St-Hyacinthe)
à St-Germain-de Grantham
Vendredi, le 6 novembre 1987
à 12:30 p.m. précise
(située à 1 mille de l'autoroute 20, sortie 166)
rang St-Germain
sera vendu un très bon troupeau de: 76 têtes d'animaux Holstein provenant d'inciminations artificielle. Ce troupeau comprend quelques vaches pur-sang.
50 vahces
dont: 10 vahces fraiches dues au mois de septembre et octobre
9 dués en novembre
8 en décembre
et 11 dués en février, mars, avril.
Les autres en tout temps de l'année.
2 taures gestantes de 5 mois, 8 taures ouvertes, prêtes à saillir, 9 génisses jeunes veaux. Toutes les femelles en gestation ont été inciminées. Ce troupeau était sur le contrôle officiel de la PATLQ avec une production de moyenne de 13 980 lbs à 3.8 de gras.
SERA VENDU:
Équipement laitier
1 Bolt Tank zéro de 500 gallons avec lavage automatique, 1 pipe line, 2 pouces en stainless de Laval 1982. Installation pour 42 vaches avec 4 unités de traite (duovac), 1 compresseur de Laval avec moteur 2 forces. Avec gros réservoir, 1 tank à eau chaude de 60 gallons cascade. 3 balances de contrôle. Un traitement d'eau (Anjou) neuf de 50 milles grains). Un charriot à ensilage WIC, 70 minots. Un distributeur de moulée de marque WIC et d'autres petits articles trop long à énumérer.
CAUSE DE L'ENCAN: Abandon de l'industrie.
Conditions: comptant ou prêt banquaire.
Pour information, s'adresser à:
(819) 395-4574 ou à l'encanteur:
M. ANDRÉ PARENTEAU
encanteur
432, rte 122, St-Germain
(819) 395-4150



SAMEDI, 7 NOVEMBRE 1987
à 12 h 30 au centre
d'enchère de Drummondville

5e vente d'automne
Club Holstein Nicolet Yamaska

60 têtes pur-sang enregistrées, contrôlées, dont 47 taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu et 13 génisses d'élevage âgées entre 17 et 5 mois provenant de 20 éleveurs du club, rigoureusement sélectionnés.
Plusieurs proviennent de taureaux connus: 15 starbuck, 4 valentin, 3 Cutlass, 3 Elevation telstar, 2 Enhancer, Max, Mark Antony, Sir Christopher tempo et bien d'autres.
Plusieurs proviennent de Mère T.B. avec des MCR au-delà de 200.
Exemple:
- une Sir Christopher, fraîche 2 mères T.B. avec jusqu'à 225 en lait et gras.
- Une Starbuck fraîche 2 mères T.B. avec dév. + 20.
- Une Markanthony fraîche 2 mères T.B. avec + 200 MCR
- Une Starbuck fraîche mère T.B. avec 225 MCR à 3,7 % gras
- Une Groshill count down fraîche 2 mères B.P. avec Dév. + 20.
- Une Cutlass B.P.

2 veaux avec MCR, 172-215 + 8 + 40 et bien d'autres dont une génisse et de mère Ex avec MCR au-delà de 200.
En plus, pour souligner le 5e anniversaire. Prix de références en visiteurs des ampoules de Starbuck et TAB et un **TIRAGE** entre les acheteurs aura lieu à la fin de la vente soit:
un embryon de Chacook Louise Christopher T.B. dont MCR 229-222 cowmdex + 11 + 6, G.-M.T.B. provenant de A. Lamport Hawkeye et T.B. S.V.P. avec cote + 10 + 19 gros + 4 conf.

Un choix unique.
Pour information:
Denis Vallée, gérant,
(819) 293-5460
Lucie Rioux, sec
(819) 293-6401
Léandre Champagne
(514) 796-5083
Encanteur René Houde
(819) 846-6267

AEBC

Vente de femelles de l'Association Charolais

LE 14 NOVEMBRE PROCHAIN

25 belles femelles pur sang sélectionnées.
Programme de la journée
11 h 00 Visite des animaux
12 h 00 Goûter et cocktail de Bienvenue
13 h 00 Vente
Informations et catalogue:
MARTINE GAUTHIER,
propagandiste
Soir. Tél.: (819) 285-2039
ou
FRANÇOIS COUTURE,
dir. responsable
Tél.: (514) 784-2415



VENTE DE LA MAURICIE

Vendredi, le 6 nov. 1987
à 13 h 00
sur les terrains de l'Expo de Trois-Rivières
60 jeunes femelles pur sang Holstein classifiées et contrôlées vous sont offertes avec pedigree complet. Plusieurs d'entre elles proviennent de mère T.B. avec des producteurs dépassant les 200 de MCR.
La plupart sont fraîches vêlées ou dues au moment de la vente.
Opportunité spéciale de se procurer des sujets des famimilles souches. Note: quelques bonne génisses seront également vendus.
Visite à compter de 10 heures le 6 novembre. Rafraichissements et buffet avant la vente. Pour informations et catalogues:
Laurent Lambert, gérant
780 Beausejour
Louiseville, Qc
Tel. (819) 288-3829
Roger Desaulniers, secrétaire
439 Bernier
St-Boniface, Qc
Tel. (819) 535-3713

DAVID BUTCH CRACK

Encanteur
C.P. 514
Richmond, Qc
J0B 2H0
(819) 826-2424

PRODUCTEURS AGRICOLES

Vous désirez vendre votre roulant de ferme ou troupeau laitier par encan. Je suis à votre disposition partout au Québec. Appelez à frais virés pour estimation:

ROGER D'AOUST
Encanteur bilingue, Ormstown, Qc
Tel.: (514) 829-3487 JNO

ENCAN
Sur l'ancienne ferme de
J.R. LAVOIE
151 rang St-Paul
SHERRINGTON, cté Napierville
Mercredi le 4 novembre 1987
À 13 h 00 "PRECISES"
SERA VENDU: tracteur International 633, 4 roues motrices, diesel, muni de roues doubles, très propre; tracteur Oliver 550 avec chargeur sur le devant; tracteur Oliver 55 au gaz; tracteur Massey Ferguson 2085 au gaz; lift électrique Gagnon avec chargeur à batterie; ligne d'emballage à patates avec trémie; convoyeur avec crible Haines, lavage à patates Haines; séchoir à patates FMC; table roulante et empaqueteuse à patates Weightmatic avec 10 balances muni d'attache à sac Hamer; laveuse à carottes Boutin muni de basculeur de boite, trémie de réception et tous les convoyeurs; table de classement avec tapis roulant et 2 convoyeurs de chargement; 2 voitures MJC tandem avec plate-dorme 24'; voiture sur pneus avec plate-forme; vibroculteur sur att. 3 pts avec rouleau double arrière; herse à roulettes 18 x 36 genre remorque avec cylindre; arracheuse à patates Lock Wood avec pont double trainant sur P.T.O.; recolteuse à carottes FMC à 1 rang sur P.T.O.; 2 hoe à patates; 2 sarcleurs att. 3 pts; arroseuse John Beam avec moteur Wisconsin sur roues capacité 300 gallonsa avec 40' de jet; charrue 4 versoirs att. 3 pts; charrue 3 versoirs att. 3 pts; coupe germes avec équipement; convoyeur Forano avec trémie; planteur à patates à 2 rangs; épandeur à phosphate att. 3 pts; épandeur à chaux; peigne à patates; compresseur de refrigération; gros réservoir de 1 500 gallons; hache-coton sur P.T.O.; 5 gros tuyaux de ciment; quantité de bois; 100 palettes; quantité de grosses boites; fournaise à l'huile avec réservoir; bureau d'office; filière et d'autres articles trop long à énumérer.
CONDITIONS: argent comptant.
Ou cheque certifié
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tel.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 29/10

VENTE PAR ENCAN
Chez
NORMAND CARDINAL
2370, 9e rang est
ST-WENCESLAS, cte Nicolet
Mardi le 3 novembre à 12 h 00
SERA VENDU: un magnifique troupeau Holstein de 38 bêtes, comprenant: 26 jeunes vaches laitières, 10 fraîches vêlées ou dues sous peu, la balance en tout temps de l'année; 8 belles taures 1 1/2 ans prêtes à être saillies; 4 génisses de 6 mois.
L'ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET D'ÉTABLE ET LA RECOLTE: bassin refroidisseur De Laval capacité 320 gallons, trayeuse De Laval magnétique avec moteur 1 force #75; réservoir Cascade 40; chaudières sauve-pas; clipper à vaches; nettoyeur d'étable Lajoie avec 225' chaines; montée mobile de 55'; fan d'étable 16"; 5 000 balles de beau foin.
LA MACHINERIE COMPREND: 3 tracteurs diesel servodirection Massey Ferguson 1085 avec chargeur sur le devant muni de pelle à gravier et cabine à air climatisé, seulement 1 740 heures; 2 John Deere 510 avec chargeur sur le devant muni de fourche et pelle à double action, année 1969, 2 sorties d'huile, l'autre avec cabine année 1967, 2 sorties d'huile; presse à foin John Deere 24 tonnes avec lance-balles; râteau fileur Fordson sur 3 pts; faucheuse-conditionneuse John Deere 483 9' faux; convoyeur Lessard 80' avec moteur; monte-balles Lajoie avec moteur 1/2 force; herse à disques M.F. 24 disques hydrauliques; grader 7' sur 3 pts; vis à grain 24'; pesée à tracteur; mangeoire 9' sur trailer; souffleur à neige 7'; herse à finir 4 sections; épandeur Inter 175, capacité 175 minots; pelle à neige; semoir 13 disques Inter att. 3 pts; râteau fileur M.F. att. 3 pts; 2 wagons sur pneus Cockshutt avec plateforme de 16' avec côtes à lance-balles; niveleuse; rouleau en fer à 2 sections; faucheuse Inter 7' att. 3 pts; arrosoir capacité 125 gallons att. 3 pts; fourragère N.H. 707 avec nez à foin et nez à blé d'inde; faucheuse-conditionneuse Hesston 1014, 12' faux hydro swing; épandeur d'engrais chimique sur 3 pts, séchoir à grain; reservoir capacité 125 gallons et d'autres articles trop long à énumérer. La machinerie est en excellente condition.
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Notez bien: la terre de 127 arpents avec maison, grange, étable et porcherie, très bien bâtis, est aussi à vendre privément. Pour informations au propriétaire: (819) 224-7585 ou à service d'encan.

LÉO DASTOUS
Encanteur professionnel
LAURIERVILLE, QC
Tel.: (819) 365-4419

ENCAN
Pour
HENRI LOUIS BELLAVANCE
38 Côte Double
ST-ANGÈLE DE MONNOIR
Cté Iberville
Samedi le 7 novembre à 11 h 00
SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisé de 27 têtes, descendant du CIAQ, comprenant 25 bonnes jeunes vaches, dont 7 sont vêlées de 2 1/2 mois à 3 mois, 2 fraîches vêlées de 1 mois; 16 en tout temps de l'année, une génisses de 3 semaines Holstein et un boeuf Limousin de 1 mois.
SERA AUSSI VENDU: 12 poules pondeuses.
EQUIPEMENT LAITIER: un réservoir Zéro 300 gallons avec lavage automatique, 2 chaudieres de trayeuse Universel; compresseur Universel avec ligne à air, bassin de lavage, 2 tondeuses à animaux, chaufferette, sauve-pas, électrocuteur à mouches.
MACHINERIE: un tracteur Massey Ferguson 180 diesel avec cabine, servodirection, multi-power, sortie d'huile double, 1972; tracteur Massey Ferguson 65, diesel, 1965, 2 880 heures d'ouvrage seulement, servodirection, sortie d'huile, multi-power, chaine à anneaux; ski-doo Bombardier, moteur 440.
SERA AUSSI VENDU: pépine sur remorque s'adaptant sur PTO tracteur avec 2 buckets, rotoculteur à jardin Columbia, comme neuf, charrue 3 versoirs hydraulique 12" ajustable à 16"; charrue à rigoles; sarcleur à 2 rangs hydraulique; herse à roulettes Massey Ferguson 28 disques hydraulique, semoir sur roues de fer 13 disques; planteur à maïs Massey Ferguson 2 rangs hydraulique; une moissonneuse-batteuse motorisée Inter 205 au gaz, avec table de 13'; fourragère Inter 16 avec barre de faux; avec tête à blé d'Inde 1 rang; gros wagon 4 roues Coop 20", capacité 12 tonnes, comme neuf, avec boite ensilage Dion 16', 3 batteurs de côté droit; niveleuse hydraulique; remorque dompeuse; presse New Holland à la corde 67; épandeur d'engrais chimique hydraulique; pelle à terre hydraulique, épandeur à fumier Massey Ferguson 160 minots, wagon 6 roues avec montant 20" en acier; voiture 4 roues avec boite à grain en acier; remorque 2 roues; monte-balles 36' avec moteur; monte-balles 24'; pompe à blanchir; râteau de côté Inter 15 semi-porté; faucheuse-conditionneuse New Holland, 9' de faux 461; projecteur à maïs John Deere 60H; faucheuse New Holland 7' hydraulique 450; faneur à foin sur PTO; banc de scie; génératrice 15 000 watts Onan sur remorque; souffleuse à neige 6' McKee avec chute à l'huile; vis à grain 24' avec moteur 5"; panne à sirop d'érable 24" x 72"; 150 piquets de cèdre.
RÉCOLTE: 200 balles de paille; 2 500 balles de foin de première coupe; ainsi que tous les articles du hangar trop long à énumérer. Le tout sera vendu sans réserve.
CAUSE: abandon de la culture
Terre à louer
CONDITIONS: argent comptant
Ou prêt de banque
Pour information: (514) 460-3435 ou à l'encanteur.

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

Encan de machineries agricoles
chez
JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, cte Johnson
Route 139
MARDI, 10 novembre à 9 h 30 a.m.
SERA VENDU: Plus de 50 TRACTEURS de ferme avec ou sans pelles, de toutes grosseurs. MACHINERIES INDUSTRIELLES - Grande quantité d'instruments aratoires pour semences - foins - recoltes.
CULTIVATEURS ET COMMERCANTS: Apportez vos machineries afin de les faire vendre en toute confiance par des experts. Nous vendons entre les encans. LE PLUS GROS ENCAN DU GENRE AU QUÉBEC. Profitez de notre expérience et de nos nombreux services.
Pour plus d'informations, consultez l'encanteur et propriétaire

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
51 boul. Granby
Roxton-Falls, cte Johnson
Tél.: (514) 548-5733
ou (514) 548-2172
A votre service pour tout genre d'encan
5/11

ENCAN
Chez
GRATIEN LAVIGNE
3e rang Wendover
Sortie 185 nord transcanadienne
boul. Terra-Jonction
ST-CYRILLE-DE-WENDOVER
Cté Drummond
Samedi le 7 novembre à 11 h 00
SERONT VENDUS: UN BON TROUPEAU LAITIER Holstein de 65 bêtes comprenant 40 vaches laitières, plusieurs fraîches vêlées et d'autres vêleront sous peu; 11 taures saillies de 2 ans, dont 3 vêleront à l'automne; 15 veaux de 0 à 1 an.
EQUIPEMENT DE LAITERIE: un réservoir à lait Zéro, capcite 600 gallons en stainless, lavage automatique, un pipeline De Laval, 4 unites 1 1/2" pyrex avec compresseur, 2 clippers à vache, chaufferette électrique.
RÉCOLTE DE FOIN: 8 000 balles + 1 200 balles de paille, contenu du silo de maïs, 1 silo en blocs de béton 16 x 50 avec débouleur Patz 1981; 1 silo 14 x 30 en blocs de béton avec débouleur; 1 silo à moulée 5 tonnes Côté; 1 camion Dodge 100, 1976; 1 laveuse à pression Simard, pour machinerie, comme neuve; 1 tracteur à pelouse White comme neuf; 1 hache-paille Wic 7 forces; 1 trailer dompeur hydraulique.

MACHINERIE: tracteur International 484 diesel 1 900 heures; 1 tracteur Massey Ferguson 165 diesel; 1 tracteur Ford 5000 avec cabine + "loader"; 1 fourragère New Holland 707 hydraulique; 2 voitures ensilage, Dion et International; 1 blower John Deere 1980; 2 charrues à 3 versoirs Hydreen et Overum 16"; 1 herse hydraulique Massey Ferguson 24 roulettes; 3 voitures à foin pour lance-balles, 2 en métal; 1 chopper John Deere; 1 génératrice 15 000 watts Onan; 1 presse à foin New Holland 1973, avec lance-balles; 1 râteau fileur New Holland; 1 faucheuse-conditionneuse 469 New Holland; 1 faneur à foin; 1 épandeur à fumier New Holland; 1 gratte arriere, chaine a tracteur; monte-balles 30' Lajoie et convoyeur 100' Lajoie; banc de scie, articles du hangar.
CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue

Pour information, s'adresser à l'encanteur.

COLBERT & FRÈRE INC.
GILBERT COLBERT, encanteur
STE-GERTRUDE, cte Nicolet
Tél.: (819) 297-2711
A votre service pour tout genre d'encan

Préavis d'encan
Pour
M. GILLES JODOIN
459 rang Du Carre
UPTON, cte Johnson
Mardi le 17 novembre à 12 h 00
SERA VENDU: un très bon roulaint de ferme, incluant: 3 tracteurs, 1 Case 970 diesel, avec roues doubles + cabine, 1 Oliver 1365 diesel, 4 roues motrices, avec "loader"; 1 Ford 5000 diesel.
SERA AUSSI VENDU à l'enchère publique: une petite ferme située dans le 2e rang de Ste-Hélène, avec une superficie d'environ 70 arpents avec boise, portant le lot 171, une partie de 172, et une partie de 173, avec grange 30 x 40.
Pour plus de détails, voir l'édition du 5 novembre.
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Information du propriétaire: (514) 549-4177 ou à l'encanteur.

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
Cte St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux. Si vous desirez faire encan, reservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Sur l'ancienne ferme de
LUDOVIC BABINEAU
2174, 7e rang
ST-ALBERT, cte Arthabaska
Mercredi le 4 novembre à 12 h 00
TOUT SERA VENDU dont un bon troupeau de: 75 têtes d'animaux Holstein. Ce troupeau comprend: 49 bonnes jeunes vaches, 12 fraîches vêlées, 6 devant mettre bas en novembre et décembre, les autres en tout temps de l'année; 15 taures dont 8 en gestation et 7 prêtes à faire saillir; 10 génisses d'élevage et un jeune taureau de 1 1/2 an, très bon reproducteur.
MACHINERIE: 2 tracteurs Ford diesel, dont un 6610 neuf, modele 1987 de 72 h.p. avec cabine à air climatise, entierement equipe, pneus 18.4 x 34, garantie transferable, seulement 150 heures d'ouvrage; et un 4600 avec cabine Hiniker à air climatisé, modele 1977; charrue International à 3 raies att. 3 pts; herse à roulettes International 16 x 32, modele semi-porté avec cylindre; herse à ressorts 12' att. 3 pts; semeuse International 510 à 13 disques avec boite à emillage, sur pneus; rouleau de fer 2 sections; arroseuse 100 gallons avec pompe att. 3 pts, faucheuse-conditionneuse New Holland 479, de 9' de faux; moulin à faucher Inter de 7' att. 3 pts; râteau de côté New Holland 56 avec dents de caoutchouc; presse à foin New Holland 273 avec lance-balles; 2 bonnes voitures à 4 roues Lemay avec plate-forme 8 x 20 et panier en metal pour recevoir les balles; monte-balles Allied de 24'; séchoir à foin avec moteur 5 h.p.; fourragère New Holland 718 avec nez à mais 1 rang et ramasseur d'andain; boite à ensilage Dion à 3 batteurs avec toiture et voiture à 4 roues sur pneus 11-L-15, souffleur à ensilage New Holland 28; très bonne remorque Lemay à bascule tandem sur pneus 11-L-15 avec boite en metal; generatrice Onan 15 000 watts att. 3 pts, épandeur à fumier Inter de 175 minots sur prise de force; niveleuse att. 3 pts; souffleur à neige att. 3 pts; 3 râteliers en metal sur roues dont un de 16' et 2 de 10'; benne à moulée Fort Metal de 5 tonnes; nettoyeur d'étable Houle de 340' de chaine (gauche) avec une montée de 29'; chariot à ensilage Agri-Metal; chariot à moulée Victoria; tableau de regie Shur Gain; pompe à mouche électrique et quelques autres articles trop long à énumérer.
EQUIPEMENT DE LAITERIE, FOIN ET PAILLE: réservoir en vrac Zero 500 gallons avec lavage automatique; pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2"; installation pour 44 vaches, compresseur Alamo 75+ et 4 unites de traite; 4 balances de contrôle Surge True Test.
CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITIONS: argent comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit s'adresser au porprietaire: (819) 353-2627 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

Préavis d'encan
Pour
JEAN-PAUL BARTH
350 rang Brodeur
ST-NAZAIRE, cte Johnson
Mardi le 17 novembre à 11 h 00
TOUT SERA VENDU dont un très bon troupeau de: 90 têtes d'animaux Holstein incluant 21 pur sang enregistrees avec papier, et 51 N.I.P. Ce troupeau est sous contrôle P.A.T.L.Q. et vous retrouverez les filles de taureaux éprouves du C.I.A.Q.
MACHINERIE: 4 tracteurs dont 3 Belarus diesel, un gros 1500 articule; un 820 4 x 4, et un 800 et un John Deere 420 au gaz. Toute la machinerie, 2 silos en dalles de beton, silo à grain, equipement de laiterie et recolte.
Pour plus de détails surveiller votre prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

Rappel d'encan
Pour
PHILIPPE POTHIER
421 Chemin Des Érables
ST-GERARD DES LAURENTIDES
Cté St-Maurice
Samedi le 31 octobre à 13 h 00
SERA VENDU un très bon troupeau de: 42 têtes d'animaux Holstein incluant 15 pur sang enregistrees avec papier et 27 N.I.P. contrôle P.A.T.L.Q.; 5 719 k g.; 3.6% gras, une partie de la machinerie, l'equipement de laiterie et foin.
Pour plus de détails, voir l'édition du 22 octobre.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

ATTENTION
VENDEURS et ACHETEURS
DE VACHES à TYPE à BOEUF

Veuillez prendre note, que cette année, MARCHÉ D'ANIMAUX VIVANTS, fera un encan spécialisé de vaches à type à boeuf Hereford, Charolais, Limousin, etc. Cet encan se fera au Marché d'animaux vivants, SAMEDI le 7 NOVEMBRE 1987. Nous ferons réception de vos vaches la veille ou la journée même.
La vente de vos vaches à type à boeuf debutera à 12 h 30 et seront vendues un par un. On vous attends en grand nombre et nous vous souhaitons à tous la bienvenue.

Pour tout renseignement

ENCANS VEILLEUX & FRÈRES
ROUTE 108
LA GUADELOUPE
Tél.: (418) 459-6832
LIONEL: (418) 459-3343
CLERMONT: (418) 459-3332
P.S.: N'oubliez pas qu'il y aura un veterinaire sur les lieux.
5/11

ANNONCES CLASSÉES

Faire parvenir cette formule à:

LA TERRE DE CHEZ NOUS,
555, boul. Roland- Therrien, Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

Tél.: (514) 679-0530
Ligne directe de Montréal - 521-4850

IMPORTANT
Indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone, dans l'espace réservé ci-contre

NOM: .....
ADRESSE: .....
.....
CODE POSTAL: .....
TÉL.: ( ) .....
Numéro VISA .....
Numéro MASTER CARD .....
Numéro d'identification de la banque .....
Date d'échéance .....

Si vos nom, adresse et/ou numéro de téléphone doivent paraître dans le texte de l'annonce prière de les inscrire de nouveau ci-dessous.

Nombre de parutions .....
MONTANT INCLUS .....
Chèque ☐ Mandat-poste ☐
Master Card ☐ Visa ☐

Prix: 40¢ le mot
Minimum: 20 mots et moins, 8,00 $
Titre en noir capital 4,00 $ de plus la parution.
— annonces classées encadrées 2,60/ligne
— annonces classées commerciales (encadrées) 3,05/ligne
Cinq (5) parutions consécutives ou plus d'un même texte: rabais de 20 %

Si l'on désire que la correspondance soit adressée à la TCN, prière de cocher à droite pour l'obtention d'une case réservée; ☐ coût additionnel: 6,00 $ la parution (aussi sujet au rabais de 20 %)

N.B. Les annonces classées sont payables à l'avance.

Si vous désirez charger votre annonce à votre compte Visa ou Master Card, veuillez nous indiquer les renseignements nécessaires à l'espace prévu à cette fin.

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Régie de l'assurance automobile du Québec



VOL AU VENT DU KANSAS — Cet appareil sophistiqué (en médaillon), installé à bord d'un Twin Otter, recueille instantanément des informations sur la température (T), le taux de gaz carbonique (CO_2) et le vent vertical (W) au cours d'un vol d'observation. Cette collecte se fait dans le cadre de la participation d'Agriculture Canada à un projet de la NASA au Kansas.

Pourra-t-on acheter de la truite mouchetée aux comptoirs?

par France Groulx

Si la législation le permettait, les pisciculteurs pourraient élever la truite mouchetée et la vendre aux épicieries ou aux poissonneries. Pour l'instant la commercialisation de la truite mouchetée n'est pas permise, la truite fraîche achetée à l'épicerie ou à la poissonnerie est la truite arc-en-ciel. La semaine dernière, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère du Loisir, Chasse et Pêche, ont procédé à deux jours de consultation sur le projet de commercialisation de la mouchetée. Bien entendu, les pisciculteurs rêvent que le projet se réalise, les pourvoyeurs et la Fédération de la faune ne sont pas du même avis.

Les 14 et 15 octobre derniers, une dizaine de regroupements ont présenté leur position sur le projet de règlement. La question n'est pas nouvelle, depuis 1965 qu'on en parle. Est-ce que cette fois ce serait la bonne?

Les opposants

Les deux opposants principaux sont la Fédération québécoise de la faune et l'Association des pourvoyeurs du Québec. La Fédération croit que la commercialisation de la truite mouchetée aurait comme effet d'augmenter le braconnage sur une ressource déjà mal en point. De plus, si la porte s'ouvre sur la commercialisation des espèces indigènes, à quand le moment de commercialiser la perdrix, puis le chevreuil s'interrogent les gens de la Fédération de la faune.

Le deuxième groupe d'opposants, l'Association des pourvoyeurs, craint deux choses, une baisse de clientèle dans les pourvoiries et deuxièmement le braconnage. Des pêcheurs peu scrupuleux du respect des règlements pourraient tendre des filets dans les lacs puis aller vendre le fruit de leur pêche dans les restaurants.

Les ZEC appuient le projet

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la Fédération des gestionnaires de ZEC (zones d'exploitation contrôlée) appuie le projet. Le président, Gabriel Pelletier croit que si la truite mouchetée devient plus disponible les gens auront tendance à mieux respecter les limites de prise et l'initiative finirait par réduire grandement l'incidence du braconnage dit léger. L'objectif des ZEC est de rendre la ressource plus disponible et M. Pelletier croit que la commercialisation de l'espèce contribue à effectivement rendre la ressource plus disponible; dans cet objectif la Fédération des gestionnaires ne peut s'opposer au projet.

Le syndicat des pisciculteurs

Les pisciculteurs québécois possèdent déjà les techniques de reproduction et d'élevage de la truite mouchetée puisqu'ils vendent la truite mouchetée par l'intermédiaire des étangs de pêche et par l'ensemencement des lacs et rivières. La commercialisation de la truite mouchetée représente un avantage certain pour les pisciculteurs, elle représente le moyen de consolider plusieurs établissements piscicoles en utilisant plus efficacement les équipements.

Selon les estimations du Syndicat des pisciculteurs, un emploi permanent sera créé à chaque fois que 35 tonnes de poissons seront produites.

Toujours selon le Syndicat des pisciculteurs, le braconnier ne pourra être en mesure de compétitionner l'éleveur de truite pour l'approvisionnement des marchés. Le type de marché qui pourrait être développé nécessite des poissons frais de taille uniforme, d'une apparence extérieure intacte et un approvisionnement régulier. Toutes ces conditions rendent difficile la survie de réseaux de braconnage de la truite mouchetée.

Le MAPAQ voit d'un bon oeil le projet

Plusieurs pays se sont orientés vers la production aquicole pour compenser un manque de ressources aquatiques en milieu naturel. La France, la Norvège et l'Écosse on vu exploser leur production aquicole ces dernières années; le Canada et le Québec stagnent dans ce domaine même si la consommation de poisson est à la hausse en Amérique du Nord.

Le Québec importe pour près de 570 millions de dollars de produits, ne produisant que 10 % de sa propre consommation.

Le gouvernement du Québec voit donc dans l'aquiculture une possibilité d'expansion rapide. Le MAPAQ a élaboré dernièrement une politique de développement de l'aquiculture qui a comme objectif de tripler d'ici cinq ans la production. Le gouvernement voit dans la commercialisation de la truite mouchetée une possibilité de relancer le marché pour la truite de table. Comme la truite mouchetée est une espèce dont la croissance est bonne en eau froide, l'espèce peut être élevée avec succès dans une importante partie de la province.

Selon Pierre Lacourcière, l'attaché politique du ministre Yvon Picotte, le rapport des deux journées de consultation sera étudié par le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche et une décision devrait être rendue dans les mois qui viennent.

L'impact sur le marché de la truite arc-en-ciel

Une enquête a été effectuée auprès de 240 éleveurs et acheteurs de poissons, et de 500 consommateurs pour le compte de la direction de la commercialisation du MAPAQ et du sous-ministériat aux pêches maritimes. Les acheteurs commerciaux et les consommateurs ont montré un intérêt significatif pour l'achat de truite mouchetée. La majorité des établissements ont déclaré être prêts à acheter la truite mouchetée. À partir des informations sur les intentions d'achat du réseau commercial, le marché potentiel est estimé à 440 tonnes pour une valeur de 3,3 millions de dollars. Toujours sur la base des intentions d'achats, les acheteurs potentiels de truite mouchetée pourraient représenter presque le double des acheteurs actuels de truites arc-en-ciel.

L'impact sur le marché de la truite arc-en-ciel serait grand, le volume de vente de celle-ci pourrait diminuer de 40 à 70 %. Mais comme le Québec ne fournit que 20 % du volume de cette espèce, la perte de marché pour les pisciculteurs québécois ne se situerait qu'à environ 55 tonnes. La truite arc-en-ciel fraîche provient en bonne partie de l'Ontario et la congelée, des États-Unis.

F.G.

Plus qu'une aide alimentaire

L'aide alimentaire ne consiste pas seulement en l'expédition de céréales. Il s'agit d'un programme complexe qui a beaucoup évolué depuis la première expédition d'excédents de céréales en 1951, rappelle Agriculture Canada.

C'est l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui supervise le programme canadien de l'aide alimentaire, mais Agriculture Canada joue un rôle de premier plan dans l'engagement du Canada au PAM.

ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEAUX D'EMBOUCHE

	Sawyerville 01/10 402 têtes	Amos 02/10 699 têtes	La Sarre 03/10 1 032 têtes	Mont-Laurier 04/10 335 têtes	St-Stanislas 07/10 700 têtes	Ste-Croix 08/10 1 334 têtes	Sawyerville 09/10 749 têtes
BOUVILLONS							
Grosse ossature maigre							
700-800 lb	98-107	109-115	110-115	107-118	—	102-116	101-112
600-700 lb	100-115	114-126	111-122	115-125	119-127	106-128	115-128
500-600 lb	117-130	122-135	120-137	110-130	118-131	111-135	122-134
400-500 lb	126-135	133-145.5	128-139	122-132	122-135	110-141	126-137
400 lb et moins	—	141-150	135-147.5	118-137	126-133	114-141	129-140
Moyenne ossature maigre							
700 lb et +	—	—	—	—	—	80-116	—
600-700 lb	—	—	—	—	—	103-125	—
500-600 lb	—	—	—	100-119	—	105-135	115-126
400-500 lb	109-124	135-143	128.5-134.5	104-118	—	102-140	116-128
400 lb et moins	—	133-146	—	—	—	110-141	—
GÉNISSES							
Grosse ossature maigre							
700 lb et +	—	—	—	—	—	85- 95	—
600-700 lb	93-104	—	104-119	105-115	—	108-118	—
500-600 lb	99-114	116-124	112-123	102-118	—	110-128	104-121
400-500 lb	110-123.5	119-132	116-134	110-121	117-125	118-125	110-125
400 lb et moins	—	135-143.5	120.5-142	105-116	—	110-124	—
Moyenne ossature maigre							
700 lb et +	—	—	—	—	—	80- 90	—
600-700 lb	—	—	—	90-105	—	96-112	—
500-600 lb	—	—	—	95-105	—	100-122	96-112
400-500 lb	99-100	—	—	94-107	—	104-122	100-118
400 lb et moins	—	119-126	—	102-116	—	90-119	—

	St-Romuald 10/10 1 085 têtes	Masson 12/10 500 têtes	La Guadeloupe 14/10 550 têtes	Inverness 15/10 2 188 têtes	Bic 16/10 873 têtes	Drummondville 17/10 1 533 têtes
BOUVILLONS						
Grosse ossature maigre						
700-800 lb	—	115-123	—	104-114	105-118	—
600-700 lb	117-130	122-130	113-125	114-127	115-129	117-127
500-600 lb	116-134	122-136	120-134	122-135	117-134	124-135
400-500 lb	116-140	124-137	125-139	130-140	125-144	127-140
400 lb et moins	132-145	121-143.5	128-140	134-144	128-141	129-140
Moyenne ossature maigre						
700 lb et +	—	—	—	—	—	—
600-700 lb	—	—	—	—	—	—
500-600 lb	—	—	115-124	117-121.5	—	109-120
400-500 lb	—	110-126	120-130	122-129.5	—	115-126.5
400 lb et moins	—	—	125-130	—	—	120-132
GÉNISSES						
Grosse ossature maigre						
700 lb et +	—	96-108	—	—	—	—
600-700 lb	100-109	98-110	—	100-110	—	—
500-600 lb	104-118	103-116	108-120	110-119.5	106-114	100-118.5
400-500 lb	109-125	100-117	116-126	116.5-128	105-123	109-125
400 lb et moins	—	115-120	120-126	—	—	109-125
Moyenne ossature maigre						
700 lb et +	—	—	—	—	—	—
600-700 lb	—	—	—	—	—	—
500-600 lb	—	—	—	95-110	—	—
400-500 lb	—	—	96-107	100-114	—	95-106.5
400 lb et moins	—	—	—	—	—	100-110

AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 30 octobre 1987, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

L'été des Indiens s'est poursuivi jusqu'à lundi avec des températures douces et du temps sec.

À partir de mardi, les températures ont commencé à chuter et le reste de la semaine a été nuageux et pluvieux.

Les accumulations ont été plutôt faibles jusqu'à vendredi. Samedi, les précipitations ont été plus fortes, la majorité des régions recevant de 10 à 20 mm de pluie.

Données normales, mois d'octobre
(moyennes 10 années)

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte	Temp. moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. mais (effectives)
1	Amqui ②	4,5	81	44	0
	La Pocatière ⑤	6,3	76	68	39
2	Baie St-Paul ⑥	5,7	77	58	21
	Montmagny ⑦	5,9	100	63	43
	St-Augustin ⑨	6,3	93	70	34
3	St-Prosper ⑫	5,0	93	55	0
4	Nicolet ⑬	6,9	84	84	55
5	Richmond ⑯	6,4	95	79	25
	Lennoxville ⑰	6,7	93	85	15
6	St-Hyacinthe ⑱	7,5	85	101	65
7	Ste-Martine ㉑	7,6	85	104	46
8	Angers ㉔	6,5	89	81	27
	Sheenboro ㉕	6,5	83	77	43
	Maniwaki ㉖	5,3	80	60	10
9	Ville-Marie ㉗	4,7	78	55	2
	La Sarre ㉘	3,5	80	35	0
10	L'Assomption ㉛	6,7	85	84	35
	Ste-Béatrix ㉝	5,6	90	61	9
11	Louiseville ㉞	6,3	92	73	41
	St-Narcisse ㉟	6,0	88	66	19
12	Normandin ㊱	3,8	64	37	1
	Péribonka ㊲	4,4	76	41	0
	St-Ambroise ㊳	4,5	95	43	0
	Alfred (Ont.) ㊵	M	M	M	M

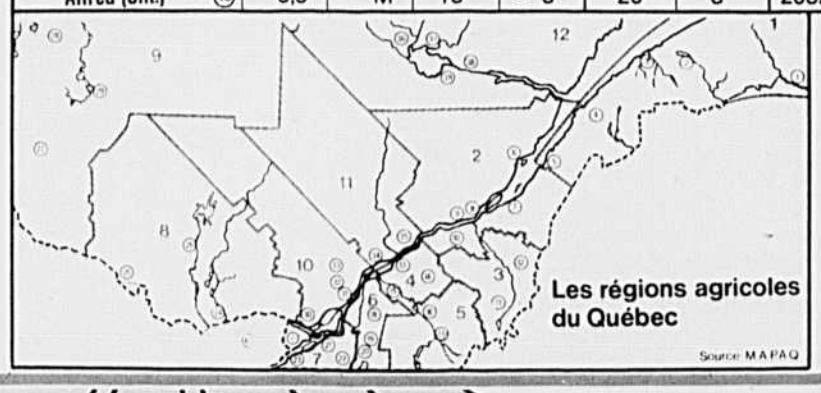
Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole

RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 18 au 24 octobre 1987

M = MANQUANT

Compilation: Environnement Canada

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte	Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives: Degrés-jours de croissance (5°C et +) depuis 1er avril	Degrés-jours de croissance (5°C et +) écart de la normale	Unités thermiques mais effectives: Cumul	Unités thermiques mais effectives: Fin du relevé
1	Caplan ①	6,4	1,6	14	– 2	10	3	1601	158	2372	11 oct.
	Amqui ②	5,4	1,9	15	– 4	17	5	1358	– 3	1864	21 sept.
	Mont-Joli ③	6,2	2,1	15	– 4	10	4	1481	151	2005	12 oct.
	St-Clément ④	5,6	2,2	15	– 6	23	4	1455	93	2024	20 sept.
	La Pocatière ⑤	6,9	1,6	15	– 3	21	4	1615	16	2383	11 oct.
2	Baie St-Paul ⑥	6,1	1,5	16	– 4	12	4	1535	14	2203	26 sept.
	Montmagny ⑦	6,3	1,5	16	– 5	20	4	1707	81	2470	28 sept.
	Ste-Foy ⑧	6,0	1,3	15	– 4	20	5	1740	79	2614	10 oct.
	St-Augustin ⑨	7,0	1,8	15	– 4	33	3	1743	17	2513	28 sept.
	St-Flavien ⑩	6,3	1,7	17	– 6	25	7	1708	68	2440	25 sept.
3	St-Ludger ⑪	6,2	1,8	15	– 4	16	4	1583	– 3	2271	26 sept.
	St-Prosper ⑫	6,1	2,2	17	– 6	19	5	1494	14	1800	27 août
4	Nicolet ⑬	6,8	0,9	16	– 2	30	4	1860	– 62	2794	11 oct.
	Arthabaska ⑭	7,1	1,7	17	– 3	23	4	1854	57	2638	27 sept
	St-Guillaume ⑮	6,8	1,1	17	– 2	32	4	1995	106	2809	27 sept.
5	Richmond ⑯	6,8	1,5	16	– 2	26	4	1824	49	2632	27 sept.
	Lennoxville ⑰	7,9	2,3	18	– 3	22	5	1920	102	2671	27 sept.
6	St-Hyacinthe ⑱	7,2	0,7	19	– 1	26	5	2159	99	3165	11 oct.
	Farnham ⑲	8,1	1,7	18	– 2	31	5	2084	106	3006	5 oct.
	Sabrevois ⑳	7,3	1,1	17	– 3	21	5	2003	39	2836	27 sept.
7	Ste-Martine ㉑	7,0	0,5	16	– 2	17	3	2121	75	3086	9 oct.
	St-Bernard ㉒	7,4	–1,0	16	– 3	19	5	1972	– 60	2967	9 oct.
	St-Anicet ㉓	7,9	1,2	17	0	21	5	2096	48	3082	11 oct.
	Côteau-du-Lac ⑪	6,1	0,3	14	– 4	25	5	1991	+ 92	2829	27 sept.
8	Angers ㉔	5,1	–0,3	13	– 4	29	5	1886	25	2677	27 sept.
	Sheenboro ㉕	5,0	–0,4	14	– 4	35	6	1911	64	2643	27 sept.
	Maniwaki ㉖	3,6	–0,8	14	– 5	34	5	1729	122	2465	26 sept.
9	Ville-Marie ㉗	2,5	–1,3	13	– 7	8	2	1776	270	2568	27 sept.
	La Sarre ㉘	0,3	–2,4	9	–10	1	1	1386	76	1729	26 août
	Val d'Or ㉙	0,8	–1,7	11	– 7	5	3	1498	142	2184	25 sept.
10	St-Benoît ㉚	6,1	0,5	14	– 3	28	6	1997	105	2938	9 oct.
	L'Assomption ㉛	7,1	1,5	15	– 2	35	5	1995	80	2831	27 sept.
	St-Jacques ㉜	6,6	0,8	14	– 2	32	3	M	M	M	25 sept.
	Ste-Béatrix ㉝	4,7	0,2	14	– 6	32	3	M	M	M	25 sept.
11	Louiseville ㉞	4,1	–1,1	15	–10	28	5	1855	44	2792	9 oct.
	St-Narcisse ㉟	6,1	1,2	19	– 5	40	4	1761	67	2513	25 sept.
12	Normandin ㊱	2,8	–0,0	15	– 8	25	3	1422	85	2084	26 sept.
	Péribonka ㊲	3,9	0,4	13	– 4	31	3	1483	116	1790	29 août
	St-Ambroise ㊳	3,7	0,2	13	– 3	43	4	1398	– 47	1754	29 août
	Lac Ste-Croix ㊴	4,3	0,5	14	– 5	44	6	1519	29	2264	5 oct.
	Alfred (Ont.) ㊵	6,3	M	15	– 3	20	3	2052	M	2943	5 oct.



Termes et abréviations:

- Temp.: température ■ °C: degré Celcius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques mais (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.



Grains

Perspectives des prix du maïs local

La semaine dernière, je vous mentionnais que le DAA (Département américain de l'agriculture) estime la fourchette de prix du maïs aux producteurs américains de l'ordre de 1,60 dollar à 1,90 dollar pour la récolte de 1987-88. Ce prix est ajusté mensuellement selon les prévisions de la demande intérieure et extérieure ainsi que les conditions du marché.

En établissant la moyenne de cette fourchette de prix à 1,75 dollar le boisseau, j'ai extrapolé ce prix pour évaluer le prix du maïs local. Le tableau ci-bas démontre les prix ($ U.S.) que les producteurs américains ont reçus au cours des cinq dernières années versus les prix ($ Can.) du maïs québécois payés aux producteurs.

	Prix du maïs aux États-Unis		Variation en %		Prix du maïs au Québec	Écart de prix
	$/boiss.	$/T.M.			$/T.M.	
1982-83	2,55	100,40			153,43	53,03
1983-84	3,21	126,37	26	25	191,79	65,42
1984-85	2,63	103,53	18	14	164,25	60,72
1985-86	2,23	87,79	15	19	132,90	45,11
1986-87	1,50	59,05	32	16	112,00	52,95
1987-88*	1,75	68,90	16		(117,00 - 123,00)	

* *Estimé*

Source: DAA et FPCCQ

L'évaluation des prix au Québec suit la tendance des prix aux États-Unis à quelques pour cent près, à l'exception de l'année 1986-87 dont la baisse des prix au Québec a été moins élevée qu'aux États-Unis. La surtaxe sur le maïs a certainement contribué à atténuer la baisse de nos prix au cours de l'année dernière.

Le tribunal canadien des importations, après enquête, a évalué l'effet du droit compensatoire à environ 6,00 dollars la tonne métrique sur le prix du maïs dans la région de Chatham. Sur notre marché local, la faible disponibilité de maïs no 3 ou mieux a certainement influencé nos prix à la hausse.

En enlevant les 6,00 dollars sur l'estimé du prix moyen de vente du maïs local, la baisse s'établissait à 20 pour cent du prix de l'année 1985-86.

Cette année, les prévisions d'augmentation de prix du maïs américain sont de 16 % supérieures à l'année dernière. Sur nos marchés, ces effets devront se refléter jusqu'à un certain degré, au cours de l'année commerciale 1987-88. On peut s'attendre à une augmentation des prix de 10 pour cent si on fait un scénario optimiste, alors le prix moyen estimé s'établirait à 123,20 dollars la t.m. Par contre, une augmentation de prix de 5 pour cent, que je qualifierais de conservatrice, porterait le prix moyen de l'année à 117,60 dollars la t.m. et semble beaucoup plus réaliste à mon point de vue, selon les conditions actuelles du marché.

Droit compensatoire sur le maïs

Le Tribunal canadien des importations a recommandé au ministre des Finances que le droit compensatoire sur le maïs soit de 0,30 cents (canadien) le boisseau ou au niveau de la subvention que les producteurs de maïs américains reçoivent, 1,10 dollar le boisseau actuellement, selon le moindre des deux. La décision devra être connue au cours des semaines à venir, aucune date n'a été précisée à ce sujet.

Fermeture des prix du maïs

À Chicago, les cours du maïs des mois de décembre et mars ont clôturé à 1,81¼ et 1,87¼ dollar le boisseau, en date du vendredi, le 23 octobre 1987.

Armand Mousseau
agent d'information, FPCCQ

Porcs

Situation du marché

Au cours de la semaine se terminant le 23 octobre, les producteurs américains ont livré 1,687 million de porcs aux abattoirs soit 9 % de plus que la même période de l'année dernière et en légère diminution (3 %) par rapport à la semaine précédente. Fait à souligner sur le marché d'Omaha, la moyenne de poids observée était d'environ 247,25 livres vivant comparativement à 253,60 livres pour la semaine précédente ce qui laisse présumer que les éleveurs tentent de bénéficier des prix actuels du marché. Le marché au comptant a pris une légère tendance à la baisse (environ 1,25 $ US).

Au Québec et en Ontario, les marchés se sont fixés respectivement à 169 $/100 kg et 173,56 $/100 kg. On notait une reprise importante des abattages suite à la semaine écourtée d'une journée en raison d'un congé férié.

Les tendances futures ne changent pas. Les facteurs économiques fondamentaux causent une pression à la baisse sur les prix. À court terme, on s'attend que le marché glisse à environ 46 $ à 47 $ US durant la première semaine de novembre en raison des accroissements d'abattage en cette période.

Stocks en entrepôts

Au 30 septembre, les stocks de flancs de porc américains en entrepôts s'élevaient à 12,85 millions de livres comparativement à 12,9 millions de livres à la même période de l'année dernière.

Les analyses préliminaires estimaient les stocks à 12,6 millions de livres. L'écart entre le rapport définitif et les prévisions n'a cependant pas causé d'effet sur le marché étant donné la marge relativement faible.

Ce rapport est reçu positivement sur le marché en raison du niveau relativement bas des inventaires.

Taiwan: premier exportateur

En 1986, la république de Chine (Taiwan) a exporté 85 000 tonnes de viande de porc. La valeur de ces expéditions est estimée à 390 millions de dollars US ce qui représente près de 68 % d'augmentation en valeur.

La plus forte proportion des exportations est dirigée vers le Japon. Pour la première fois, Taiwan a surpassé le Danemark au titre des volumes de porc surgelé expédié au Japon.

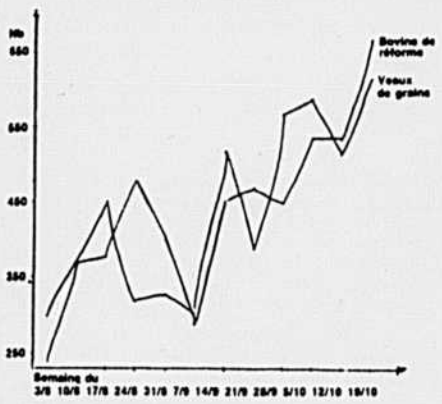
Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Bovins

Fédération des producteurs de bovins du Québec

Alors que l'automne revient, il est habituel de voir augmenter le nombre de vaches vendues pour l'abattage. Les enchères électroniques ne font pas défaut à cette habitude et même plus. C'est pourquoi je vous donne un petit graphique des ventes par semaine, aux enchères électroniques, pour les bovins laitiers de réforme ainsi que pour les veaux de grain.

NOMBRE DE TÊTES VENDUES
À L'ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE
PAR SEMAINE



Maintenant, à l'attention plus particulièrement des producteurs de bouvillons d'abattage, je vous transmets les rapports sur le nombre de bovins en parcs d'engraissement aux États-Unis pour les sept et treize États.

NOMBRE DE BOVINS EN ENGRAISSEMENT
7 ÉTATS AMÉRICAINS
AU 01 OCTOBRE ('000 TÊTES)

	87	86	%	Prévisions Analystes
En engraissement au 1er septembre	6 811	6 404	106	—
Placés en sept.	2 424	2 103	115	108,1
Vendus en sept.	1 636	1 637	100	103,7
Autres dispos.	71	59	120	—
En engraissement au 1er octobre	7 535	6 811	111	107,5

NOMBRE DE BOVINS EN ENGRAISSEMENT
13 ÉTATS AMÉRICAINS
AU 01 OCTOBRE ('000 TÊTES)

	87	86	%	Prévisions Analystes
En engraissement au 1er juillet	8 666	7 970	109	—
Placés de juil. à oct.	6 557	6 336	103	100,6
Vendus de juil. à oct.	5 986	5 876	102	102,5
Autres dispos.	245	233	—	
En engraissement au 1er octobre	8 990	8 197	110	106,6

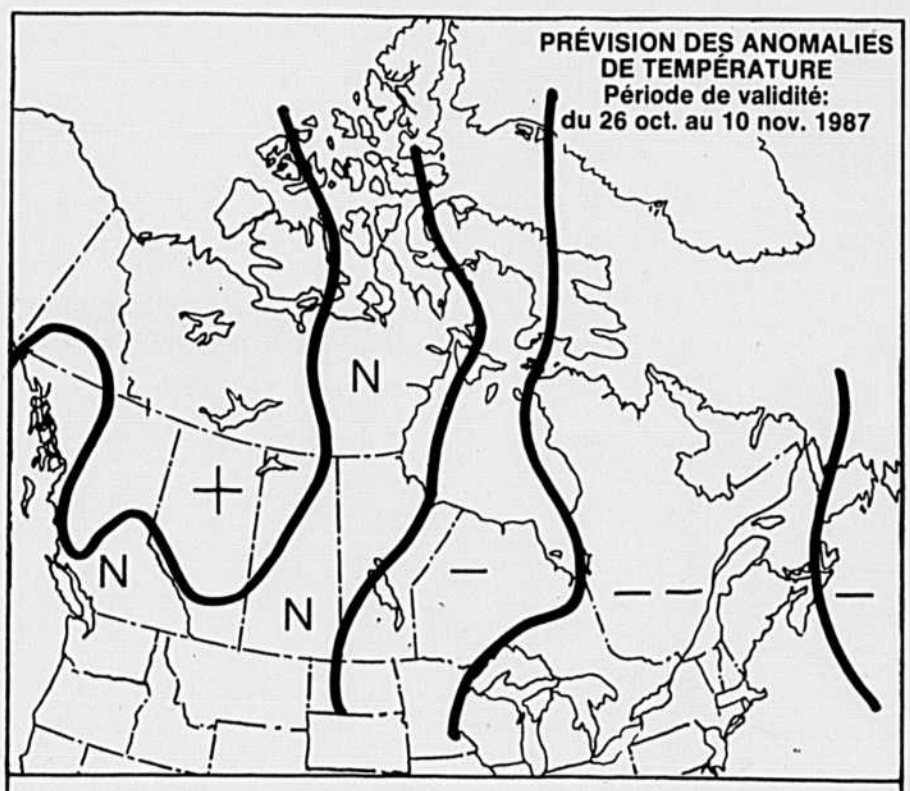
NOMBRE DE BOVINS EN ENGRAISSEMENT
13 ÉTATS AMÉRICAINS
PAR STRATE DE POIDS
AU 01 OCTOBRE ('000 TÊTES)

	87	86	%
Total des bouvillons	5 900	5 184	114
Total des taures	3 062	2 991	102
Total vaches et autres	30	22	136
Bouvillons 500 lb et moins	334	179	187
500 - 699	779	589	132
700 - 899	2 078	1 840	113
900 - 1 099	1 978	1 899	104
1 100 et plus	731	677	108
Taures 500 lb et moins	117	84	139
500 - 699	619	573	108
700 - 899	1 358	1 471	92
900 et plus	968	863	112
Ventes projetées oct. à déc.	3 514	5 376	103

On remarque donc à la lecture de ces rapport que la situation actuelle dans les parcs d'engraissement américains n'est pas encourageante.

Par contre, une information manque pour porter un jugement vraiment juste sur la situation actuelle soit le nombre de veaux qui sont encore en pâturage comparativement à l'an dernier. On devra donc se fier à cet inconnu pour espérer que le marché demeure stable. Toutefois, il est assuré qu'avec les chiffres que nous avons présentement l'écoulement de bouvillons durant l'année sera différent de celui d'une année normale.

Louis Hébert, agronome
Fédération des producteurs de bovins du Québec



Prévision des anomalies de température

++	très supérieure à la normale	Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir.
+	sup. à la normale	
N	normale	
-	inf. à la normale	
–	très inférieure à la normale	

Source: Environnement Canada



LIQUIDATION SURPLUS D'INVENTAIRE

Pelles à fossé neuves "BEN-BUCKETT"

Il n'y a pas de meilleur outil pour nettoyer les fossés de ferme. Benne de 60", de large, peut charger dans remorque ou tout simplement épandre à côté du fossé. Peut creuser jusqu'à six pieds plus bas que les roues avant du tracteur. S'adapte facilement sur tout chargeur à double action de tracteur de ferme. Vous enlevez la benne ou fourche de votre chargeur et installez la Ben-Bucket à la place.

Après l'avoir utilisé vous serez d'accord avec les propriétaires de Ben-Bucket pour dire que cela est un outil indispensable pour un bon entretien des fossés de ferme.

Prix de détail suggéré: 2 375 $
PRIX DE LIQUIDATION: 1 575 $

Si intéressé, communiquez maintenant afin de réserver la vôtre

Les Distributions Payeur Inc.
5379 est, rue King, Ascot-Corner
Sherbrooke (Québec) J0B 1A0
Tél.: (819) 821-2015

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 31 octobre 1987

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS	
A griller 1,60 kg — 1,90 kg	98 ¢
Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg	1,12 $
POULES	
Moins de 2,3 kg	24 ¢
2,3 kg et plus	52 ¢
JEUNES DINDONS	
Moins de 5,4 kg	1,315 $
5,4 kg et moins de 9 kg	1,325 $
9 kg et plus	1,36 $
Prix aux producteurs en Ontario	
POULETS	
A griller moins de 2,3 kg	99 ¢
Gros poulet 3,2 kg et plus	1,0475 $

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1¢ de plus par tête)

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 13 juillet 1987

(sur la base du poussin vendable) 25,75¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 26 octobre 1987

Prix de l'OCCO	Producteurs Québec
A Extra Gros	98¢
A Gros	98¢
A Moyens	87¢
A Petits	53¢

LAIT

Fédération des producteurs de lait du Québec

Année laitière 1987-1988

Secteur de la transformation

Livraisons depuis le 1er août 1987

Mois	Livraisons mensuelles en kg	Livraisons cumulatives en kg	Variation mensuelle sur 86-87
Août 1987	7 140 338	7 140 338	- 3,3 %
Septembre 1987	6 409 902	13 550 240	- 5,2 %

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 20 octobre 1987

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,015 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,0135 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,642 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 2,984 $/kg. Aliments du bétail, 1,170 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,300 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 50,1¢/kg. Animale 41,8¢/kg.

Prix du fromage: blanc 5,113 $/kg, coloré 5,120 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 23 octobre 1987

	Construction et Standard ($ 1 000 p.m.p.)	Utilité
2 x 4 po I. A (vert)	305 $	223 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 26 octobre 1987

BETTERAVE: 2,75-3,70/sac 25 lb, 4,50-4,80/12 cellos 2 lb.
BROCOLI: 12,50-13,20/caisse 14 unités.
CAROTTE: 5,60-5,70/24 cellos 2 lb ou 10 cellos 5 lb, grosse 4,40/sac 50 lb.
CÉLERI: 11,00-11,60/caisse 24 unités.
CHOU: chinois 6,00-7,20/caisse 12; de Bruxelles 7,40-7,75/caisse 12 × 10 oz, 14,00-14,55/caisse 25 lb; de Savoie 7,75-8,10/caisse 12; chou-fleur 10,75-12,35/caisse de 12; rouge 7,25-7,65/caisse 12, vert 5,70-6,50/caisse 40 lb; gros 4,70/sac 50 lb.
CONCOMBRE: d'Ontario de serre sans pépin: gros 14,05-14,55/dz, moyen 13,50/dz; petit 12,50/dz.
ENDIVE: 10,75/caisse 5 lb.
LAITUE: Boston de serre 7,40/dz, Romaine 9,50/caisse 16 unités.
OIGNON: jaune moyen 7,55-8,35/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb, 7,50/sac 50 lb, à bouillir 1,00-1,20/sac 10 lb.
PANAIS: 5,10-5,15/12 sacs 1 lb.
PERSIL: 11,55-13,05/5 dz de paquets.
POIREAU: 4,75-4,90/caisse 12 bottes 3 unités.
RADIS: 5,50-5,55/caisse 30 sachets 6 oz ou 12 sachets 16 oz.
RUTABAGA: lavé moyen 6,20-6,50/sac 50 lb.
TOMATE: de serre rose #1, 10,65/8 lb.
Source: Mtl 384-0500, Région 514 (1-800-361-4056), Régions 418-819 (1-800-361-4131)

POMME DE TERRE:
Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec le 27 octobre 1987.
Brossée: 82¢/10 lb, 89¢/10 lb sous emballage, 1,60/20 lb, 3,10/50 lb, 3,85/50 lb Jumbo, 5,00/100 lb en vrac au poste d'emballage; lavée: 65¢/5 lb sous emballage, 95¢/10 lb, 1,02/10 lb sous emballage, 1,85/20 lb, 4,25/50 lb, 4,10/50 lb Jumbo.
Source: Mtl 384-0500, Région 514 (1-800-361-4056), Régions 418-819 (1-800-361-4131)

Prix de la pomme tardive destinée à la transformation, pour la récolte 1987: 0,03875 $ la livre ou 77,50 $ la tonne courte.

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 26 oct. 1987

	Qté	$
Chèvres/boucs	48	35-110 $
Chevreaux	35	27-75 $

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 23 octobre 1987

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	119,90 $	120,25 $	118,35 $
avoine	136,10 $	—	—
orge	95,80 $	—	94,70 $
maïs no 2 jaune	—	—	120,60 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	105,70 $	117,25 $
gru de blé	95,00 $	112,25 $
tourteau de soya 48%	332,95 $	298,12 $
tourteau de canola 34%	—	—
luzerne déshydratée	155,00 $	165,00 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
26 oct. 87	90,20	66,80	73,50
23 oct. 87	90,20	67,30	73,50
22 oct. 87	89,50	90,10	67,00
21 oct. 87	89,00	90,50	67,50
20 oct. 87	87,20	89,50	67,50

***Note:** les prix de céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*
Sources: MAPAQ, Office des provendes du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe
Maïs: 112,00 $ Orge: —

BOVINS

BOVINS VIVANTS ($/100 lb poids vif)
Marché de Montréal

	19-20-21 oct. 87	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix	110,00-143,00 $	110,00-143,00 $
Bons	110,00-143,00 $	110,00-143,00 $
Moyens	75,00-110,00 $	70,00-110,00 $
Communs	75,00-110,00 $	70,00-110,00 $
de remplacement		
Bons	115,00-170,00 $	115,00-160,00 $
Communs et moyens	76,00-115,00 $	85,00-115,00 $
Vaches		
D1, D2	59,00-63,50 $	59,00-63,00 $
D3	52,00-59,00 $	52,00-59,00 $
Très communes	44,50-52,00 $	44,75-52,00 $
Taureaux	62,00-69,25 $	61,75-69,75 $

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	83,00-100,00 $	85,00-100,00 $
Bouvillons 800-900	83,00-101,00 $	86,00-104,00 $
Bouvillons 700-800	90,00-106,00 $	91,00-108,00 $
Bouvillons 600-700	94,00-115,00 $	92,00-115,00 $
Bouvillons 500-600	101,00-127,00 $	105,00-128,00 $
Bouvillons 400-500	105,00-128,00 $	109,00-130,00 $
Taures 800 et +	79,00-96,00 $	85,00-97,00 $
Taures 700-800	80,00-95,00 $	84,00-103,00 $
Taures 600-700	84,00-95,00 $	84,00-110,00 $
Taures 500-600	87,00-119,00 $	89,00-117,00 $
Taures 400-500	90,00-125,00 $	95,00-127,00 $
Taures 300-400	96,00-114,00 $	95,00-118,00 $
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb &	86,00-89,50 $	90,00-93,50 $
Taures A1, A2, 850 lb & +	—	86,00-91,00 $

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-800-567-6862

Marché d'Omaha (U.S.$)

Bouvillons de choix 1 100-1 300 lb	64,50-66,50 $	65,00-66,50 $
Taures de choix 900-1 100 lb	63,00-65,00 $	63,00-65,50 $

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Bovins d'abattage	22 oct. 1987	Jeudi précédent	Année précédente
oct. 87	—	68,85	—
déc. 87	64,32	68,75	57,55
fév. 88	61,77	66,67	55,85
avr. 88	63,15	67,92	56,55
juin 88	63,05	67,47	56,27
Veaux d'embouche			
oct. 87	75,22	78,07	61,05
nov. 87	74,02	78,85	61,17
janv. 88	74,40	79,40	61,05
mars 88	73,17	78,30	60,22
avr. 88	72,72	77,70	59,95

BOVINS ABATTUS ($/100 lb carcasse)
Ventes à l'enchère par ordinateur

Veaux de grain catégorie A2 (centre du Québec)	26 oct. 87 Nb	26 oct. 87 Prix carcasse*	Lundi précédent Nb	Lundi précédent Prix carcasse*
Poids vif				
300-400 lb	—	—	—	—
400-500 lb	90	144,00 $	114	150,00 $
500-600 lb	97	143,00 $	73	147,00 $

* Carcasse chaude avec la peau

Vaches de réforme (centre du Québec)				
catégorie désossage	122	122,50 $	99	127,00 $

* Carcasse chaude

Source: — F.P.B.Q. — M.A.P.A.Q. 1-800-361-4161 (418-819) 1-800-361-4054 (514)

Prix de gros aux États-Unis ($U.S.$)	Jeudi 22 oct. 1987	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	96,00	97,00	91,00

Source: National Provisioner

Prix de gros du bœuf de l'Ouest exporté par rail (carcasse froide) Montréal	Période du 20 au 26 oct. 87	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	157,00	155,00	152,00
Bouvillons A2,	153,50	151,50	152,00
Taurillons A1, A2	155,00	153,00	150,00
Bouvillons type laitier A1, A2	152,00	150,00	148,00
Taures A1	155,00	153,00	150,00
Taures A2	151,50	149,50	150,00
Bouvillons A3	147,00	145,00	142,00
Taures A3	144,00	142,00	139,00
Bouvillons A4	142,00	140,00	137,00
Taures A4	140,00	138,00	136,00
Bouvillons type laitier B1	136,00	134,00	131,00
Bouvillons type laitier C1	132,00	130,00	129,00
Taures C1	135,00	135,00	124,00
Vaches D1, D2	125,00	—	—

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario carcasse chaude FAB Abattoir		Semaine précédente
Bouvillons	153,99	153,00
Taures	152,82	151,30

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716, MAPAQ, Mtl 384-3619, MAPAQ (ext. Mtl) 1 (800) 361-4160

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 24 oct. 87	Semaine précédente	Année précédente
19,10	19,14	13,98

Source: Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau ($/lb)

	Semaine 12 oct. 1987	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,34	6,34	5,57
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,17	4,19	3,84

Source: MAPAQ Mtl 384-3619, EXT. Mtl — 1-800-361-4160)

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg)
Semaine du 19 octobre 1987

1,69 $ (76,66 $/100 lb)

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porcs québécois 96 821

Source: Agriculture Canada

Porcelets Région	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	48,33 $
Estrie	43,33 $
Côte-du-Sud	41,33 $
Nicolet	46,33 $
De Lanaudière	50,33 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 26 octobre 1987		La semaine dernière	
Porcs moyenne	1,6722 $	Porcs moyenne	1,7797 $
Truies moyenne	1,3930 $	Truies moyenne	1,4910 $

Prix payés en Ontario

Porcs moyenne	1,6687 $	Porcs moyenne	1,7793 $
Truies moyenne	1,3730 $	Truies moyenne	1,4850 $

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Semaine du 19 octobre 1987

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 $
Truies hybrides	contrôlées	190 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100¢/kg de poids vif.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	22 oct. 1987	Jeudi précédent
déc. 87	49,85	38,05	44,82	49,15
fév. 88	47,50	37,55	42,42	46,25
avr. 88	43,80	35,90	39,30	44,42
juin 88	45,30	37,50	42,40	41,37
juil. 88	45,45	39,60	42,42	43,95

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal
le 27 oct. 1987

Catégorie	nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
légers 60-80 lb	113	1,38-1,80 $	1,60 $
lourds 80 lb et +	118	1,03-1,27 $	1,13 $
agneaux de lait	63	2,50-2,72 $	2,61 $
30 à 60 lb brebis et béliers	135	41-75¢	58¢

Prix des agneaux à l'encan de Toronto
le 22 oct. 1987

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
749				
Bons agneaux A & B 80-95 lb	87,9	336	96¢-1,15 $	1,05 $
Bons agneaux A & B 95-110 lb	101,6	122	96¢-1,11 $	1,04 $
Légers 50-80 lb	69,9	220	1,06-1,40 $	1,21 $
Lourds 100 lb et plus	—	—	—	—
Agneaux de lait	63	71	1,45-1,69 $	1,61 $
Moyens & communs	—	—	—	—
Brebis/moutons	143,5	283	40-55¢	48¢

Source: MAPAQ: 1-800-361-4137

La clef des champs

par Huguette Young

Les subventions américaines à l'agriculture : une violation de l'accord de libre-échange ?

Alors que le texte final de l'entente sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis se fait toujours attendre, les députés de l'Opposition libérale et néo-démocrate n'ont pas tardé, eux, à fustiger le gouvernement Mulroney au sujet du programme américain de stimulation des exportations. À leurs yeux, ce programme viole l'accord canado-américain parce qu'il gruge les marchés traditionnels canadiens

« Violation de l'esprit de l'accord ? »

Aux Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, n'a toutefois pas voulu mordre à l'hameçon :

« La position adoptée au départ par les néo-dpmocrates... consiste à dire que nous devrions renoncer à l'accord de libre-échange à cause d'une initiative des États-Unis liée à un programme existant de valorisation des exportations. La position est extrême, selon moi, et elle est fondée sur une prémisse erronée. Il n'y a pas de violation de l'accord. Je crois certainement que cette initiative des États-Unis liée au programme de valorisation des exportations ne respecte pas l'esprit de l'accord. »

Pressé de questions, M. Clark a précisé que le gouvernement canadien avait déjà essayé en vain de faire annuler ce programme et qu'en dépit de l'accord canado-américain, cela n'empêchera pas les autorités d'insister pour que ce programme disparaisse.

M. Clark a également promis de faire part des préoccupations canadiennes à son vis-à-vis américain, M. Shultz, lors d'entretiens à Bruxelles.

Mais cela n'a pas convaincu les députés de l'Opposition.

Arguments à l'appui, députés libéraux et néo-démocrates ont fait valoir que le programme de stimulation des exportations allait à l'encontre de l'entente paraphée entre Ottawa et Washington.

Le texte stipule, selon un document d'information émis par le gouvernement canadien, que « les États-Unis ont accepté de tenir compte des intérêts du Canada en matière d'exportation lorsqu'ils auront recours aux subventions en ce qui concerne les exportations de produits agricoles vers des pays tiers ».

Une autre clause reconnaît que « les États-Unis et le Canada ont convenu d'oeuvrer ensemble à la ronde des négociations du GATT en Uruguay en vue de réaliser à l'échelle mondiale l'élimination de toutes les subventions qui perturbent le commerce agricole ».

Il faudra toutefois attendre quelques semaines encore avant de pouvoir connaître toutes les ramifications de l'accord. Le texte législatif final devrait être rendu public en novembre.

Ce programme de stimulation des exportations a été créé en 1985 en vertu de la loi américaine sur l'agriculture, le US FARM BILL.

Cette loi vise essentiellement à récupérer les marchés américains perdus aux mains de la Communauté économique européenne. La CEE a réussi à augmenter sa part du marché mondial des céréales, grâce à des programmes de subventions agricoles qui permettent aux agriculteurs de vendre leurs produits à des prix inférieurs aux coûts de production.

Le programme américain de subvention à l'exportation existait donc avant l'accord intervenu entre le Canada et les États-Unis sur la libéralisation des échanges, et de ce fait n'est pas lié par l'accord.

C'est, du moins, l'argument avancé par le ministre des céréales, M. Charles Mayer : « L'accord sur le libre-échange indique que les parties ne subventionneront pas le commerce entre les deux pays, précise-t-il, mais ne dit rien au sujet du commerce international. »

« De nouvelles offres américaines »

Ce sont de nouvelles propositions américaines qui ont fait éclater tout le débat.

Au cours des deux dernières semaines, les Américains ont offert des millions de tonnes de blé, d'oléagineux et de lait à l'Union soviétique, à la Chine et en Inde à des prix très avantageux.

Toutefois, au dire d'un responsable de la Commission canadienne de blé à Winnipeg, John Morris, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure.

Les Américains ont vendu 4 millions de tonnes de blé aux Soviétiques en mai et ils présentent une nouvelle offre alléchante qui ne sera pas nécessairement acceptée par Moscou. De toute façon, explique-t-il, « l'Union soviétique demeure le principal client du Canada pour la vente de céréales ».

Petites NOUVELLES

Grandes cultures 1987

On constate en 1987 une légère augmentation de la superficie totale des principales grandes cultures par rapport à l'an dernier. C'est le blé qui marque l'augmentation la plus importante avec 11 400 hectares de plus qu'en 1986. Par contre le maïs-grain est en baisse avec 6 400 hectares de moins. En pourcentage, la culture du soya enregistre la plus grande augmentation avec 47,7 %, tandis que le seigle marque la plus grande diminution. Ces données sont tirées du dernier rapport du Bureau de la statistique du Québec à partir des données recueillies auprès des agriculteurs faisant partie d'un échantillon.

Estimation de la superficie des principales grandes cultures, Québec, 1986 et 1987

Culture	1986r	1987	1987/1986
	000 hectares		%
Blé	53,6	65,0	21,3
Avoine	117,6	115,0	−2,2
Orge	175,4	180,0	2,6
Seigle	3,8	3,4	−10,5
Grains mélangés	30,5	28,0	−8,2
Maïs-grain	234,4	228,0	−2,7
Soya	4,4	6,5	47,7
Sarrasin	8,7	11,3	29,9
Pommes de terre	17,3	18,0	4,0
Foin cultivé	974,7	986,0	1,1
Maïs fourrager	61,3	58,0	−5,4
Pâturages	301,1	302,0	0,3
Total	1 982,8	2 001,2	0,9

CARGILL

* Si vous nous appelez PAG par mégarde, nous comprendrons.

Nous portons désormais le nom de Semences hybrides Cargill, mais rien d'autre n'a été changé.

Qualité, esprit novateur et souci de servir répondent toujours aux normes élevées que vous avez coutume d'attendre de notre part. Alors, si vous ne pouvez vous empêcher de penser à nous comme étant PAG, nous comprendrons.

D'autre part, si vous êtes en quête de maïs grain, de maïs à ensilage ou de luzerne qui répondent parfaitement à vos conditions et à vos exigences, adressez-vous au plus proche concessionnaire de Semences hybrides Cargill. Il se peut fort bien que son nom n'ait pas changé du tout.

Comment transformer des hectares en dollars

Variété	SX108	1120	SX123	2787
	NOUVEAUTÉ			NOUVEAUTÉ
Type	CS	CSM	CSM	CSM
Unités thermiques	2600	2650	2675	2850
Maturité relative (jours)	80	85	85	90

Comment transformer des tonnes métriques en litres

Variété	SX108	SX123
Unités thermiques	2600	2675
Maturité relative (jours)	80	85
Tonnage	Élevé	Élevé
Niveau protéique	Élevé	Élevé
Teneur en grain	Élevé	Élevé

Pour une résistance équilibrée de la luzerne à la maladie

Variété	Endure Cargill	Trident Cargill
Flétrissure verticillienne	Modérément Résistant	Sensible
Phytophthora	Modérément Résistant	Résistant
Flétrissure bactérienne	Résistant	Modérément Résistant

Pour des résultats fiables

CARGILL SEMENCES HYBRIDES

C-P1-F-T-87

800 Rue Boucher, St. Jean, P.Q. J3B 7Z8
514-348-0976



Marie Anne Rainville

La saga des sorcières

Nous avions l'habitude de nous rencontrer à chaque 31 octobre. C'était le bal des sorcières! L'Halloween réhabilité, les sorcières des héroïnes et la sorcellerie une philosophie ou plutôt une tribune. La tribune d'un certain féminisme, militant, radical, entre femmes et seulement pour les femmes.

Force est de constater que vous ne m'avez conviée à aucune saga cette année. Je vous trouve bien assagies chères sorcières. Vos potions magiques n'ont pourtant pas encore changé le monde. Le chat noir rôde toujours tout matou qu'il est.

Les sorcières seraient-elles devenues des anges? Après avoir toutes été des saintes avant la récente décennie féministe, nous revoilà au ciel... sans effort. Sauf peut-être celui du silence. Des anges je vous dis! En talons hauts et en tailleur, un corps angélique promène allègrement une mallette noire, autoritaire mais combien féminine. Maintenant que ça sent bon la femme dans toutes les tours des centre-ville pourquoi s'inquiéter de notre condition humaine?

En cette veille de l'Halloween je me veux plus fantôme que sorcière. Sortie d'un autre âge à la poursuite acharnée de mes contemporains. Je rôde dans le présent parce qu'on a jeté le bébé avec l'eau du bain. Parce qu'à peine née, l'idée de l'absolue égalité des femmes et des hommes agonise, délaissée, rejetée. Lise Payette a changé de ton pendant que Germaine Greer se dédit.

Serait-ce mon fantôme ou celui de Simone de Beauvoir revenu dire combien le «deuxième sexe» est toujours victime. Victime de violence conjugale, d'inégalités salariales, de mépris, de railleries... Et quand il n'est pas victime, il est coupable. Entre autres, et surtout maintenant, de bavardages.

Je crains que nous n'ayons pas encore assez bavardé. Les squelettes de nos peines d'amour, de nos divorces, de nos engueulades s'animent en nos âmes. Même décharnés nous livrons bataille à coups de garde d'enfant et de pensions alimentaires. Malheureusement, aucun miroir magique ne tranchera en faveur de l'un ou de l'autre. Pas de bonne fée salvatrice pour nous amener au bal. Seulement les jours qui passent faits aussi d'évasions quotidiennes comme les Dames de coeur ou la Soirée du hockey.

«À TOUTES LES SAUCES»

Richard Bizier



Médaille d'or ... ou de caoutchouc?

Ancien aubergiste au relais «Aux Berges de la Grand'Ourse», dans l'Estrie, Richard Bizier a publié *Les grandes dames de la cuisine au Québec* en deux tomes. Depuis quatre ans, il est chroniqueur à l'émission *Au Jour le Jour*, à la télévision de la société Radio-Canada. Entre-temps, il a conçu et coanimé les séries *Cousins, Cuisine... des Amériques* et *Cousins, Cuisine... de Lyon* à Radio-Québec. Journaliste, il collabore à différentes revues, signe la rubrique Passeport dans *Le Devoir*, et dans lesquelles il aborde les domaines de la gastronomie, de l'agro-alimentaire et du tourisme.

Clover Leaf, de la très «British Columbia Packers Ltée», nous offre toute une gamme de produits «cuisinés». Six plats différents en tout, dans des emballages de 250 à 300 grammes: saumon Wellington; saumon à la Kiev; saumon au beurre citronné; filets de saumon panés; flétan au beurre citronné... «...dignes d'un grand chef ou d'un grand restaurant» qu'ils disent. Clover Leaf va plus loin; elle croit dur comme fer que B.C. Packers vient de créer là... «un produit médaille d'or»! Il ne faut pas charrier!

J'ai goûté et testé les produits et j'en suis venu à la conclusion que, même si ces produits peuvent éventuellement dépanner à l'occasion, ce n'était certainement pas là la huitième merveille du monde! Comme me le faisait remarquer un confrère: «... il y a un petit quelque chose de caoutchouteux dans cette panure qui n'est pas sans rappeler la trempoline!»

Cela m'a donné une idée. Pour l'Halloween, je vais me déguiser en kangourou et, pour être certain d'avoir la bonne démarche, je me mettrai une portion de produits Clover Leaf sous chaque pied. Attention le saut... probablement jusqu'en Australie!

Parlant d'Australie...

C'était l'été dernier, au plus chaud d'une des nombreuses canicules successives et... excessives. L'Australie avait déployé ses banderoles au centre-ville de Montréal, à l'hôtel Bonaventure, histoire d'essayer de nous vendre de l'agneau et du boeuf.

On n'en avait pas mal qui nous arrivait de Nouvelle-Zélande, voilà que l'invasion nous arrive maintenant d'Australie, en plein sur la gueule... tel un boomerang! Comme si on en avait pas assez par ici!

Et là, attention! On ne parle même pas de libre-échange! J'ai rien contre l'Australie, j'ai une sympathie toute naturelle pour le mignon petit koala, sauf que... quand le chef de la délégation australienne s'est adressé aux journalistes québécois, il s'est excusé — en anglais seulement! —, en ajoutant cette petite phrase cinglante: «... excusez-moi de ne pouvoir vous adresser la parole en français, mais je parle mieux le chinois!» Polis, les journalistes québécois n'ont pas bronché; on peut, nous aussi, devenir flegmatiques quand il le faut. Conclusion... l'agro-alimentaire, la culture, ça va se dérouler comment avec le libre-échange avec les États-Unis?

Chez Steinberg...

Un produit différent, d'excellence et à la portée de toutes les bourses: le mahi-mahi, un poisson du Pacifique Sud, apparenté à la dorade. Son goût est aussi fin que celui de la plie ou de la sole et sa texture permet toutes les cuissons: le mahi-mahi peut être grillé, poché, cuit à la vapeur... Une chair ferme donc, qui vous permettra toutes les fantaisies culinaires: en salade, en hors-d'oeuvre... il plaira à tous... même aux enfants!

L'essayer c'est l'adopter...

«Mon Apéro» de Julac est un produit haut de gamme et de qualité. De plus, il est accessible puisqu'on le trouve dans toutes les épiceries licenciées. Son goût n'est pas sans rappeler celui d'un excellent vermouth. Avec des glaçons, un zeste de citron, il se laissera boire divinement. Puis, si vous faites du jambon au four, déglacer le fond de cuisson — après l'avoir dégraissé — avec l'apéritif en question... Ramener ce jus de cuisson à ébullition; ajouter un peu de crème et réduire le tout quelques minutes. Napper les tranches de jambon de cette sauce... une pure merveille!

Les fines herbes dans la cuisine

Vos herbes potagères sont rentrées pour l'hiver... Si vous n'en avez pas cultivé, il en existe d'excellentes sur le marché et qui ont été séchées selon les normes de qualité. Une marque retient l'attention: «Les Fines Herbes de Chez Nous» et elles sont, comme son label l'indique, un produit du Québec.

Quelle herbe utiliser avec quoi? En voici quelques suggestions...

Aneth: Saumon; salades, soupe de poissons et fruits de mer; carottes; fromages frais; viandes en sauce; plats à l'agneau; pommes de terre...

Basilic: Toutes préparations à la tomate; poissons; volailles; veau; boeuf; agneau; omelette; haricots verts; concombres; aubergines; petits pois; brocoli; courgettes...

Cerfeuil: Potages; salades de toutes sortes; poissons; coquillages; gratins; laitues; betteraves; tomates; pommes de terre...
Note: Pour conserver son arôme, le cerfeuil sera ajouté à la toute fin de la cuisson, dans les plats cuisinés.

Coriandre: Légumineuses; plats d'agneau et de mouton; plats chinois et asiatiques; dans les spécialités marocaines, mexicaines et indiennes; légumes...

Cumin: Dans différentes recettes à base de cari; plats de viandes épicés; fromages (munster); pains; carottes; poissons grillés...

Estragon: Différentes sauce à salade; dans le vinaigre blanc; mayonnaise; cornichons au vinaigre; volailles; pommes de terre; omelettes; veau...

Fenouil: Soupes et potages; poissons; cornichons; viandes blanches; salades..

Marjolaine: Volailles; soupes de poissons; haricots blancs; oeufs; sauces à spaghetti...

Menthe: Salades de fruits ou de légumes; desserts; soupes froides; boeuf; agneau; rouleaux printaniers et impériaux à la vietnamienne; yogourt... (excellentes infusions)

Origan: Potages; poissons; omelettes; sauces aux tomates...

Persil: Toutes les préparations culinaires de viandes et de poissons; salades; sauces...

Romarin: Brochettes et grillades; marinades pour les gibiers ou autres viandes; sauces...

Sarriette: Volailles; farces pour les viandes; pommes de terre...

Sauge: Porc; agneau; maïs; rôtis de viandes blanches...

Thym: Plats cuisinés en sauce; tomates grillées; sauces diverses; ragoûts; légumes cuisinés; viandes rôties; poissons; salades...

Pour en savoir plus

Un ouvrage aux Éditions La Presse (Montréal): La Saine Cuisine par les herbes, de Jean Rogers, 288 pages; en vente dans toutes les librairies, à 17,95 $ (40 % de réduction aux abonnés de La Presse).

«Le cheddar de Son Altesse est servi»

Faut croire que les bons produits du Québec sont des plus appréciés à l'étranger... La Fromagerie Perron, au Lac-Saint-Jean, exporte plus de 1½ million de tonnes de fromage cheddar — chaque année — vers l'Angleterre. Une solide réputation qui dure depuis près de cent ans. Les fromages sont vieillis à point: de une année pour les semi-vieux (moyens) à deux années pour les vieux (forts); ainsi, les fromages de 1987 seront mis en marché en 1989.

La Fromagerie Perron exporte 75 % de sa production... Dans la prochaine expédition vers le palais de Buckingham, rajoutez donc une caisse de «Mon Apéro» de chez Julac... suis sûr que Son Altesse en redemandera!

Micragrain INC.

St-Robert (Richelieu) **(514) 782-2628**

Maintenant à votre service

***SOYA MICRONISÉ** disponible en vrac ou en sac*

Produit hautement énergétique. Excellente source protéique pour tous genres de bestiaux.

Analyse type

Protéine	37-38%
Énergie métabolisable	
-volailles	3750 Kcal/kg
-ruminants	4063 Kcal/kg
Énergie digestible Porcs	4613 Kcal/kg

Nous sommes aussi acheteur de soya.

LA TERRE de chez nous

DEUXIÈME CAHIER



De la drave dans une serre, on aura tout vu! Voilà une façon très simple, économique et peu encombrante de déplacer les laitues d'un bout à l'autre de la serre.

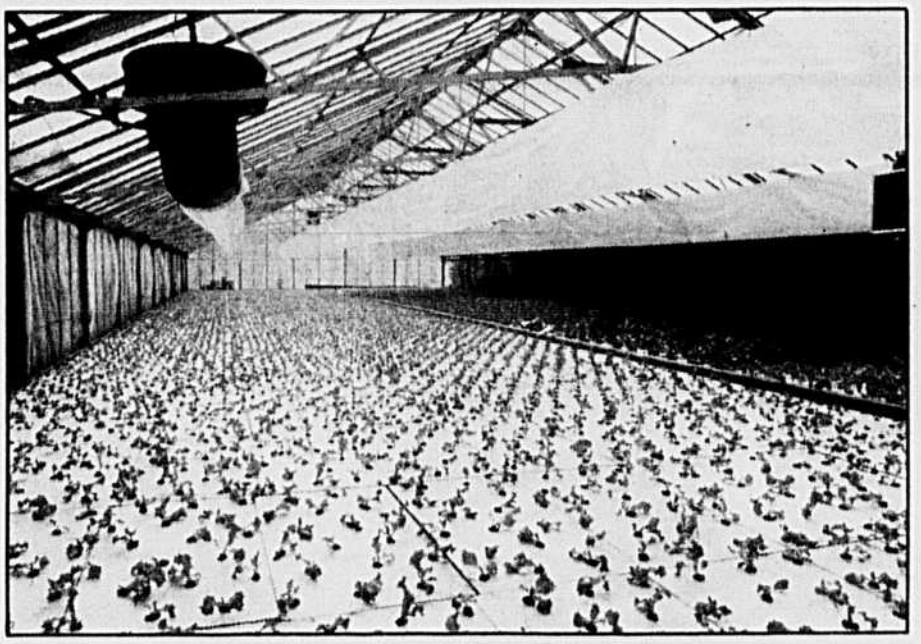
De la laitue sur flotteurs mobiles

Faire pousser de la laitue Boston en serre sur des panneaux de «styrofoam» qui flottent dans de grands bassins remplis d'eau pourrait relever de la science-fiction tant la technique apparaît originale. Pourtant cette méthode toute nouvelle de culture hydroponique est pratiquée avec succès depuis un an chez Luc Desrochers à Sainte-Sophie, près de Saint-Jérôme. Il s'agirait d'une première expérience du genre au pays. La technique avait été présentée en 1984 par un chercheur américain lors d'un symposium sur la serriculture tenu à l'Université Laval. Le projet est subventionné pour deux ans par Agriculture Canada dans le cadre du programme d'aide à l'innovation technologique.

par Victor Larivière

Contrairement aux autres approches en hydroponie, la culture sur flotteurs mobiles semble beaucoup moins dispendieuse (20$ le pied carré contre 40$) et beaucoup plus simple d'installation. À Sainte-Sophie, on a divisé la serre de 10000 pieds carrés en quatre grands bassins de 20 par 125 pieds chacun et d'une hauteur de 14 pouces environ. La structure de bois en madrier et contreplaqué sur les côtés maintient en place une toile étanche qui sert à retenir l'eau, comme dans les piscines hors terre. Le fond des bassins est en sable fin.

Dans une autre petite serre attenante, on retrouve la pépinière. Les graines de laitue y sont d'abord semées dans des multi-cellules en laine de roche. Une fois que les plantules ont suffisamment de feuilles, on les place à tous les trois pouces sur des panneaux de «styrofoam» qui eux sont déposés dans le bassin de la pépinière. On peut préparer ainsi 20000 plants à la fois, soit le nombre qu'il faut pour emplir la grande serre. Là, les jeunes plants sont répartis à tous les huit pouces.



On voit ici les différents stades de croissance. Qui pourrait imaginer que sous les panneaux de «styrofoam» il n'y a que de l'eau!

Onze récoltes par année

Depuis un an, Stéphane Labelle, agronome et responsable de cette expérience unique, a pu sortir onze récoltes de laitue Boston à partir de cette technique des flotteurs mobiles. Des coûts moindres de production ont permis de produire tout au long de l'été, ce qui habituellement ne se fait pas en serre. Pendant la période chaude, on ne prend que six semaines du semis à la récolte pour rendre à terme une laitue. Il en faut trois en pépinière et autant pour terminer le cycle. En saison froide, une semaine ou deux de plus sont nécessaires pour que la laitue atteigne sa pleine grosseur, même si alors on réchauffe l'eau pour favoriser la croissance. Normalement la température de l'eau est assez stable puisque les panneaux servent d'isolant contre la chaleur du soleil et que la grandeur des bassins exerce un pouvoir tampon sur les variations brusques. C'est une protection de plus, en cas de panne majeure de chauffage, qui s'ajoute à la génératrice d'urgence.

Fertilisation simplifiée

À partir de l'analyse de l'eau des bassins, Stéphane Labelle ajuste la fertilisation liquide à chaque semaine. Cette façon très simple de procéder semble fonctionner très bien puisque aucune maladie ne s'est propagée jusqu'à maintenant dans les bassins. Si jamais cela se produisait, il serait toujours possible de changer l'eau du bassin affecté. D'ailleurs à chaque récolte, les panneaux sont nettoyés et désinfectés pour éviter la prolifération de maladies. Grâce à un système de pompes, l'eau est recirculée cinq fois par jour dans chaque bassin. Depuis un an cependant, il n'a pas été nécessaire de changer l'eau, il suffit de la filtrer, de l'oxygéner et de remplacer les quantités qui servent pour la croissance des laitues.

Dans la pépinière, on doit contrôler la moisissure qui se forme sur la laine de roche et certaines petites mouches qui pourraient se développer. Par contre dans les grands bassins on n'a utilisé aucun pesticide depuis les débuts de l'expérience l'an dernier.

De la drave comme moyen de transport

Avec les flotteurs mobiles, il devient très facile de transporter les laitues d'un bout à l'autre de la serre. À l'aide de grandes perches, comme pour la drave des billots dans les rivières, chaque panneau peut circuler librement dans le bassin. À un bout on peut mettre les jeunes plants et à l'autre bout on peut les récolter pour une production continue. Finie l'utilisation de chariots ou de convoyeurs qui risquent de briser le feuillage et qui prennent de la place dans la serre. La technique des flotteurs mobiles permet donc une utilisation maximum de l'espace dans la serre, seule une passerelle d'un pied est laissée au centre pour les déplacements des travailleurs.

Selon Luc Desrochers, une seule personne suffit à la tâche pour voir au bon fonctionnement d'une serre du genre. La récolte se fait de façon régulière et chaque laitue est placée dans un sac individuel. Chez BioSerre, c'est le nom de commerce de l'entreprise de Sainte-Sophie, la vente se fait en gros à Métro-Richelieu dans des boîtes de douze unités. Le prix moyen annuel est d'environ 6$ la boîte. En hiver, on atteint parfois le double du prix de la laitue qui vient du sud des États-Unis, à cause de la fraîcheur du produit. On doit dire cependant que le volume de production en hiver est encore très restreint et qu'il semble y avoir amplement de place pour du développement dans la culture de la laitue en serre. Une technique peu coûteuse comme celle des flotteurs mobiles pourrait très bien combler une partie de nos besoins et nous rendre moins dépendants des marchés étrangers, c'est la conviction de Luc Desrochers.



Des laitues prêtes à croquer, sans terre ni pesticides. On peut compter 20 000 pour l'ensemble de la serre. Stéphane Labelle est tout fier de dire qu'il a produit onze récoltes de ce genre en un an.

UN AGRICULTEUR CHANTE NOËL



10 chants traditionnels de Noël accompagnés de 47 choristes sous la direction musicale de Nelson Gagné, pianiste arrangeur, avec quatuor à cordes

FACE A
— Ça bergers
— Sainte nuit
— Adeste fidèles
— Les anges dans nos campagnes
— Mon beau sapin

FACE B
— Mon Dieu, bénissez la nouvelle année
— Dans une étable obscure
— Venez Divin Messie
— Noël blanc
— Minuit chrétiens

Arrangements musicaux Nelson Gagné.
Enregistré au Studio l'An 300 inc.

Ce long-jeu est un produit régional Lanaudière en hommage aux agriculteurs/agricultrices du Québec.
Disque ou cassette en vente
Prix: 12,00 $
plus 2,00 $ de manutention
Mandat de poste de 14,00 $.
Sauf dans Lanaudière, disponible chez les disquaires reconnus.
S'adresser: **Roger Ménard**
3400, rang de la Rivière
Ste-Élisabeth, Qué.
J0K 2J0

BON DE COMMANDE

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

La citrouille, fruit de l'horreur



Citrouille et citron

par Lyne Crevier

Le mot citrouille tire sa racine du mot italien (citruolo); lequel, à son tour, le tient du latin (citrus) ou citronnier, en français. Ce nom a été attribué à ce fruit, vraisemblablement à cause de sa couleur jaune. Là s'arrête la comparaison avec le citron.

Beaucoup de gens aimeraient mieux voir les citrouilles aux seuils des maisons à l'Halloween que dans leurs assiettes aux repas. Jadis importante, la cuisine à la citrouille est moins populaire aujourd'hui. L'encyclopédie de la cuisine canadienne, de Jehane Benoît, parue en 1963, fournit alors un grand nombre de recettes: biscuits, gâteaux, cornichons, voire même du gin à la citrouille.

Mais depuis quand la cultive-t-on? Et où la voit-on en premier? Mexicains et Péruviens en faisaient la culture, voilà 7 000 ou 9 000 ans. Elle a été acclimatée en Europe, beaucoup plus tard, au XVIe siècle, tout comme son frère, le potiron, cultivé tout d'abord au Brésil.

Les Amérindiens la cultivaient surtout pour ses graines, soit rôties, soit transformées en huile végétale.

En outre, la médecine populaire connaissait les propriétés ténifuges de la citrouille. Elle venait donc à bout, paraît-il, du terrible ver solitaire.

Notamment, elle était beaucoup plus petite, plus dure et moins en chair qu'actuellement. Ainsi, on la mange davantage pour sa chair que pour ses graines. Les Amérindiens avaient raison de les préférer. Car, très nourrissantes, elles renferment 30 à 40 % de protéines et 38 à 50 % d'huile végétale.

Une tête d'eau, la citrouille! Oui, elle en contient pas mal. Par contre, elle se révèle une excellente source d'hydrates de carbone, de vitamines (A et C) et de minéraux comme, par exemple, le potassium.

Au Québec, on boude passablement la culture de la citrouille. On parle d'une centaine d'acres... pas de quoi se vanter. Au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il est difficile d'avancer des chiffres précis sur la culture du fruit, estimé folklorique à ses yeux.

Les francophones apprécieraient moins la chair sucrée de la citrouille que les anglophones. C'est pourquoi, l'Ontario lui accorde une meilleure place: tant nature que transformée. Aussi, de nombreuses conserveries alimentaires lui sont dédiées.

Quand l'Halloween est dans l'air, à l'automne, vous trouverez quelques citrouilles aux marchés d'alimentation. Des potirons, des courges marron, olive et baleine y seront également. On reste stupéfait devant tant de variétés de cucurbitacées. •

par Lyne Crevier

On vous dit Halloween, vous pensez citrouille. C'est inévitable. Pourquoi? Les premiers immigrants ont apporté cette curieuse coutume en Amérique: une fête appelée aussi «all Hallows' eve». Cette nuit-là, d'inquiétantes lanternes brillent aux seuils des maisons. Ces «jack-o'-lantern» sont de grosses citrouilles évidées, garnies de chandelles allumées au centre, pour chasser les démons qui reviennent ponctuellement, chaque année, le 31 octobre, pour hanter les vivants.

Les détails de l'histoire nous sont cependant moins connus. Alors, les voici. Il était une fois un vieil Irlandais appelé Jack. Le bonhomme était loin d'être la fine fleur du genre humain. Détestable et malicieux — doté néanmoins d'une âme — il était donc la cible parfaite pour tout démon de passage sur terre.

Sur un chemin de campagne en apparaît justement un qui veut ravir l'âme de Jack. En passant, tous deux, près d'un gros pommier le vieil homme lui offre de grimper sur ses épaules pour cueillir la plus belle pomme, attachée à la branche la plus haute. Le démon, une fois perché dans l'arbre, Jack s'empresse de graver dans l'écorce le signe de croix.

Ainsi, le démon ne peut en redescendre. En échange de sa liberté, il promet à Jack de laisser son âme tranquille.

Peu de temps après, Jack meurt. Son âme est refusée aux portes du paradis pour mauvaise conduite sur terre. Le scénario se répète à celles de l'enfer. Qui lui interdit l'entrée? Le même démon que tout à l'heure. Il ne peut quand même pas envoyer Jack chez le diable... Finalement, il le condamne à l'errance éternelle sur terre, muni d'une ridicule citrouille éclairée au charbon de l'intérieur.

Les Anglo-Saxons fêtaient aussi l'Halloween à leur façon. C'était alors le début d'une nouvelle année, comme chez les Celtes, d'ailleurs. Des feux de joie et d'artifice étaient allumés pour effrayer les mauvais esprits.

On en profitait pour se déguiser en sorcières, chats noirs, monstres divers, pour se tenir éloignés de leurs pouvoirs surnaturels.

À l'inverse, c'était le meilleur temps de l'année pour faire des prédictions concernant les mariages, la destinée, la vie et la mort. Les mauvais esprits étaient mis à profit dans ce cas.

Les Celtes agissaient autrement. Cette fête soulignait le travail du «Génie des moissons» à la fin des récoltes. Ces dernières et les troupeaux devaient alors être protégés des démons dévastateurs, toujours présents à cette période de l'année. Comme le faisaient les Anglo-Saxons, on déployait magie, prédictions et déguisements pour leur faire échec.

Au siècle dernier, la fête de l'Halloween s'est étendue à toute l'Amérique du Nord. Ce n'était pas encore presque uniquement celle des enfants mais celle des jeunes garçons. Il était coutume alors de fracasser les vitres des maisons pour éloigner les mauvais esprits. Pratique vite interdite jusqu'à celle de maintenant où les enfants déguisés en fantômes, lutins, fées... demandent au voisinage «trick or treat». Il n'est plus guère resté de cette coutume que les bonbons recueillis dans la fameuse citrouille en plastique qui leur sert de panier.

PRIMALAIT ltée

TÉL.: (514) 773-9927
(514) 796-3605

Ecolait

AVIS
aux producteurs de
veaux lourds

Affiliés à l'**Union laitière normande**, leader mondial du secteur des aliments d'allaitement depuis plus de vingt ans, l'ULN commercialise quelque 190 000 tonnes par an d'aliments pour veaux de lait lourds.

Nous sommes fiers de vous présenter nos gammes d'aliments fabriqués sous licence ULN.

OBJECTIF		OBJECTIF	
Gamme veaux 420 lb en 108 jrs		Gamme veaux 460 lb en 115 jrs	
1 sac de F1	42,50 $	1 sac de F1	42,50 $
2 sacs de F2	41,50 $	3 sacs de F2	41,50 $
Compléments F3	39,75 $	Compléments F14	37,75 $

Condition de paiement: 10 jrs date de livraison

Depuis 1980, nous fabriquons au Québec les aliments les plus performants au Canada.

Contactez-nous, nos spécialistes agronomes sont à votre disposition.

Siège social: 500, av. Martineau,
St-Hyacinthe J2S 8B1

CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC

1-800-463-5060
(sans frais)



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Québec veut poursuivre ses échanges avec la Chine

Fort d'une entente signée avec la province chinoise du Shang Xi pour les années 1985-1987, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation se prépare déjà en vue des négociations pour renouveler l'entente.

L'accord qui portait surtout sur les fourrages et les bovins laitiers a permis à des Québécois de structurer certaines activités agricoles dans cette province chinoise en plus de permettre à des vétérinaires, agronomes et techniciens chinois de venir parfaire leurs connaissances au Québec.

La sous-ministre adjointe au développement industriel et commercial, Agnès Jarnuszkiewicz, croit qu'il est temps pour le Québec de s'intéresser au potentiel commercial de cette province que ce soit par le biais d'un nouvel accord ou par la vente directe de produits québécois, que ce soit des bovins laitiers, des porcs, des équipements de ferme ou encore des infrastructures pour la transformation du lait.

Comme l'entente vient à échéance l'an prochain, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation entreprend une phase cruciale de négociations. Jusqu'ici, le Québec a décroché des contrats pour la réalisation d'études de préfaisabilité pour des usines de transformation de la volaille et d'élevage de volaille. Cependant, madame Jarnuszkiewicz ne croit pas que le Québec ait eu encore les pleines retombées de ce protocole d'entente. Selon elle, il faudra évaluer une fois pour toutes quelles sont les chances du Québec de percer le marché chinois. Le fait que les Québécois ont respecté le protocole d'entente signé avec la province du Shang Xi lui donne une longueur d'avance au dire de la sous-ministre qui est d'avis qu'il faudra en arriver à un diagnostic afin de savoir s'il y a ou non du potentiel.

Shanghai

Autre cible de choix pour le MAPAQ, la ville de Shanghai qui a déjà des liens très étroits avec Montréal. Les deux villes ont signé un protocole d'entente concernant un projet de production, de transformation et d'amélioration génétique dans le secteur laitier.

Shanghai a une population de 4 000 000 d'habitants environ et éprouve de graves problèmes d'approvisionnement en lait. Shanghai produit 3 000 000 de litres de lait par année ce qui représente 1 litre par habitant par an. L'objectif de la ville est de tripler cette production. Évidemment, le Québec est très intéressé à approvisionner la ville chinoise compte tenu des retombées économiques que cela pourrait entraîner.

Déjà, l'été dernier, le ministre de l'Agriculture de la Chine a effectué une visite dans la province et il semble qu'il fut très impressionné par nos coopératives laitières comme Agropur.

Le Québec possède des chances de mettre la main sur ce contrat destiné à hausser la production laitière de la ville de Shanghai mais rien n'est gagné d'avance. La compétition est féroce, de mentionner la sous-ministre au développement industriel et commercial, et les Chinois, dit-elle, sont passés maîtres dans l'art de négocier.

Néanmoins, madame Jarnuszkiewicz affirme que le Québec a plusieurs atouts notamment sa très grande capacité de production et de transformation dans le secteur laitier et l'entente privilégiée entre les villes de Montréal et Shanghai. Ainsi, beaucoup d'énergies seront consacrées à ce dossier au cours des prochains mois au MAPAQ.

Il va sans dire qu'il s'agit d'un gros morceau puisque la concrétisation de projets avec les Chinois pourrait représenter des sommes atteignant les centaines de millions de dollars. En fait, ce dont les Chinois ont besoin, c'est toute la chaîne de la production laitière à partir de petits centres d'insémination artificielle, d'animaux vivants, d'équipements pour la transformation laitière, etc.

Aide en Thaïlande

En Asie, la région du nord-est de la **Thaïlande** souffre d'une pauvreté extrême et d'une pénurie d'énergie. Grâce à une subvention de 493 389 $ accordée par l'ACDI, le personnel de l'Institut de recherche Brace, rattaché au collège Macdonald, travaille à résoudre ces problèmes. Située en bordure du Laos, zone névralgique sur le plan politique, la région du nord-est de la Thaïlande enregistre un revenu moyen d'environ 40 % inférieur à la moyenne nationale. Grâce à sa situation stratégique, l'université de Khon Kaen, seule université du nord-est de la Thaïlande, peut jouer un rôle important dans le développement de cette région. La conservation de l'énergie, les ressources matérielles et les technologies faisant appel aux énergies renouvelables sont des éléments essentiels du plan global d'amélioration des conditions économiques et sociales de cette région au climat semi-aride. C'est l'université de Khon Kaen qui se fera le fer de lance de ce développement.

Les animaux peuvent-ils prévoir le temps?

Depuis les temps les plus reculés, on pensait que les animaux pouvaient prévoir les changements de température. À chaque année, le 2 février, les habitants de l'Amérique du Nord devraient savoir si l'hiver tire à sa fin en consultant la marmotte de leur voisinage. On dit aussi que les oiseaux migrateurs peuvent prévoir les tempêtes et ainsi les éviter. Selon une autre croyance populaire, en observant l'épaisseur et la couleur de la fourrure des animaux ou la quantité des réserves de nourriture qu'ils accumulent à l'automne, on peut prévoir la rigueur de l'hiver à venir.

Toutefois, l'analyse scientifique démontre que les animaux ne peuvent tout simplement pas prédire les changements météorologiques. Saviez-vous qu'il existe néanmoins un rapport étroit entre la température de l'air et le rythme des stridulations du grillon et que les fourmis permettent de relever avec précision les changements de température puisque, plus la température est élevée, plus elles se déplacent rapidement? Un chercheur déclare ainsi pouvoir déterminer la température de l'air à 1 °C près en calculant la rapidité du mouvement des fourmis.

IMPORTANT

AVIS AUX POMICULTEURS

PLAN TRIPARTITE NATIONAL DE STABILISATION DU PRIX DES POMMES

En vigueur

Garantissez votre entreprise d'un prix de soutien pour le marché frais, de transformation et du jus. incluant la récolte 1987.

Profitez de la participation des gouvernements aux primes:
1/3 Fédéral, 1/3 Provincial, 1/3 Producteur

Adhérez dès maintenant

COMMUNIQUEZ IMMÉDIATEMENT AVEC LE BUREAU DE LA RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES DU QUÉBEC DE VOTRE RÉGION.

Rimouski:	722-3586	Trois-Rivières:	375-1609	Nicolet:	293-2026
Québec:	643-0880	Longueuil	873-2343	Sherbrooke:	569-6393
Beauce:	397-6884	Buckingham:	986-1997	St-Hyacinthe:	773-6619
Iberville:	346-8780	Amos:	727-9335	Charlemagne:	581-7171
				Alma:	662-6682

Canada Québec

Journée agricole

Parlons alimentation des vaches laitières

☐ ***Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en collaboration avec les Sociétés d'agriculture de Chicoutimi et de Lac-Saint-Jean-Est, invite les exploitants de fermes laitières de la région Saguenay/Lac-Saint-Jean et Côte-Nord à assister à une journée agricole.***

Différents sujets portant sur l'alimentation des vaches laitières seront traités.

Cette même journée se tiendra à deux endroits différents aux dates et lieux suivants.

Le dîner sera servi sur place.

Saint-Bruno: Le mercredi
11 novembre 1987
Salle Camara Enr.
401, rang 4 ouest

Saint-Méthode: Le jeudi
12 novembre 1987
Motel L'Entre-deux
(anciennement
restaurant Chez Ben)
431, route de la Friche

Programme de la journée

9:50 Ouverture
Justin Côté, agronome

9:55 Mot de bienvenue
Charles-Henri Larouche
Directeur régional MAPAQ

10:00 Dernières nouveautés dans l'alimentation des hautes productrices (source de fibre, protéines, minéraux, vitamines)
Gaston Proulx, agronome et professeur à l'ITA de La Pocatière.

10:40 Suppléments protéiques à haute énergie et «booster» de production
Martin Léonard, agronome
Collège Macdonald

11:15 Cas pratiques d'alimentation de vaches laitières.
Exemple d'alimentation à l'hiver, au pâturage, etc.
Bertrand Farmer, agronome et professeur à l'ITA de Saint-Hyacinthe.

12:00 Dîner

13:15 Alimentation et prévention des maladies en production laitière.
Claude Tremblay, médecin vétérinaire, MAPAQ

14:00 Une approche économique de la fabrication des concentrés à la ferme en production laitière.
Raynald Lapointe, agronome, conseiller en économie de la production, MAPAQ

14:40 De bons rendements avec une alimentation économique et des animaux en santé.
Bertrand Fortin, producteur agricole
«Ferme du Lys Blanc Enr.»

15:15 ☐ Fin de la journée.

Symposium sur la culture de la pomme de terre

☐ ***Pour une huitième année consécutive, le Comité de la pomme de terre du conseil des productions végétales du Québec organise une rencontre avec les producteurs et l'ensemble des intervenants impliqués dans cette production. Pour 1987, le symposium a pour thème «La culture intensive de la pomme de terre, une approche raisonnée». Depuis longtemps la culture de la pomme de terre fait appel aux outils modernes de production: semence pedigree, fertilisation, irrigation, protection. Ce symposium veut faire ressortir les liens qui existent entre ces éléments de production. Il veut également amener le producteur à développer de nouveaux réflexes quant à l'utilisation de ces outils.***

La rencontre a lieu vendredi le 13 novembre 1987, à l'hôtel Holiday Inn de Ste-Foy (3225, boul. Hochelaga). Les frais d'inscription sont de 20 $ et comprennent le cahier de conférences et le dîner.

Pour s'inscrire, compléter le formulaire approprié et le retourner accompagné d'un chèque au montant de 20 $ émis à l'ordre du Ministre des Finances. L'inscription doit parvenir le plus tôt possible à l'adresse indiquée sur le formulaire. Pour information: (418) 643-1229. ■

SYMPOSIUM SUR LA **POMME DE TERRE**

FORMULE D'INSCRIPTION
(à retourner au C.P.V.Q.
200-A chemin Ste-Foy
2e étage, Québec, G1R 4X6

— **Retourner accompagné d'un chèque de 20,00 $ *émis à l'ordre du* Ministre des Finances.**
— L'inscription doit nous parvenir avant le 1er novembre.

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

_____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE: BUR.: (__) _____ RÉS.: (__) _____

PROFESSION: _____ SECTEUR D'ACTIVITÉ: _____

Les analyses de sol

La réponse à plusieurs questions

☐ ***Une bordure de couleur plus pâle ou quelques rangs de maïs chétifs vous ont peut-être déjà fait sursauter lorsque vous marchiez dans vos champs. L'arrière-champ apparaît d'une belle couleur vert foncé et pourtant le contraste est saisissant: façon peu agréable de se faire rappeler que les cultures ont besoin de leurs doses annuelles d'éléments nutritifs.***

Il n'est pas facile de savoir à l'oeil les quantités d'engrais à appliquer à chaque champ et à chaque récolte. Appliquer un surplus est un gaspillage et risque d'endommager les plantes dans certains cas. D'autre part, une carence d'engrais engendrera un résultat désastreux. Que dire des besoins en chaux? Il est impossible d'évaluer le pH d'un sol sans analyse. Avec les marges de profits réduites d'année en année et les coûts accrus des intrants, on doit éviter des dépenses inutiles.

L'analyse des sols sur une base régulière demeure la meilleure façon d'évaluer les besoins en engrais des plantes, de prévenir des déficiences et de maintenir le niveau d'acidité du sol acceptable pour chacune des cultures concernées. La prise des échantillons, avant chaque labour, signifie un échantillon tous les 3 à 5 ans selon la durée de vos rotations. Si vous n'avez jamais pris vos échantillons sur une base régulière, l'automne est le meilleur moment de l'année pour appliquer cette technique. La saison des récoltes se termine bientôt, le sol sera moins sec et plus facile à échantillonner.

Des 16 éléments essentiels à la croissance des plantes, treize viennent directement du sol. Ces éléments minéraux sont divisés en micro-éléments et macro-éléments. Les micro-éléments, au nombre de six, sont l'azote (N), le phosphore (P), le potassium (K), le soufre (S), le calcium (Ca) et le magnésium (Mg). Les plantes consomment ces éléments en grandes parties alors qu'elles consomment les micro-éléments en petites quantités. Ces micro-éléments n'en demeurent pas moins tout aussi importants pour leur croissance. Aussi une déficience de bore pourra être tout aussi nuisible à un plant de luzerne qu'une déficience d'azote peut l'être à un plant de maïs. Les micro-éléments sont le bore (B), le cuivre (Cu), le chlore (Cl), le fer (Fe), le manganèse (Mn), le molybdène (Mo) et le zinc (Zn).

Chaque année, les récoltes prélèvent une certaine quantité d'éléments qui doivent être restitués au sol. Si on laisse des résidus de récolte sur le sol tels que des tiges de maïs ou si on applique des fumiers, on retourne certains éléments fertilisants au sol ainsi que de la matière organique. Beaucoup de gens associent la chaux agricole aux engrais: en fait, il s'agit d'un élément plus important que les engrais puisque la chaux conditionne le sol, le rend plus apte à permettre l'assimilation des éléments minéraux par les plantes.

Chaque plante possède une étendue de pH à l'intérieur de laquelle son absorption des substances minérales est plus efficace. Pour la plupart des plantes, ce pH se situe de 6,5 à 7,0. Par exception, certaines plantes telles les pommes de terre préfèrent des sols acides. Règle générale, il est important de conserver les sols dans cette étendue de pH allant de 6,5 à 7,0. La plupart des sols deviennent acidifiés à la suite des cultures répétées et des apports d'engrais. Chauler un sol en diminue l'acidité, donc en élève le pH.

La meilleure façon de conserver une bonne fertilité au sol consiste à tendre à maintenir les pH près de la neutralité (7,0). Donc, les sols doivent être analysés pour deux raisons principales: déterminer leur contenu en éléments minéraux tels le phosphore (P), le potassium (K), le magnésium (Mg) et le calcium (Ca) et connaître leur niveau de pH. On peut ensuite appliquer les mesures correctives qui s'imposent concernant le niveau de fertilité pour les éléments minéraux pris individuellement et le pH de notre sol.

La technique d'échantillonnage

On touche le point central de tout le processus d'analyse des sols. Le résultat d'analyse des sols sera l'image fidèle de l'échantillon prélevé. Procéder avec tout le soin nécessaire devient primordial, après tout, les récoltes et les revenus en dépendront. Il faut lamifier les prises d'échantillons de façon à prendre un échantillon composé de plusieurs carottes de sols représentant environ 1 acre chacune. Cet échantillon composé est le meilleur gage de la représentativité de l'analyse de sol. On prend soin de dessiner un plan de ferme qui permettra de toujours identifier avec les mêmes numéros d'année en année les champs. On note ces données et on les inscrit dans le cahier de champs. On cumule des données sur ces résultats et on s'assure un meilleur suivi de ses cultures.

Pour mélanger un échantillon composé au champ, on se munit d'une petite chaudière, de boîtes d'échantillons de sols préalablement marquées et identifiées en accord avec le plan de ferme. Lorsqu'on présente les échantillons au bureau de renseignements agricoles, on s'assure de leur identification correcte.

On échantillonne à la profondeur maximale du labour soit de 15 à 20 cm (6 à 8 po). Si on observe des différences de sol, dans un champ donné, on présente des échantillons séparés pour fin d'analyse. Lors de la prise d'échantillons, on évite les endroits non représentatifs du champ tels que les bordures de fossé, les sites d'enfouissement récents de souches ou de tas de roches où le sol fut bouleversé, les bas-fonds ou les emplacements récents de tas de fumier.

Finalement, on doit se rappeler que la valeur des analyses des échantillons sera la même, ni meilleure ni moins bonne, que la précision et le soin que l'on consacre lors des déplacements au champ pour les recueillir. Quand on songe que quelques onces de sol représenteront tout un champ, il vaut mieux y mettre tout le soin nécessaire. Et que dire du coût des engrais que l'on applique en fonction de ce geste qui mérite tout le soin nécessaire.

Marcel Gratton, agronome ■

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

À DUCHESNAY

Une première station québécoise de mesure des polluants atmosphériques en milieu forestier

Le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté, a inauguré récemment à Duchesnay, près de Québec, la première station québécoise de mesure des polluants atmosphériques en milieu forestier, en présence du ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln. Lors de la cérémonie, les deux ministres ont exprimé leur volonté d'accentuer leur collaboration pour rechercher et mieux comprendre les liens entre la pollution atmosphérique et le dépérissement.

La pollution atmosphérique préoccupe les trois ministères. Le phénomène du dépérissement ne cesse de progresser et il s'étend non seulement aux forêts feuillues, mais également aux résineux. En outre, des études ponctuelles menées en 1985 et en 1986 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et par le ministère de l'Environnement ont permis de constater que les concentrations d'ozone atteignent à l'occasion des niveaux dommageables aux productions agricoles dans la vallée du Saint-Laurent. Des pertes agricoles importantes sont notamment attribuables à ce polluant.

La station de mesure de Duchesnay, la première du genre au Canada, représente un jalon important pour tenter d'établir les effets des polluants atmosphériques sur la dynamique, la croissance et la productivité des écosystèmes forestiers. Équipée d'instruments météorologiques et d'appareils perfectionnés, la station mesure, de façon continue, la teneur en oxydes d'azote, en dioxyde de soufre et en ozone de l'air au-dessus du couvert forestier ainsi que les polluants particulaires et les dépôts humides. Elle est jumelée à une place d'étude permanente au sol où l'on suit de très près l'état de santé de chaque arbre, leur croissance et leurs besoins en substances nutritives, en étroite relation avec la présence des polluants atmosphériques.

Une seconde station de mesure du même type est présentement en voie d'implantation à Tingwick. Administrée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, elle permettra d'évaluer de façon plus précise les dommages causés par la pollution aux productions agricoles. La station fournira également des données au ministère de l'Énergie et des Ressources, qui y établira un site d'observation au sol pour suivre la croissance et l'état de santé des arbres. Le représentant du MAPAQ, Serge Grégoire, a indiqueé lors de la conférence de presse que le ministère évalue la possibilité d'établir d'autres sites d'observation en milieu rural.

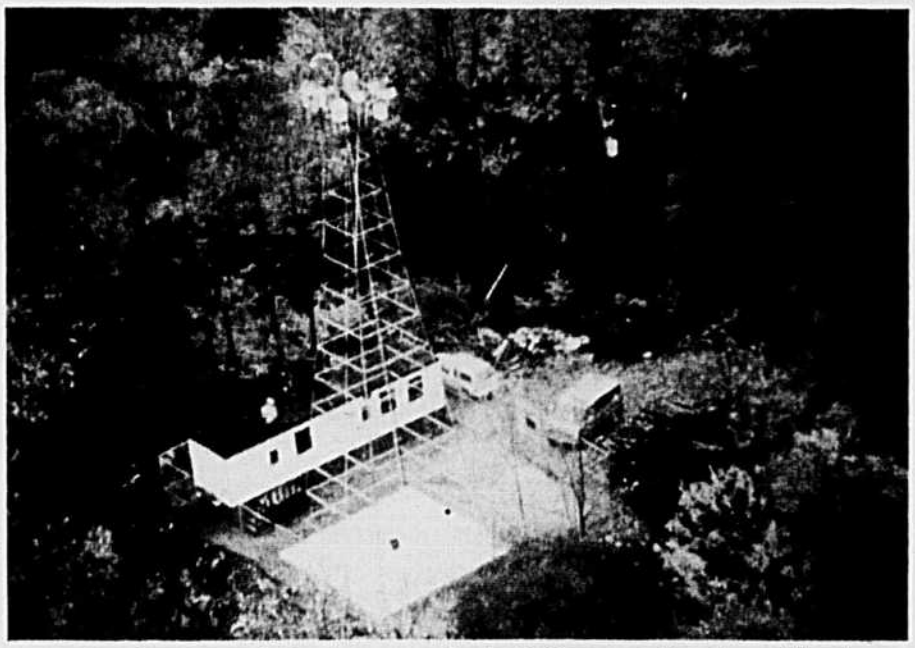
Pour sa part, le ministère de l'Énergie et des Ressources établira, au cours des trois prochaines années, un réseau de places d'études permanentes au sol qui lui permettra d'évaluer les pertes de croissance et la productivité des écosystèmes forestiers. Déjà, six places d'études ont été implantées au cours de l'été. M. Albert Côté souhaite que ces places d'études soient reliées dans un proche avenir à un réseau de mesure des polluants atmosphériques afin qu'on puisse faire la preuve scientifique du lien entre la pollution atmosphérique et le dépérissement des forêts.

Le ministère de l'Environnement collabore depuis plusieurs années déjà avec le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation aux recherches sur le phénomène du dépérissement des forêts et les liens entre ce phénomène et la pollution atmosphérique. Cette collaboration s'effectue notamment en assurant une expertise scientifique et technique dans le domaine de la surveillance des conditions ambiantes du milieu. Le Ministère exploite également un réseau de 42 stations de mesure de l'acidité des précipitations sur l'ensemble du territoire du Québec.

Déjà les premières analyses fournies par la station de Duchesnay montrent un taux élevé d'acidité des précipitations. Ainsi, le pH moyen pour l'ensemble des événements pluvieux au cours de la période estivale a été de 4,3. On a même relevé le 18 août un pH de 3,8, ce qui représente un niveau d'acidité 55 fois plus élevé que la normale.

Par ailleurs, l'ozone a atteint en juillet un maximum de 50 p.n.b. pendant quelques heures. Même si ces concentrations sont considérées comme faibles, des effets ont déjà été observés sur les érables à sucre lorsque ces derniers sont exposés à des concentrations semblables pendant plus de 24 heures. ■





La station de mesure de Duchesnay, près de Québec, représente un jalon important pour tenter d'établir les effets de polluants atmosphériques sur la dynamique, la croissance et la productivité des écosystèmes forestiers.

Dépérissement des forêts

Les forêts québécoises de plus en plus touchées

Profitant de l'inauguration de la station de mesure des polluants atmosphériques en milieu forestier de Duchesnay pour faire le point sur le dépérissement, le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté, a souligné que le dépérissement des forêts, loin de régresser ou de se stabiliser, ne cessait de progresser. Les dernières données provenant des recherches du ministère de l'Énergie et des Ressources témoignent en effet que le phénomène est en constante évolution.

La réévaluation de l'état de santé des arbres dans les 199 placettes d'échantillonnage établies par le Ministère depuis 1983 pour suivre le dépérissement et la mortalité des érablières de la Beauce, des Bois-Francs, des Basses-Laurentides et de la plaine du Saint-Laurent, montre que le pourcentage des arbres affectés est passé de 69,6 % en 1985 à 79,3 % en 1986. Le pourcentage de feuillage manquant est passé pour la même période de 21,2 à 25,1 %.

De plus, les relevés aériens effectués au cours de l'été 1987 sur les territoires localisés à l'ouest du Parc du Mont-Tremblant et jusqu'au Témiscamingue indiquent que le dépérissement existe également dans le Nord-Ouest québécois. Des îlots de dépérissement faible et modéré sont présents au nord-ouest de L'Annonciation, entre Fort-Coulonge et Guyon, ainsi qu'à l'est du lac Dumoine, en bordure du Témiscamingue. Au Témiscamingue même, des îlots épais ont été également relevés lors d'inventaires terrestres.

Poursuivant des études expérimentales sur les causes du dépérissement, le Ministère a constaté au cours de l'été des signes de dépérissement sur des semis d'épinettes noires, d'épinettes blanches et d'érables à sucre exposés depuis quatre ans à des pluies acides simulées en pépinières. L'apparition de nécroses sur la cime des semis démontre clairement l'effet de stress subi par les plants exposés à des traitements de pluies acides de pH 2,5 et de pH 3,0. Les semis qui recevaient des traitements moins acides (pH 3,5, 4,0 et 5,6) n'ont pas encore manifesté de symptôme visuel de ce type.

Par ailleurs, le Ministère a entrepris au cours de l'été 1987 des relevés en vue de réaliser des essais de fertilisation en potassium, phosphore et magnésium dans près de 100 érablières situées dans les Appalaches et les Laurentides. Cette expérience fait suite aux recommandations de l'équipe du Dr Bernard Bernier, de l'Université Laval, qui a démontré que les érablières souffraient d'une déficience marquée en potassium et parfois en phosphore.

M. Côté a indiqué que le ministère de l'Énergie et des Ressources pourrait être en mesure à moyen terme de préconiser des traitements appropriés pour remédier aux carences minérales des différents types d'érablières afin de les rendre moins vulnérables au dépérissement. ■

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction : François Linteau



Thème 2

J'aménage et je produis



2.1 La demande pour mes produits ligneux
2.2 La demande pour mes autres produits
✓ 2.3 J'offre mes produits
2.4 Je cultive ma forêt
2.5 Je régénère ma forêt
2.6 J'organise ma récolte
2.7 Mieux vaut prévenir que guérir

J'OFFRE MES PRODUITS

N.B. Le mot «offre», utilisé ci-après, réfère au choix des produits forestiers que peut envisager le propriétaire et n'a pas le sens précis que lui accorde l'économie.

Vous avez vu dans les pages précédentes quelles étaient les productions habituelles ainsi que leurs exigences et leurs étapes de production. Maintenant nous en arrivons au point où il faut vendre ces produits. Comment doit-on s'y prendre?
Dans la leçon d'aujourd'hui, vous apprendrez comment s'organise la mise en marché. Cette page a été écrite dans le but de vous permettre de comprendre toutes les implications de mise en vente d'un produit.
Nous essaierons de vous faciliter la tâche en vous donnant quelques indications sur les étapes que vous devez franchir. On verra dans une première partie comment fonctionne la mise en marché en général et, dans la deuxième partie, comment elle s'applique selon les produits.

■ Le système de la mise en marché

Pour certains produits, la mise en marché est organisée et structurée, pour d'autres, aucune réglementation n'est présente.
Dans le cas de la mise en marché organisée, nous allons décrire quelles en sont les structures. Pour les autres produits, le propriétaire forestier doit lui-même faire ses démarches pour réussir à écouler ses produits.

La mise en marché organisée*

Par la loi sur la mise en marché des produits agricoles, il est possible, pour les personnes intéressées, d'organiser collectivement leur mise en marché par le biais d'un plan conjoint. Le **bois** est ainsi reconnu en vertu de cette loi comme un **produit agricole.**

Qu'est-ce qu'un plan conjoint?
Le plan conjoint constitue l'application concrète des dispositions de la loi après acceptation majoritaire par les personnes intéressées. Les plans conjoints ont le pouvoir de réglementer la mise en marché de produits visés.
Pour le moment, l'application de la loi se fait surtout pour la mise en marché des bois servant à l'approvisionnement des usines de pâtes et papiers et contrôle en partie celle des bois de sciage.

* Source FPBQ

Les objectifs d'un plan conjoint sont les suivants:
— obtenir, pour l'ensemble des producteurs intéressés, les conditions de mise en marché les plus avantageuses;
— ordonner et contrôler la production afin d'obtenir un produit de qualité supérieure, rencontrer les exigences et les besoins du marché de consommation et éviter une suproduction;
— mettre en oeuvre les moyens pour réduire les coûts de la mise en marché du produit, abaisser le prix de revient et améliorer les conditions de production;
— accroître la qualité du produit et augmenter la productivité;
— prendre toutes initiatives ayant pour objet d'augmenter la consommation du produit;
— rationaliser le transport et mettre en oeuvre les moyens permettant de réduire son coût.

L'administration des plans conjoints relève des organismes professionnels (syndicat ou fédération). Ils jouent un rôle d'office de producteurs lorsqu'ils sont accrédités par la Régie gouvernementale.
Vous trouverez, dans l'encadré, la liste des syndicats et offices du Québec.

SYNDICATS ET OFFICES DES PRODUCTEURS DE BOIS

Noms	Adresses
Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue	970, av. Larivière, Rouyn J9X 4K5 (819) 762-0833
Syndicat des producteurs de bois du Bas-St-Laurent	284, rue Potvin, Rimouski G5L 7B5 (418) 723-2424
Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie	794, 5e Rue, Local 122 Shawinigan G9N 1G1 (819) 537-5133
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	4300, boul. Bourque, Rock-Forest J0B 2J0 (819) 567-8905
Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie	Caps Noirs, Bonaventure G0C 1C0 (418) 392-4466
Office des producteurs de bois de la région de Ste-Anne-de-La-Pocatière	1208, 6e Av., C.P. 40, La Pocatière G0R 1Z0 (418) 856-3044
Syndicat des producteurs de bois de la région de Nicolet	79, Place 21 mars, Nicolet J0G 1E0 (819) 293-5838
Syndicat des producteurs de bois de la Beauce	2550, 127e Rue St-Georges-Est, Beauce G5Y 5L1 (418) 228-5588
Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean	422, rue Racine Est, Chicoutimi G7H 1T3 (418) 549-7353
Office des producteurs de bois du comté de Pontiac	B.P. 89, Shawville, Pontiac J0X 2Y0 (819) 647-2448
Syndicat des producteurs de bois du comté de Labelle	55, rue Grignon, St-Eustache, Deux-Montagnes J7P 4X1 (514) 472-0440
Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides	35, rue Notre-Dame, Manon J0X 2H0 (819) 986-1475
Office des producteurs de bois de la Gatineau	305, rue Notre-Dame Maniwaki J9E 2K2 (819) 449-6649
Office des producteurs de bois de la région de Québec	1831, boul. Wilfrid-Hamel Duberger (Québec). G1N 3Z1 (418) 687-9951
Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal et la Fédération des producteurs de bois du Québec	555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9 (514) 679-0530

La mise en marché non organisée

On entend par mise en marché non organisée, le secteur de la mise en marché dont les produits ne sont pas couverts par les plans conjoints. Le bois de chauffage, une partie du sciage et des copeaux (certaines régions négocient pour le sciage), les arbres de Noël, le sirop d'érable, etc., font partie de ces produits. Toutefois, certaines régions ont réglementé plusieurs de ces produits et s'occupent ainsi de leur mise en marché. Dans les régions où ce n'est pas le cas, le propriétaire doit lui-même faire ses démarches auprès des acheteurs. Il se doit d'être vigilant et de bien noter les demandes exprimées par les acheteurs ainsi que les prix offerts afin de les comparer entre eux.

■ La mise en marché selon les produits

Le bois à pâte

Au Québec, la mise en marché du bois à pâte est réalisée par l'intermédiaire des syndicats et offices de producteurs de bois. Ceux-ci en négocient le prix avec l'industrie papetière. Ce pouvoir leur est confié en vertu des dispositions du plan conjoint qui découle

de la loi sur la mise en marché des produits agricoles. Les prix offerts par l'industrie se situent en moyenne autour de 18,00 $/m³ apparent pour les feuillus, de 20,00 $/m³ apparent pour les résineux (pin, pruche, mélèze) et de 25,00 $/m³ apparent pour le sapin et l'épinette (à l'usine). Ce prix détermine de façon grossière la valeur du bois au chemin du producteur une fois qu'on aura déduit les frais du transport, de chargement et d'administration, lesquels sont d'environ 65,00 $/corde (17,81 $/m³ apparent) pour le sapin et l'épinette.

Le bois de sciage

La mise en marché des billes de sciage n'est par organisée, ni réglementée dans toutes les régions comme c'est le cas des bois à pâte où interviennent les syndicats et office de producteurs de bois. Ces derniers, sauf exception, n'assurent pas l'exclusivité de la mise en marché des bois de sciage en provenance de la forêt privée. Cependant, plusieurs d'entre eux, sur une base volontaire, négocient certaines ententes avec des industries du sciage pour les propriétaires de boisés. Dans certains cas, le propriétaire de boisé désirant produire des billots de sciage contactera préalablement les scieries se situant dans un rayon de 50 à 65 kilomètres (30 à 40 milles) de son boisé afin d'établir lui-même la destination de sa production. Les prix offerts par l'industrie varient en fonction de la dimension des billes et de leur essence. À titre d'exemple, le tableau suivant indique le prix payé au chemin du producteur (1986) selon différentes particularités.

TYPE DE MESURAGE	ESSENCE	LONGUEUR	DIAMÈTRE MINIMUM AU FIN BOUT	PRIX PAYÉ AU CHEMIN DU PROD.
À LA CORDE	Sapin	50 po	4½ po	65 $/c. 50 po
	Épinette	8 pi 4 po 10 pi 4 po	4 po 5 po	105 $/c. 8 pi 140 $/c. 10 pi
	Épinette	8 pi 4 po	2½ po	105 $/c. 8 pi
AU MILLE pmp	Sapin	12 pi 4 po	5 po	175 $
	Épinette	14 pi 4 po 16 pi 4 po	5 po 5 po	175 $ 175 $
	Érable	8 pi 4 po à 12 pi 4 po	9 po	130 $
	Bouleau jaune	8 pi 4 po	9 po	160 $
	Bouleau à papier	12 pi 4 po	9 po	160 $

Le bois de palettes

Selon la région, le bois de palettes peut être réglementé. Vous devez donc vous informer de la situation qui prévaut dans votre région. Lorsque non réglementée, la mise en marché est laissée au soin du propriétaire forestier. Il existe un type de négociation en bloc qui permet d'écouler le bois de palettes. En se renseignant à l'Office ou au Syndicat de producteurs en région, ils vous indiqueront les usines utilisant ce produit et suggéreront les transporteurs pour acheminer le bois. Les prix payés au chemin du producteur étaient les suivants (1986):

TYPE DE MESURAGE	ESSENCE	LONGUEUR	PRIX PAYÉ AU CHEMIN DU PROD.
À LA CORDE	Feuillu Mélangé	44 po 50 po	48,50 $ 51,50 $
	Tremble	44 po 50 po 8 pi 4 po	38,00 $ 40,00 $ 120 $ à 125 $/M pmp

Le bois de chauffage

Actuellement, on distingue pour les centres urbains où la demande de bois de chauffage est très forte, deux (2) types de mise en marché: la vente par l'intermédiaire de grossiste et la vente directe par le producteur au consommateur. Pour ce dernier type, on retrouve la vente de billes de 4 pieds à être tronçonnées ou la vente de bûchettes de 12, 14 ou 16 pouces selon le cas. Le prix payé pour une corde de 4' × 8' × 16' varie entre 35,00 $ et 40,00 $ livrée chez le consommateur alors que, celui pour la corde de 4' × 8' × 4', varie entre 55,00 $ et 60,00 $ livrée chez le consommateur dans un rayon n'excédant pas 20 kilomètres (12 milles).

La confection de panneaux

Dans le cas de ces bois, la mise en marché n'est pas réglementée comme tel, mais certaines régions font un type de négociation pour écouler ce produit. Quelques syndicats et offices ont pris des ententes de livraison avec les industries concernées. À titre d'exemple, le prix offert par la compagnie Malette à Shawinigan varie de 23,00 $/tonne métrique à 29,00 $/tonne métrique selon la distance parcourue pour la livraison.

Le sirop d'érable

La production de sirop d'érable est vendue au détail par le producteur ou vendue en vrac à des grossistes qui en font la distribution avec ou sans transformation partielle. Le prix moyen de vente du sirop au cours des deux dernières années est le suivant:

ANNÉE	VENTE AU DÉTAIL	VENTE EN VRAC
1985	25,00 $/gallon	20,00 $/gallon
1986	30,00 $ à 32,00 $/gallon	30,00 $/gallon
1987	40,00 $ à 42,00 $/gallon	40,00 $/gallon

Le prix de vente s'est considérablement accru au cours de ces dernières années. De plus, les producteurs bénéficient du taux de change de la monnaie américaine si on tient compte que le marché des États-Unis demeure le plus important au niveau des exportations.

Les arbres de Noël

En 1985, 1 000 producteurs ont mis en marché environ 1,6 million d'arbres de Noël. Près de 70 % de ceux-ci étaient exportés vers les États-Unis (surtout en Nouvelle-Angleterre). Les producteurs devront cependant faire face à un marché de plus en plus difficile. La concurrence devenant plus forte étant donné que les États-Unis produisent eux-mêmes de plus en plus d'arbres de Noël. On parle même de surproduction par rapport à la demande tant au Québec qu'aux États-Unis. Les producteurs se tournent donc du côté de la qualité pour assurer la vente de leurs produits. Il faut donc analyser les conditions du marché avant de se lancer et prendre en considération qu'il faut compter entre 6 à 10 ans avant la mise en marché de ce produit.

Le prix de vente d'un arbre de Noël est en moyenne de 25,00 $/arbre pour un arbre cultivé et de 15,00 $/arbre pour un sauvageon. Près de 500 000 arbres ont été vendus au Québec, comparativement à 1 100 000 aux États-Unis.

Il faut noter également que quelque 100 000 paquets de branches ont été vendus par les producteurs pour la production de couronnes. Chacun de ces paquets pèse environ 50 livres et se vend de 4,00 $ à 5,00 $.

On peut s'adresser à l'Association des producteurs d'arbres de Noël pour obtenir de plus amples renseignements: (819) 562-8181.

Les huiles essentielles

Les conditions de mise en marché des huiles essentielles sont relativement changeantes. En bonne partie, elles sont contrôlées par des courtiers qui ne facilitent pas toujours l'obtention du meilleur prix. Actuellement, il y aurait au Québec quelque 25 ou 30 producteurs d'huiles essentielles dont une douzaine ayant une production stable. Cette industrie s'approvisionne à plus de 95 % en forêt privée.

«Une tonne de rameaux de sapin donne de 14 à 20 livres d'huiles de sapin, tandis qu'une tonne de rameaux de cèdre donne de 6 à 10 livres d'huile de cèdre.»(1)

Le prix payé aux propriétaires de boisés, qui acceptent d'en faire la mise en tas et le débardage en un point accessible par camion, est le suivant:

TYPES DE BRANCHES	PRIX
Cèdre	80,00 $ à 90,00 $/tonne (2 000 livres)
Sapin	70,00 $/tonne
Épinette noire	70,00 $/tonne

La revue «Chemical Marketing Reporters» établissait que le prix de vente pour le mois d'août 1986 était de:

TYPES D'HUILES ESSENTIELLES	PRIX
Cèdre	U.S. 17,50 $/lb
Sapin	U.S. 10,20 à 10,50 $/lb
Épinette noire	U.S. 10,50 $/lb

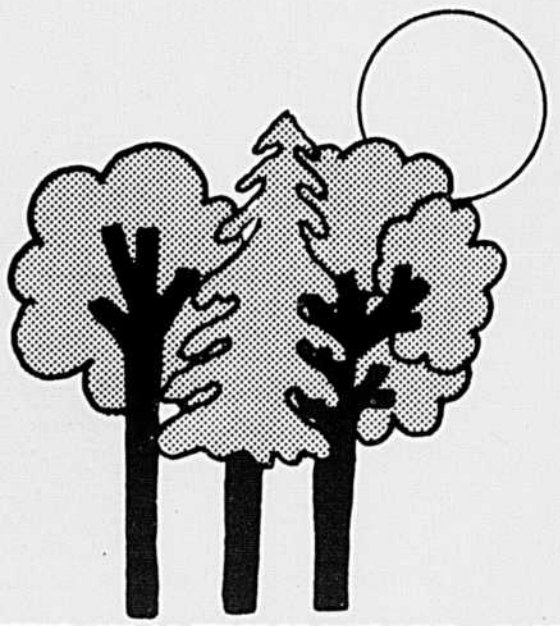
Ces prix sont donnés à titre indicatif. Les producteurs québécois d'huiles essentielles auraient avantage à s'en servir pour négocier avec leur courtier le prix de leur produit.

Tous les prix indiqués dans cette parution ne sont valables que pour l'année à laquelle ils se rattachent. Cependant, ces prix permettent de faire un choix au niveau de l'orientation de vos produits futurs. En variant vos productions, vous vous assurez d'une certaine stabilité face à la demande et à l'offre du marché.

(1) ANON **Extraction d'huiles essentielles,** Min. Ind. Com. Québec, 1977, 10 pages.

Les émissions télévisées du 18 et du 25 octobre ont déjà traité du sujet abordé cette semaine. La semaine prochaine, il sera question de culture de la forêt. Nous verrons alors ensemble, comment traiter sa forêt pour atteindre les objectifs de production que l'on s'est donnés.

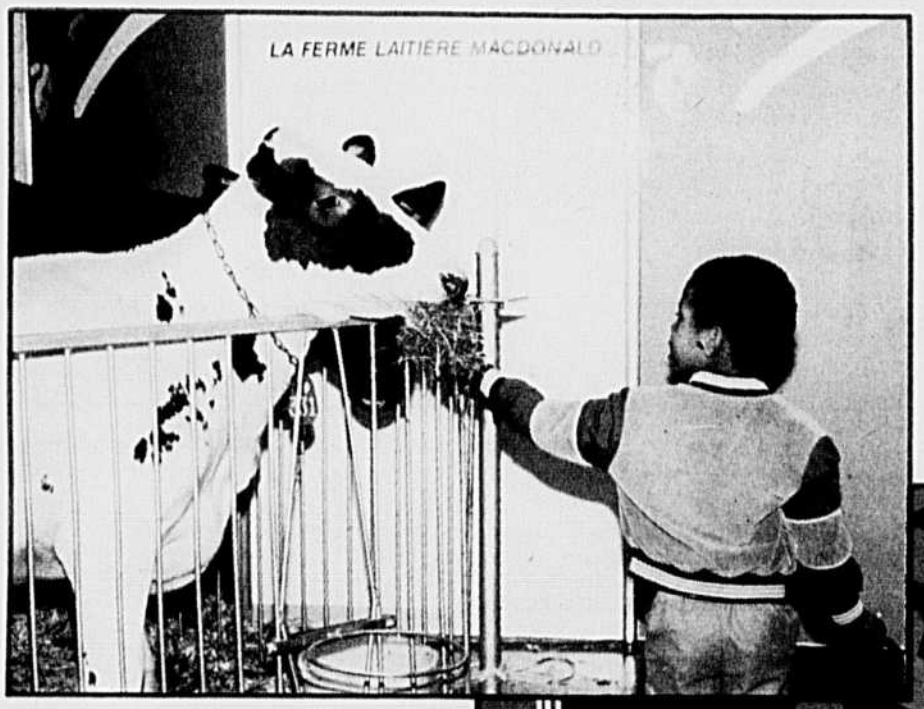
Dans ce texte, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Images du Salon 87



C'est dans quelques jours seulement qu'on saura combien de personnes ont franchi les portes des Salons de la semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation qui se tenaient à Montréal du 16 au 25 octobre. Cette photo prise le 18 octobre montre un petit achalandage qu'on disait plus important pendant les derniers jours.



La présence de quelques animaux de ferme — fournis par le collège MacDonald — a peut-être amené quelques critiques de certains exposants mais a réjoui nombre de visiteurs comme cet enfant qui, au départ, était un peu craintif.

Avant de procéder à la confection de sa quiche aux épinards, le chef Gilles Talbot exécutant un petit numéro de jonglerie. Il a sûrement compris qu'on ne fait pas d'omelette sans casser d'oeuf.



On peut dire que l'attention des grands a aussi été attirée par les quelques animaux présents au Salon de l'agriculture.



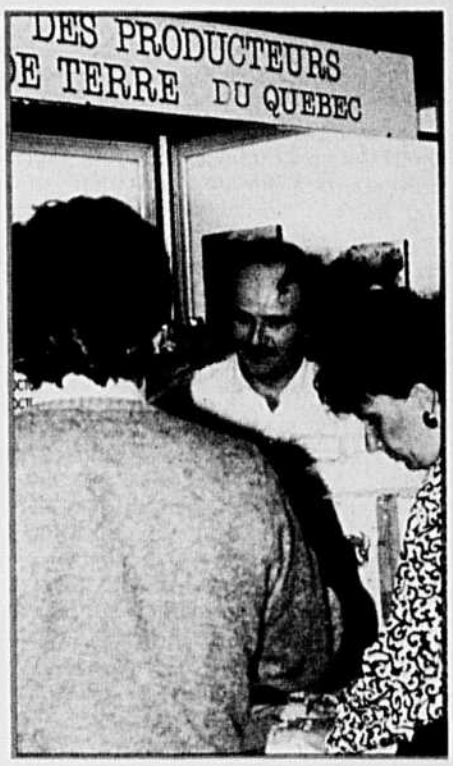
◄ Le lait **franchement** meilleur!

Ce slogan apparaissait sur le jeu-questionnaire que nombre de visiteurs ont rempli avec beaucoup de curiosité alors qu'ils visitaient le kiosque de la Fédération des producteurs de lait.





▲ **Une fois remplie, cette feuille-questionnaire était déposée dans une boîte avant que Dominique Michel — pour la plupart du temps — tire au sort les gagnants de différents prix.**



▲ **Pendant la durée du salon, la Fédération des producteurs de pommes de terre a fait six heureux gagnants d'une friteuse et d'un coupe-patate.**

◄ **On peut sans mentir affirmer que la popularité de Dodo n'est pas à la baisse! Le plaisir de la rencontrer se voit sur le visage de ce groupe de personnes au moment d'un tirage.**

Si une activité a attiré beaucoup de gens pendant la tenue des salons, c'est bien les ventes aux enchères des viandes du kiosque de Provigo faites tous les soirs par le jeune François Parenteau, bien connu pour ses imitations dans des commerciaux du lait.

▼





La moitié des 275 stands des quatre salons était consacrée aux vins et spiritueux; l'autre moitié au secteur agro-alimentaire qui n'a pas connu une très grande affluence.

Le Mérite de la charcuterie

Accordé dans le cadre du Salon de l'agriculture et de l'alimentation, le Mérite de la charcuterie québécoise a été remis la semaine dernière à M. Raymond Roy de la firme Charcuterie Roy inc. de St-Anselme.

C'est des mains du directeur de la commercialisation du ministère québécois de l'Agriculture, M. Yves Proulx, que le récipiendaire a reçu la plaque d'honneur de ce mérite annuel créé en 1985 par le Comité ITA/Charcuterie. Ledit comité regroupe des représentants du Conseil des viandes du Canada (section Québec), de l'industrie de la charcuterie et de l'Institut de technologie agro-alimentaire de St-Hyacinthe.

M. Roy s'est vu décerner ce prix en raison de ses qualités d'homme d'affaires et son expérience de charcutier. Car, c'est bien pour souligner la contribution exceptionnelle d'une personne (ou d'un groupe de personnes) au progrès et au développement de la charcuterie québécoise qu'est née l'idée de cette distinction annuelle.

C'est en 1956 que ce charcutier de St-Anselme a fait son entrée dans le domaine des viandes; il achetait alors l'épicerie-boucherie-charcuterie artisanale de son père. «On ne faisait alors que du boudin,» a-t-il confié le soir de la remise de son prix. Ce n'est qu'en 1967 qu'il débutait à l'échelle industrielle: la Charcuterie Roy inc. voyait le jour. Grâce au travail de quelque 80 employés, aujourd'hui, l'entreprise offre une gamme de 27 produits qui s'inscrivent dans la tradition québécoise, comme le creton, la saucisse fraîche, la tourtière ou encore la tête-fromagée. Près de 90 % de la production quotidienne de l'entreprise prend le chemin des épiceries et des supermarchés. L'autre partie va dans les restaurants, les hôtels ou les institutions publiques.

Pour M. Roy, l'augmentation de la production «ne devait jamais se faire au détriment de la qualité, de l'excellence des produits.»

L. St-P.





C'est des mains du président du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec, M. Roger Legarrec, que Mme Nathalie St-Pierre a reçu les deux prix gagnés lors du concours organisé dans le cadre du récent Salon de l'agriculture et de l'alimentation.

Les fromages de chèvre à l'honneur

Un concours organisé par le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec, en collaboration avec le ministère québécois de l'Agriculture, a mis en vedette quatre fromages de deux catégories.

Dans la catégorie des fromages frais, *Le Galaxie* de St-Polycarpe et *Le Petit Vinoy* de la Biquetterie de Chénéville ont été classés premier et deuxième. Leurs fabricants sont Nathalie St-Pierre et Irvin MacArthur, de St-Polycarpe, et Colette Duhaime et Normand Gamache, de Chénéville.

Dans la catégorie des fromages affinés, *La Bûche des fermiers* fabriqué par Les fermes caprines de la région de Québec (un regroupement de producteurs) est arrivé bon premier. En deuxième position, on retrouve *Le Bique* de St-Polycarpe qui est aussi produit par Nathalie St-Pierre et Irvin MacArthur.

Ce concours était ouvert aux producteurs de fromages de chèvre qui participent au programme de promotion mis en place par le Syndicat. Ce programme annuel est réalisable grâce à la contribution financière du Ministère qui paie 80 % des frais encourus, jusqu'à un maximum de 45 000 $. Les producteurs participants doivent, de leur côté, y aller d'un investissement de 10 000 $.

Les juges à ce concours avaient été choisis parmi les journalistes spécialisés en alimentation et les grands chefs cuisiniers. À ce concours, 18 fromages étaient en compétition: sept fromages frais et 11 affinés.

L. St-P.

C'est comme ça chez nous...

par Michèle Paradis

Souvenirs d'un jour de «lavage»

Une laveuse automatique, un bouton à manipuler, et hop, l'eau chaude et froide coule comme par magie, lave une brassée de linge, se vide, s'essore, se remplit à nouveau; bref quelle merveille! Et qui plus est voilà que la famille se compose maintenant de 4, 5 personnes. Mais de quoi nous plaignons-nous? Croyez-le ou non, nous manquons encore de temps et souvent le panier de linge à laver se remplit dangereusement!

Vous souvenez-vous de ces fameux lundis, jour consacré essentiellement au lavage? Essayons de reconstituer la journée type d'une femme ayant de nombreux enfants, les beaux-parents, souvent un beau-frère ou une belle-soeur demeurant avec la famille et revivons ensemble cette journée. Oublions les quelques «chanceuses» qui possédaient déjà, dans les années 40, un réservoir d'eau chaude relié au poêle à bois et voyons toutes les étapes à franchir au cours de la journée.

«Il est 5 heures 30, le soleil s'est levé tôt ce matin de juillet; la journé sera bonne. Dans la cuisine d'été, mon homme a déjà fait chauffer l'eau dans mon grand réservoir placé sur le poêle à bois. Heureusement qu'elle est là cette cuisine, comme ça, la maison gardera toute sa fraîcheur. Mais avant, la marmaille a faim et le train est sur le point de finir, il faut quand même qu'on déjeune avant de commencer mon lavage. Pendant que je partirai la première brassée, ma belle-mère pourra s'occuper de laver la vaisselle.

Voilà l'eau est suffisamment chaude. En frottant mon linge avec mon savon du pays ça va sentir bon et il va être propre. Il faut quand même que je fasse bouillir de l'eau avec mes linges de vaisselle puisque j'ajoute du «lessi». J'en ai beaucoup cette semaine! Faut dire que dimanche la visite de Montréal est venue; on était pas mal nombreux à table pour dîner. J'étais pas pour faire essuyer la vaisselle avec mes vieux linges; j'ai sorti mes neufs puis en plus, j'avais mis ma plus belle nappe. Bien sûr, ce pauvre Ernest n'a pas manqué de renverser sa tasse de thé.

Maintenant que ma machine à laver peut tordre comme il faut le linge je trouve ça moins fatigant. Juste à regarder ma quantité de linge à laver aujourd'hui, j'en aurais bien eu pour deux jours.

Le petit pleure, il faudrait bien que la plus vieille s'en occupe. Je veux pas le voir rôder autour de moi, puis s'agripper à ma jupe c'est trop dangereux. Ma belle-mère a le dîner à préparer, surtout que les foins sont pas mal avancés, les hommes vont revenir dîner affamés. Une chance, la visite de Montréal d'hier a pas tout mangé le beau morceau de lard que j'avais fait cuire. Avec des petites patates, on va se tirer d'affaires; d'autant plus qu'il me reste une couple de tartes aux fraises.

Mon Dieu que je trouve donc que ma corde à linge est pas assez longue! Il va encore falloir que j'étende mon linge foncé sur la clôture au fond de la cour. J'aime pas bien ça mais elle est là, aussi bien en profiter, je vais finir plus de bonne heure. J'espère que le chien fera pas comme lundi dernier. Partir avec une paire de culotte. Il aime ça me jouer des tours celui-là.

C'est bon de se reposer un peu pendant le dîner. Chacun raconte son avant-midi, ses bons coups, ses mauvais coups. C'est dommage, le repas est fini et j'ai pas eu le temps de raconter le mien mon avant-midi!

Je vais aller coucher le bébé pendant que ma belle-mère débarrasse la table, puis après on lavera vite la vaisselle. Avec ce petit vent puis le soleil il faut que j'entre ma première cordée. J'espère que le linge sera pas trop sec, parce que je vais être obligée de l'humecter, autrement ce sera pas repassable.

Il me reste encore pas mal d'eau chaude puis du savon, tant mieux, je vais finir le lavage par les petits tapis. Avec la visite qui vient nous voir, je ne veux pas qu'on dise que la maison est sale.

J'ai le temps de commencer mon repassage, je vais profiter de la chaleur du poêle pour chauffer mes fers. Comme ça je ne finirai pas trop tard ce soir. C'est donc bien difficile à repasser du lin. Une chance que le coton est de plus en plus à la mode. Le problème c'est que ça ne se tisse pas. Il va falloir que j'attende encore un peu avant de pouvoir en acheter d'autant plus que mes linges, mes nappes ce n'est pas usable.

Bon c'est le temps d'aller me coucher. J'ai fait une bonne journée. Tout est rangé, y a rien qui traîne. C'est à se demander ce que j'ai fait aujourd'hui.»

C'était comme ça pour Berthe, Marguerite et Françoise...

Vous souvenez-vous de cette journée? Cette activité principale devenant donc centrale, faisant partie de la routine hebdomadaire et il ne pouvait être question de l'éviter. Tout devenait durant ce jour fonction du lavage. Le partage des tâches s'avérait, à toutes fins pratiques, essentiel, empêchant ainsi des coupures trop longues dans cette entreprise importante.

Méli-mélo sur la nutrition

Une bonne alimentation, le maintien d'un poids normal et une vie active sont des habitudes qui se prennent durant les premières années de la vie. Ce sont l'exemple et la pratique qui influencent surtout les habitudes d'un enfant.

* * *

Il est important de respecter l'appétit d'un enfant. Forcer un enfant à prendre «quelques bouchées de plus» pourrait conduire à un problème d'obésité pour la vie.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Du bon boeuf

Quoi de meilleur qu'un rôti de boeuf maigre, tendre et juteux. Le boeuf est une viande de choix à cause de sa saveur, des maintes façons de l'apprêter et de sa facilité de préparation. Il n'est donc pas étonnant que le boeuf soit la viande préférée des Canadiens. Toutefois en raison de la situation économique actuelle, les consommateurs doivent de plus en plus respecter rigoureusement leur budget. À cet effet, le Centre d'information sur le boeuf peut vous aider à acheter et à préparer le boeuf de façon à tirer le maximum de la part du budget consacrée à l'alimentation.

Plusieurs coupes de boeuf contiennent peu d'os et de gras et vous donnent par conséquent un plus grand nombre de portions à la livre; en d'autres mots, vous en avez plus pour votre argent. Par exemple, un rôti de côtes croisées ou de palette de 2 kg (4 ½) donnera, pour une famille de 4 personnes, trois délicieux repas. Si vous achetez votre viande en fonction du coût par portion, vous verrez que le boeuf « va bien » dans votre budget.

La prochaine fois que vous achèterez de la viande, choisissez un rôti de côtes croisées ou de palette. L'une ou l'autre de ces coupes vous permettra un savoureux repas de rosbif tout en bouclant votre budget. Ces coupes sont de tendreté moyenne. Donc afin d'obtenir un rôti bien tendre et juteux, faites cuire au four en milieu humide. Verser sur le rôti la moitié du contenu d'une enveloppe de mélange à soupe à l'oignon, ensuite ajouter dans la rôtissoire 1 cm (½ pouce) d'eau ou de vin rouge. Placer le couvercle sur la rôtissoire et faites cuire à 160°C (325°F) pendant environ 55 minutes/kg (25 min/lb). Retirer le couvercle lors des dernières 45 minutes de cuisson. Pour des restes savoureux, cuire le rôti à point ou saignant. Il est possible de préparer différents mets économiques en un rien de temps à partir des restes. Votre rosbif vous donnera suffisamment de restes pour deux repas plus tard dans la semaine. Ces restes peuvent être transformés en une grande variété de mets délicieux: salades, casseroles, mets sautés ou cuits au wok et des combinaisons de plats cuisinés. Parcourez des livres de cuisine pour d'autres recettes économiques et notez toutes les possibilités pour les restes de boeuf: ceux-ci peuvent servir de base à de délicieux mets autres qu'en sandwiches.

Vous voulez de nouvelles recettes? Essayez le boeuf italiano épicé. Pour faire ce mets il faut des restes de boeuf, des nouilles, et du piment vert que l'on ajoute ensuite à une délicieuse sauce tomate relevée. Cette recette vous changera du spaghetti et de la lasagne et surtout elle est très économique à faire.

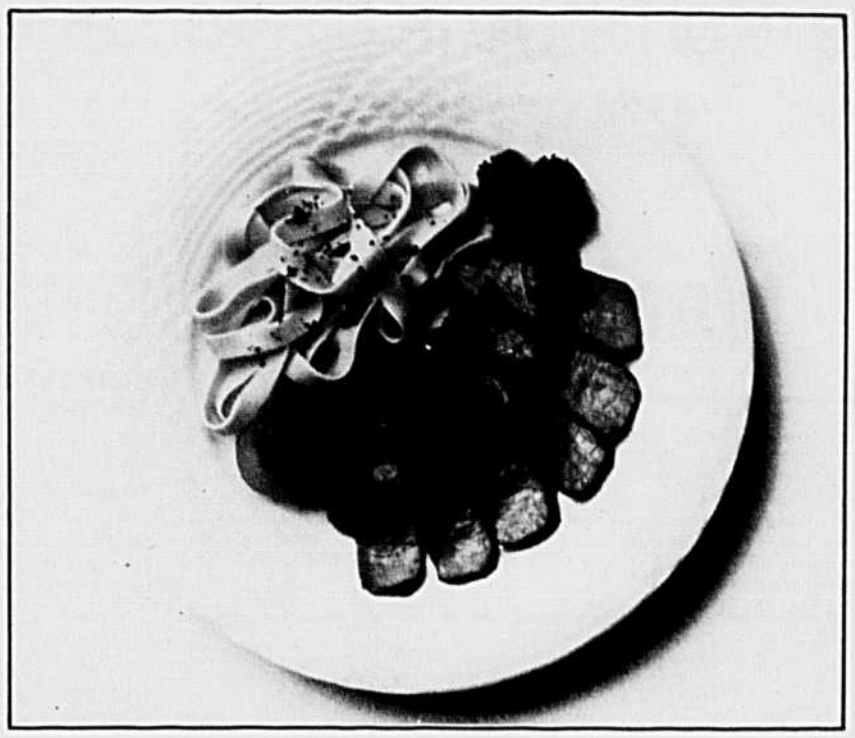
BOEUF ITALIANO ÉPICÉ

175 ml (¾ tasse) de macaroni, non cuit
15 ml (1 c. à table) de beurre
125 ml (½ tasse) de piment vert haché
45 (3 c. à table) de farine
540 ml (1 boîte de 19 oz) de tomates étuvées
213 ml (1 boîte de 7½ oz) de sauce tomate
½ sachet de mélange pour soupe à l'oignon
2 ml (½ c. à thé) de feuilles d'origan, écrasées
1 ml (¼ c. à thé) de sel
Pincée de poivre
500 ml (2 tasses) de rôti de boeuf cuit, coupé en cubes
125 ml (½ tasse) de fromage mozzarella (facultatif)

Cuire le macaroni tel qu'indiqué sur le paquet; égoutter. Dans une grande poêle, faire revenir le piment vert dans le beurre. Incorporer la farine. Ajouter les tomates, la sauce tomate, la soupe à l'oignon et les assaisonnements. Faire cuire en brassant de temps à autres jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le boeuf et les nouilles.

Mettre le mélange dans un plat à four de 1½ l (1½ pinte). Cuire à découvert au four à 180°C (350°F) pendant 20 minutes. Parsemer le dessus de fromage. Remettre au four pour 5 minutes. Garnir de piment vert coupé en anneaux.
4 à 6 portions.

Et en prime, un spécial/« Steak de ronde »



STEAK DE RONDE À L'ITALIENNE ET NOUILLES

Un plat facile au goût du jour: le choix idéal pour une personne active.

0,75 kg (1½ lb) steak de ronde maigre, désossé
125 ml (½ tasse) vin blanc sec
0,5-1 ml (⅛ - ¼ c. à thé) poivre
213 ml (7 ½ on.) sauce tomate en boîte
50 ml (¼ tasse) oignon, haché
0,5 ml (⅛ c. à thé) ail en poudre

Attendrir le steak avec un maillet puis le déposer dans un plat peu profond. Mélanger le vin et le poivre et verser le liquide sur la viande. Couvrir et laisser mariner au réfrigérateur toute la nuit.

Au moment de servir, égoutter la viande et mettre la marinade de côté. Griller le steak de chaque côté pendant environ 5 minutes (médium-saignant).

Pendant ce temps, mélanger la marinade, la sauce tomate, l'oignon et l'ail dans une casserole. Porter à ébullition, réduire le feu et laisser mijoter à couvert pendant 5 minutes. Quand le steak est cuit, le couper en tranches minces dans le fil. Disposer sur un plat tiède. Servir nappé de sauce avec des nouilles aux épinards.

Parlons bricolage

avec Hélène Goudreau

Herbes aux mille usages

Nous poursuivons cette semaine notre chronique sur les plantes utilisées dans la fabrication des infusions. Il a déjà été question de leur culture, nous verrons maintenant comment procéder à leur reproduction, à leur récolte ainsi qu'à leur conservation.

Reproduction

Quelques plantes se reproduisent à partir de boutures. C'est le cas de la menthe et du romarin. Vous pouvez en acheter un plant chez l'horticulteur ou prélever une bouture dans le jardin d'une amie. Transplantez la menthe dans un endroit où sa grande prolifération ne risquera pas de nuire aux autres fleurs ou légumes.

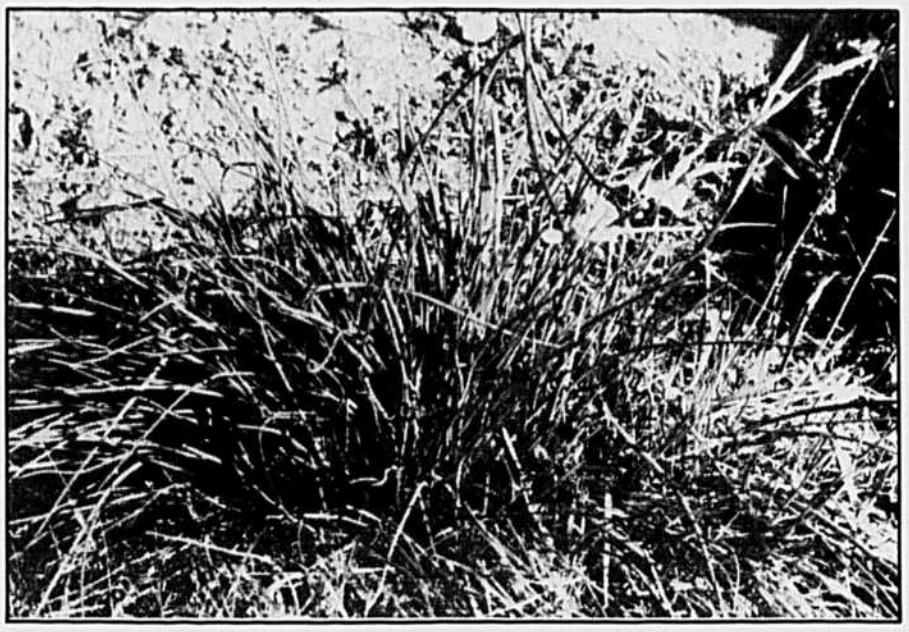
Bouturage

Coupez une brindille d'environ 7 cm lorsque le plant est en pleine croissance. Retirez les feuilles du bas ne laissant que 3 cm intacts dans le haut. Pour accélérer la formation des racines, trempez la base de la tige dans de la poudre d'os ou une hormone d'enracinement. Transplantez au jardin dès que la température le permet.

D'autres plantes vivaces comme la citronnelle et l'hysope officinale se reproduisent par «éclatement». La manière de procéder est simple, lorsque la plante est à maturité, on la divise en plusieurs sections que l'on replante à nouveau... ou que l'on échange à une voisine contre une autre espèce. Cette opération se pratique au printemps.

Récolte

Avant de goûter, il faut récolter et pour conserver le plaisir du goût, on doit apprendre à conserver nos plants et par le fait même préserver leurs propriétés.



La méthode la plus simple et la plus connue est le séchage. Cette méthode permet de conserver au maximum les huiles que contiennent les plantes. On cueille ces dernières juste avant ou au début de la floraison.

Vivaces: les cueillir assez tôt pour leur permettre de refaire des racines avant les gelées. Laisser, au moment où on coupe, 2-3 rameaux à la base.

Annuelles: Elles ne repousseront pas l'année suivante, on peut donc les cueillir avec leurs racines. Par contre, si on désire conserver les graines pour un semis ultérieur, on laissera quelques plantes intactes pour qu'elles «*montent en graines*».

On récolte les plantes le matin lorsque les rayons du soleil ont bu les dernières gouttes de rosée. Ne les lavez que si c'est absolument nécessaire et séparez ensuite les feuilles et les sommets des tiges les plus grosses. Cette opération permettra d'accélérer le séchage. Nous verrons la prochaine fois les divers types de séchage appropriés aux variétés d'herbes que nous récoltons.

En attendant, si vous désirez en savoir plus long, je vous suggère de feuilleter *La Flore Laurentienne* du Frère Marie-Victorin, c'est une mine d'or d'informations.

Pour parler métrique

En regardant une recette métrique, vous pensez peut-être: «Ce n'est pas pour moi!« Mais essayez-la, vous verrez qu'il est facile de cuisiner à la nouvelle mode.

Il faut des mesures métriques pour les recettes métriques. Utilisez vos mesures conventionnelles pour vos anciennes recettes favorites. Il n'est pas nécessaire d'acheter de nouveaux plats à four. Même si de nouveaux plats sont identifiés selon le volume, ceux que vous possédez déjà peuvent être utilisés, puisque les dimensions diffèrent très peu. Une règle métrique sera très utile dans la cuisine. Pour le four, des étiquettes adhésives portant les conversions de température répondront à vos questions.

Pour parler métrique, quelle différence cela fait-il qu'une mesure indique 250 ml au lieu de 1 tasse? En autant que vous utilisez les mesures appropriées et une bonne recette métrique, vous serez toujours le cordon-bleu de la famille!

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

« Nous, célibataires, faisons comme si nous n'existions pas... »

Q/ Ma position est, j'en suis consciente, celle d'une fille de 24 ans qui n'a jamais remporté de succès. Je suis intelligente, plutôt cultivée, jolie, sans une livre de trop, mais ceia ne change pas la situation. Et j'aime cette campagne qui n'est cependant pas là pour aider les êtres qui ont le malheur de naître timides et maladroits en société.

C'est donc dire que le débat sur la virginité avant le mariage ça me passe six pieds au-dessus de la tête Ça m'ennuie. Je trouve qu'y attacher de l'importance c'est rester accroché aux contes de fées, aux romans à l'eau de rose qui finissent pas « et ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants. »

Alors que c'est justement là que commence le beau et le difficile, ce qu'il vaut la peine de raconter... Comment les joies et les problèmes que deux êtres vivent ensemble peuvent approfondir leur relation privilégiée et leur amour. À condition d'être engagnés l'un envers l'autre bien sûr. La tragédie ce n'est pas de se marier ou non vierge, c'est de s'engager dès avant le serment. C'est être pris et le rester après. On ne voit que trop de témoignages d'êtres divisés par le mur infranchissable qu'ont bâti des années de silence; les petites rancunes mesquines s'accumulent.

Mais me voilà à parler des problèmes des gens mariés, moi qui n'espère plus rien. Même nous célibataires faisons comme si nous n'existions pas. Je veux juste ajouter qu'il ne me tente pas de porter sur mes épaules le poids de la Moralité. J'ai envie de prendre le peu d'amour que la vie m'offrira. Moi aussi, j'avais des principes très rigides. La vie s'est chargée de me rendre moins catégorique dans mes opinions. Il faut être humble, regarder, aimer.

Immortelles.

R/ Ma chère amie, ta lettre rend un tel son de désespérance que je m'empresse de la publier. Comment à 24 ans, avec tous les atouts que tu as, peut-on se sentir aussi peu confiante et aussi peu rassurée sur soi. Tu dis n'avoir jamais remporté de succès, quel succès?

Le courant est tel qui charrie toutes sortes d'images plus ou moins véridiques que la célibataire de 24 ans peut se sentir refusée parce qu'elle ne peut afficher un amant en titre ou au moins un aspirant au titre.

Il est vrai aussi que le débat sur la virginité peut sembler bien spéculatif. Il y a autant de principes que d'êtres en cette question. La morale traditionnelle impose un mur, mais dans ce mur il y a des trous et des lézardes. Le bonheur de toute une vie n'est pas une simple question d'hymen. Ce qui compte c'est bien plus ce qu'on a dans la tête et le coeur.

Ton problème le plus profond tient probablement en cette phrase « le malheur de naître timides et maladroits en société. » Il existe actuellement des cours et des techniques qui ont fait leur preuve et qui aident cette catégorie d'êtres à sortir de leur coquille. Beaucoup de témoignages sont venus confirmer que certains cours dits de « relations humaines » ont été de véritables révélateurs des énergies véritables de belles personnalités.

Tu es saine, intelligente, disposant sans nul doute d'un emploi convenable, il suffirait d'une étincelle pour ranimer ton feu intérieur. Si autour de toi, tu ne rencontres personne qui te révèle à toi-même, essaie de changer de milieu. Une nouvelle venue dans un cercle attire et attache. Ce sont des trucs usés mais qui peuvent encore servir.

En attendant, tu continue d'avoir mal à l'âme et de vouloir prendre le peu d'amour que la vie peut t'offrir. Je te souhaite de rencontrer plus que ce peu. En allant vers les autres, tu vas te découvrir. Il y a quantité d'organismes et besoins dans une petite ville comme la tienne qui attendent les bonnes volontés et les bras. C'est ainsi que tu vas recevoir le plus.

Marie-Josée

DANIELLE: Le ventre est probablement le secteur de l'anatomie qui est le plus facile à modifier. Tout d'abord en modifiant le régime alimentaire: pas de bière, d'eaux gazeuses, de féculents, de pâtisseries, de pain. On enlève tout ce qui provoque la fermentation et ça dégonfle... Maintenant par des exercices: debout, jambes écartées, vous touchez le sol des doigts une vingtaine de fois, matin et soir. Buvez beaucoup d'eau entre les repas et soyez heureuse.

FRANCINE S.: Je veux bien croire qu'il est amusant pour vous d'écrire des téléromans. Mais ne comptez pas trop sur l'argent que vous pourriez en tirer pour vous chauffer cet hiver. Écrire des téléromans est une entreprise ardue, difficile et qui exige de l'expérience et une inspiration que je ne crois pas possible à votre âge et tenant compte de la qualité du français que vous maniez. Écrire c'est bien. Mais lire et lire beaucoup de bons auteurs, cela est encore plus valable, quand on veut se forger de bons outils.

SIMPLEMENT CAMPAGNARDE: Cette lectrice veut apporter quelques commentaires à celle qui signait Vivre dans un précédent courrier. « Je suis moi aussi une fille de 16 ans, sensible et tout et tout... Une fille ordinaire qui te félicite et te crie bravo pour ce que tu as organisé avec les amis. C'est vraiment très bien. Moi, je ne sors pas les fins de semaine, je reste chez moi. Mais je dois te dire que je ne m'ennuie pas du tout. J'ai de l'étude, du ménage à faire... car il y en a d'autres derrière moi et il y a toujours des tas de choses à faire. Entre une leçon de géographie et un coup de balai, je corresponds avec des jeunes des autres pays. Il y a aussi souvent de bons programmes à la télévision le samedi et le dimanche. Je profite aussi beaucoup des lectures intéressantes de la bibliothèque de l'école. En ce moment, je voudrais bien me commencer une paire de mitaines. Cependant, je trouve que ton idée de rassembler les jeunes en groupes me fait envie.

Hé! les jeunes qui s'ennuient. C'est pas pour rien qu'on nous appelle la jeunesse, profitons-en. Peut-être que certains trouveraient ça plat la vie que je fais, peut-être ne suis-je aussi aux yeux de quelques-uns qu'une fille qui n'a pas vu grand-chose. Ils comprendraient mieux s'ils regardaient autour d'eux. Comme tu le dis toi-même chère amie, pourquoi ne pas se contenter des petites choses qui font notre bonheur et des fois celui des autres. Ce soir, je me sens tellement bien dans ma peau, tellement libre et heureuse. »

Merci de tes propos si sensés et si simples à mettre en pratique. Pour répondre à ta question en post-scriptum, oui, nous publierons très probablement un concours de contes et cartes de Noël, comme par les années dernières. Vous pourrez en lire les conditions dans un des prochains numéros de novembre.

JE M'ÉMANCIPE EN ALLANT PORTER DES POMMES AUX PORCS

Q/ Je lis votre courrier toutes les semaines et j'aime y retrouver vos doses de bon sens. Je suis une épouse de cultivateur, mariée depuis 8 ans, j'ai 3 enfants. Il y a 5 ans, par choix, j'ai décidé de rester à la maison pour éduquer mes bambins. Ce choix, je ne le regrette pas. Avant mon mariage, j'étais une fille de la ville, infirmière, je suis venue demeurer sur une ferme. J'ai appris à vivre en accord avec la nature. Je m'émancipe en allant porter des pommes aux porcs ou à aider à récurer l'étable lorsqu'il le faut.

Nous avons appris mon mari et moi à nous respecter l'un l'autre et à discuter. Des frictions nous en avons, mais comme on se comprend bien après... Je ne veux pas faire de morale à personne en disant çela. Ayant été élevée dans un foyer où il y avait constamment de la discorde, j'ai pris pour but dans la vie de foncer et de réussir. Cela peut paraître très banal, mais je sentais le besoin de vous le dire. Merci et une longue carrière.

Une optimiste.

R/ Vous pouvez croire votre missive banale, mais elle exprime si fort le bonheur vécu par une femme qui a décidé de mettre tout les atouts de son côté qu'elle peut apporter du réconfort à quantité d'autres petites femmes comme vous. Vous avez fait un choix qui correspondait à vos besoins profonds et vous vous réalisez dans ce que vous faites.

Votre mari vous épaule, en dépit des difficultés normales, vous fonctionnez bien tous les deux. Les gens heureux ont une histoire. Il s'agit de la découvrir. Merci de votre bonheur partagé. Ça fait du bien.

DÉLIVREZ-NOUS DES TACHES NOIRES

Q/ Je suis une de vos lectrices de 80 ans, j'ai des taches noires sur la figure. Connaissez-vous un truc pour les faire disparaître ou empêcher d'en avoir? Si une de vos correspondantes en connaissait, je serais heureuse de le savoir.

Louise

R/ Ces taches dont vous me parlez sont des taches pigmentaires qui sont un signe du vieillissement de la peau. À 80 ans, c'est bien excusable ... en elles-mêmes elles ne sont pas graves habituellement. On appelle taches pigmentaires toute région de la peau plus foncée que le reste à cause d'une augmentation localisée de pigments de mélamine à cet endroit. Leur coloration est toujours plus marquée en été, à cause du soleil qui stimule la pigmentation. Habituellement ces taches apparaissent surtout sur le dos des mains. Si vous préférez consulter votre médecin, il peut vous aider au cas où ces taches prendraient une couleur inégale ou auraient tendance à s'étaler. Pour les faire disparaître, il n'y a que la chirurgie. Je crois qu'il faut apprendre à vivre avec les inconvénients de l'âge, vous pouvez les masquer un peu cependant avec un fond de teint. Si quelque lectrice a un truc magique, qu'elle nous le laisse savoir.

ON NE VEUT PAS NOUS MARIER À 4 HRES

Q/ Je suis une de vos lectrices de 30 ans. J'ai eu une annulation de mariage par le tribunal ecclésiastique. Depuis, je vis en concubinage avec un homme que j'aime beaucoup. Nous voulons nous marier prochainement à l'église. Mais on ne veut pas nous marier à l'heure que l'on veut, parce que nous vivons ensemble.

Nous aimerions quand même avoir une belle fête. Que me conseillez-vous? Dois-je porter un voile et envoyer des faire-part?

Monique préoccupée.

R/ Quand vous dites « on ne veut pas nous marier ... » il doit s'agir du curé de votre paroisse. Je ne sais quelles sont les habitudes dans votre diocèse. Je sais qu'en certains endroits on demande aux futurs conjoints qui veulent passer par l'église de manifester de la bonne volonté en cessant de vivre en concubinage quelque temps. D'un certain point de vue, on peut juger cela hypocrite. De l'autre, on comprend qu'on exige de ceux qui veulent du sacrement de mariage qu'ils se plient aux exigences de la morale catholique.

Ceci dit, je comprend que vous vouliez une belle fête. Mais dans les circonstances, je pense qu'il est préférable de vous plier un peu aux usages qui conviennent pour les remariages de veufs. Le voile paraîtrait un peu « jeune fille » à mon goût. Une tenue plus sobre serait de bonne aloi. Vous pouvez envoyer des faire-part si vous le désirez. De toute façon, quelle que soit l'heure du mariage, ce qui compte c'est que vous vouliez vivre tous les deux ensemble et vous donner toutes les chances de réussir.

Patrons *La Terre de chez nous*



4198 7008 4201

4198 — Cape fort seyante. Une taille pour toutes proportions. Très facile à faire.

7008 — Soyez à la page, tous les deux: casquettes et foulards. Tailles homme et femme P, M, Grande incl.

4201 — Robe tout aller, demoiselles 12 à 22, jolie dans les rayures verticales.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 109 Crockford Blvd. Scarborough (Ontario) M1R 5B4. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 $ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC

1-800-463-5060

(sans frais)

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

JEAN-YVES DOIT ÊTRE CONTENT

Je me suis imposée de regarder le Gala de l'Adisq. Je dis bien imposée, car je n'aime pas du tout les galas. Mais fonction oblige. Toute la semaine dernière, pendant un périple dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie, dans les télévisions de motel je voyais l'annonce pénible où André-Philippe Gagnon remerçiait «8 h 30», en imitant le gros Vermette. Ce n'était rien pour inciter à la contemplation de deux heures de télévision.

Mais j'avoue que la prestation de Gagnon a réussi à sauver un gros machin qui autrement ne serait qu'une publicité gratuite pour nos artistes. Au début, la parodie du «Mariage de l'année» était amusante. Mais l'ambiance dans l'immense aréna Maurice-Richard a pris du temps à se réchauffer. Ça prend un abattage extraordinaire de la part de l'animateur pour faire vibrer une assistance aussi éparse. Un excellent réalisateur comme Jean-Jacques Shatoyan a quand même réussi à illuminer et réchauffer un show, par ailleurs assez terne.

Gagnon a du génie parfois. Dans son imitation de Jean-Paul Belleau «le courailleux des Dames de coeur» il était suave: l'attitude, le geste, le ton et ses «petites chattes» adorables.

Que dire de la nomenclature des récipiendaires? Ou de l'à-propos des choix? Peu de choses. Sinon que le vote populaire a parfois un drôle de goût quand il choisit un être aussi ordinaire que Patrick Normand comme chanteur le plus populaire, laissant en arrière Daniel Lavoie ou Michel Rivard. Ce dernier a remporté deux trophées très mérités. C'est l'un des nôtres qui depuis qu'il est sorti des Beaux Dommages n'a rien perdu de son ardeur au travail, de son talent qui s'affirme d'années en années et d'un sens créateur original. Il est le poète des grandes villes et des banlieues.

Sa chanson «Ô, ma belle promeneuse, pense à moi, quand tu reviendras...» Quand je l'entends, ça m'émeut à tout coup.

Quand Marjo est venue chercher son premier trophée elle a un peu fait la fine bouche en ayant l'air de s'en balancer. À sa façon brutale, elle a interpellé la salle pour leur dire qu'en somme, ils étaient un peu cons d'attacher de l'importance à ça... Mais son quatrième trophée l'a très visiblement ravie. C'était l'hommage du public. Elle s'est promenée avec aisance dans l'assistance avec sa blanche colombe. Rien de la colombe à Céline Dion, mais un bel oiseau, quand même.

Tout ce temps-là, je me disais que Jean-Yves devait être bien content.

On peut trouver que quatre trophées pour une même personne c'est un peu trop. Ce n'est pas la première fois qu'on nous fait le coup. Il y eut ainsi une année Ginette Reno où «celle qui devient de plus en plus fragile» s'est promenée sur la scène assez souvent. Marjo a un corps superbe. La mini-jupe lui va à ravir. Avis à toutes celles qui n'ont pas son talent ou ses jambes.

Là aussi, je me disais que Jean-Yves devait être bien content. Qui est Jean-Yves? C'est celui qui a monté l'édifice qu'elle portait sur sa tête: une coiffure originale qui la grandissait encore. Nous avons un homme en commun dans notre vie Marjo et moi: Jean-Yves, notre coiffeur. Comme quoi, seul Jean-Yves le sait que Marjo et moi, on n'est pas aussi belles quand on entre dans son salon que quand on sort.

Le Gala de l'Adisq ce n'est pas l'Académie française. La diction des groupes et des chanteurs est pitoyable, relâchée, assez vulgaire. Elle reflète notre milieu? Même Marjo, quand elle parle de faire le tour de la «Tairre», ça donne le goût de la voir se taire. Deschamps a cependant été excellent. Je l'ai goûté. Oui, Jean-Yves est bien content.

Marie-Stéphane

Savez-vous que...

- L'Organisation du système télévisuel québécois comprend une trentaine de télévisions qui émettent toute en français sauf trois; elles sont groupées en six réseaux: Radio-Canada francophone, Radio-Canada anglophone, Radio-Québec, TVA, Télévision Quatre-Saisons et CTV.

- 36 demandes de licence ont été déposées au CRTC le 30 avril dernier dans le but d'offrir des réseaux de services télévisés; plusieurs sociétés requérantes sont québécoises et la période de consultation publique a eu lieu en juillet et août.

LA SEMAINE VERTE

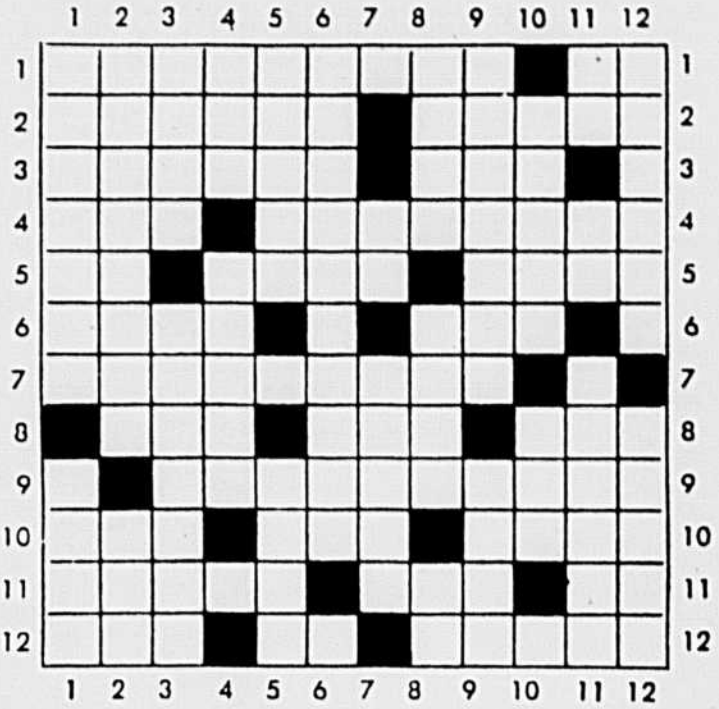
Dimanche le 1er novembre 1987

Le dossier: les mollusques en Nouvelle-Écosse. Commentateur: Robert Pichette; réalisateur: Jean-Guy Landry

La chronique horticole: le soin des plantes intérieures des édifices publics

Courts sujets: — Le Salon de l'Agriculture avec Élise Gauthier; — Le programme d'analyse des troupeaux laitiers avec Henri Motte

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Plante potagère de la famille des cucurbitacées. - Molybdène.
2. Mesurage des terres par are. - Recueil de cartes géographiques.
3. Plante potagère de la famille des ombellifères. - Triage.
4. Chaîne plissée du Maroc septentrional. - Oiseau de basse-cour.
5. Lui. - Verrou qui s'engage dans une gâche, immobilise la partie ouvrante. - Liquide produit par les femelles des mammifères.
6. Évêque de Noyon, né à Chaptelat (Limousin). - Éux.
7. Lieu couvert de roseaux.
8. Propre. - Inflorescence dans laquelle les fleurs sont insérées le long d'un axe principal. - Petite prairie.
9. Fera des reprises dans une étoffe.
10. Gros perroquet. - Désert de pierrailles. - Manière de comprendre.
11. Fruit du hêtre. Genre de légumineuses. - Jeu d'origine chinoise.
12. Saison. - Pronom familier. - Crier, en parlant des moutons.

VERTICALEMENT

1. Arbuste épineux méditerranéen. - Infusion faite avec ces graines torréfiées.
2. Chacune des pattes d'un casque. - Rongeur.
3. Chacun des organes ayant la forme d'un cordon blanchâtre. - Lieu planté d'osiers.
4. Ce qui arrive ou peut arriver. - Dévotion.
5. Partie antérieure d'un projectile. Action de prêter.
6. Endroit réservé à la culture du melon.
7. Chemin de halage. - Se dit d'un mode de germination comme chez le haricot.
8. Ragoût de pommes de terre. - Plante type de la famille des iridacées. Rubidium.
9. Instrument de fer qui sert à enlever les malpropretés sur le poil des chevaux. - Crochet double.
10. Arbuste originaire du Moyen-Orient. - Petite prairie.
11. À moi. - Mesure chinoise. - Bâtiment où l'on emmagasine le foin.
12. Langue parlée dans la région du Caucase. - Action d'un oiseau qui prend son vol.

SOLUTION DU 22 OCTOBRE

M	O	R	I	L	L	E	■	E	D	E	N	
A	R	B	R	E	■	R	O	T	E	R	A	
R	I	■	I	V	R	A	I	E	■	■	V	
A	N	U	S	■	A	B	E	I	L	L	E	
I	■	N	■	A	I	L	■	N	U	I	T	
C	H	I	E	N	D	E	N	T	■	■	S	
H	E	R	S	A	I	■	O	E	U	F	■	
E	R	■	S	■	L	A	I	■	S	O	N	
R	B	■	E	C	L	U	S	I	E	R	E	
■	A	A	■	R	O	G	E	R	■	T	R	
A	G	R	A	I	N	E	■	A	N	■	A	
H	E	T	R	E	■	T	R	I	S	O	C	

Bons conseils

— Achetez les viandes dont l'empaquetage a été scellé hermétiquement sous vide. Si l'emballage de plastique n'adhère pas à la viande, le scellage n'a pas été réussi et la viande ne sera pas de la meilleure qualité.

— Évitez d'acheter des aliments congelés recouverts d'une épaisse couche de givre. Ceci indique que le contenu a déjà été décongelé puis recongelé.

— Évitez d'acheter les aliments congelés dont l'emballade est endommagé. Les bactéries peuvent s'infiltrer dans le produit par les déchirures et les trous.

— Assurez-vous que les produits réfrigérés sont froids. Si les articles sont empilés plus haut que la ligne de démarcation, choisir les paquets qui se trouvent au bas plutôt qu'en haut car les réfrigérateurs ne peuvent refroidir de grandes quantités d'aliments.

— Évitez de choisir les articles non réfrigérés comme les oeufs et les produits laitiers qui sont empilés dans l'allée faute d'espace de réfrigération ou en raison d'un surplus.

— Faites trancher les produits de charcuterie devant vous en attendant. Évitez d'acheter les viandes précoupées. Elles se détériorent plus rapidement et ne sont pas toujours remplacées pour en assurer la fraîcheur.

— Faites preuve de prudence quand les légumes frais sont à prix réduit. Les fruits trop mûrs ou meurtris peuvent sembler économiques, mais ils sont plus susceptibles aux moisissures. Vérifiez la présence de moisissures aux extrémités du fruit, car elles peuvent pénétrer à l'intérieur de celui-ci. Les moisissures produisent des toxines qui peuvent causer des maladies une fois ingérées. La laitue flétrie n'est pas un bon achat parce que sa teneur en substances nutritives a déjà commencé à diminuer.

— Choisissez les pommes de terre aux étalages couverts ou dissimulés ou celles emballées dans des sacs opaques. L'exposition à la lumière les fait verdir. La solanine, composé qui accompagne le changement de couleur, peut être toxique.

— Les aliments vendus en vrac doivent se trouver dans des contenants couverts près desquels seront disposés les ustensiles qui serviront à les manipuler. Ceci permet d'éviter le contact avec les mains.

— Soyez particulièrement attentif au comptoir des viandes pour éviter la contamination croisée des aliments. Évitez d'acheter les produits cuits ou crus qui sont tranchés, coupés ou hachés avec le même appareil.

— Dans la section des spécialités, lisez les étiquettes sur les pots de viande et d'oeufs marinés pour vérifier s'ils doivent être réfrigérés et s'ils n'ont pas été placés à température ambiante sur les tablettes.

— Recongelez le boeuf haché étiqueté «Décongelé» immédiatement après l'achat. Cette viande ayant décongelée complètement elle se détériore rapidement. Si vous ne voulez pas le congeler, n'achetez que la quantité nécessaire et l'utiliser dans les deux jours qui suivent.

— Demandez à la caissière d'empaqueter ensemble les viandes, la volaille et les autres produits réfrigérés ou congelés. De cette manière, ces aliments resteront frais jusqu'à l'arrivée à la maison. Évitez de mettre les denrées périssables près d'une source de chaleur dans la voiture. Les remettre au réfrigérateur ou au congélateur le plus rapidement possible.

La peur de l'obscurité

Nombreux sont les enfants qui, à un moment ou l'autre, éprouvent la peur de l'obscurité. L'enfant est parfois simplement effrayé et ne peut s'endormir. D'autres fois, ses craintes revêtent la forme d'un fantôme, d'un cambrioleur, d'un serpent ou de quelque personnage abominable qui l'a récemment frappé à la télévision ou dans un livre.

Si votre enfant a peur de l'obscurité, le ridicule ou la sévérité n'ont pas cours. Quand le petit a peur, tout seul dans le noir, il vous prouve qu'il a besoin de réconfort et de tendresse, non seulement au coucher, mais aussi durant le jour. Sa confiance en lui-même est ébranlée. Si vous l'avez réprimandé pour des peccadilles ou parce qu'il se mouille ou mange malproprement, ce serait une bonne idée d'être moins sévère et moins exigeant et de lui prouver que vous l'aimez et que vous l'approuvez.

Le fromage

Le Canada exporte du fromage depuis 1764, année où il en a vendu six tonnes à l'étranger. C'est en 1801 que du fromage produit en Ontario a été exporté pour la première fois aux États-Unis grâce à des Loyalistes qui, en immigrant au Canada, avaient apporté avec eux l'art de la fabrication du cheddar.

Depuis lors, l'industrie fromagère s'est développée à un rythme effarant. Les fromageries sont issues des ateliers de fabrication de fromage à grande échelle implantés dans les fermes laitières. En 1867, on dénombrait déjà 200 fromageries dans la seule province de l'Ontario.

C'est grâce au système de fabriques que le Canada a pu atteindre en 1903-1904 son apogée comme exportateur avec une production de 113 399 000 kilogrammes de fromage, dont 106 132 957 ont été exportés.

Les dix dernières années ont été marquées par un essor incroyable de l'industrie fromagère canadienne, tant au niveau de la quantité produite qu'au niveau de la diversité. Saviez-vous qu'on fabrique maintenant au Canada plus de 50 sortes de fromage? Vous avez sans doute remarqué qu'on pouvait maintenant trouver sur le marché du camembert, du suisse, du gouda, du feta grec, pour n'en nommer que quelques-uns, fabriqués au Canada selon les méthodes éprouvées de leur pays d'origine.

C'est certainement en grande partie à cause de la qualité et de la saveur des fromages fins de chez nous que les Canadiens consomment maintenant environ 7 kg de fromage par année, soit 3 kg de plus que 10 ans auparavant. Enfin nous devenons plus curieux et plus audacieux! De toute manière, comment pourrait-on résister devant une telle gamme de saveurs? Du fromage, on en trouve pour tous les goûts.

La margarine, plus pâle que le beurre

Depuis la semaine dernière, les fabricants de margarine québécois mettent en marché un produit d'une couleur plus pâle que celle du beurre. Ils se soumettent ainsi à la nouvelle réglementation du ministère de l'Agriculture du Québec qui entrait en vigueur le 21 octobre.

Si les premières livraisons de margarine plus pâle ont déjà commencé, les fabricants ont jusqu'au 21 décembre pour écouler leur stock produit de la couleur naturelle du beurre.

C'est pour répondre à la demande des producteurs de lait afin de protéger le marché du beurre que le ministre Michel Pagé s'engageait en avril dernier à modifier le réglement sur les succédanés des produits laitiers. Depuis, le ministre a toujours dit croire que ces nouvelles normes de coloration devraient amener une augmentation de 10 % de la consommation du beurre.

Le fait que les margariniers se plient à la nouvelle règlementation ne signifie pas pour autant que leur opposition à celle-ci soit chose du passé. Leur contestation du nouveau règlement inscrite en Cour supérieure tient toujours. En plaidant la discrimination au tout début du mois quatre des six fabricants enregistraient une action en nullité contre ledit règlement. Les entreprises Kraft et Lactancia se sont désistées; elles produisent indifféremment de la margarine et du beurre.

Les quatre plaignants justifient leur contestation en alléguant que la nouvelle réglementation est discriminatoire en vertu des chartes canadienne et québécoise des droits et liberté. La cause devrait être entendue au début du printemps.

L. St-P.

Selon Agriculture Canada

L'appellation «aliments de santé» est une expression générale qui regroupe les aliments naturels et organiques. On attribue parfois à ces derniers la vertu de prévenir ou de guérir les maladies ou encore d'améliorer l'état de santé. En réalité, ces affirmations sont fausses et peuvent porter à confusion, car tous les aliments sont des aliments «de santé» puisque chacun d'eux fournit une variété d'éléments nutritifs nécessairs à l'organisme. Ces aliments offrent les mêmes qualités nutritives que n'importe quel autre produit alimentaire.

Il n'y a pas de mal à s'approvisionner dans les magasins d'alimentation en vrac tant que ce choix n'est pas fait avec l'idée d'y trouver des aliments plus nutritifs. Certains consommateurs croient que ces aliments ont plus de saveur.

À LA FÉDÉRÉE

André Lizotte succède à Louis-Philippe Poulin

Dès le 1er novembre, la direction générale de la Coopérative fédérée de Québec sera assumée par M. André Lizotte. Il prend la succession de M. Louis-Philippe Poulin qui laisse son poste après 25 années de service.

Le nouveau directeur général de cette coopérative dont le chiffre d'affaires est de près de 1,2 milliard de dollars est un homme de 57 ans. Depuis 1985, M. Lizotte travaillait comme consultant à titre privé. Mais auparavant, il s'est fait connaître à divers postes chez Québecair, de 1968 à 1974, chez Cadbury/Schweppes/Powell, entre 74 et 76, chez Nordair, de 76 à 82, et à la Société canadienne des postes, de 82 à 84.

Le choix du nouveau directeur général de la Fédérée était de la responsabilité des membres du conseil d'administration; tout comme il leur revient de choisir les personnes à qui sont confiés les postes de secrétaire général et trésorier. Ces deux postes sont actuellement occupés par MM. Mario Dumais et Richard Newberry.

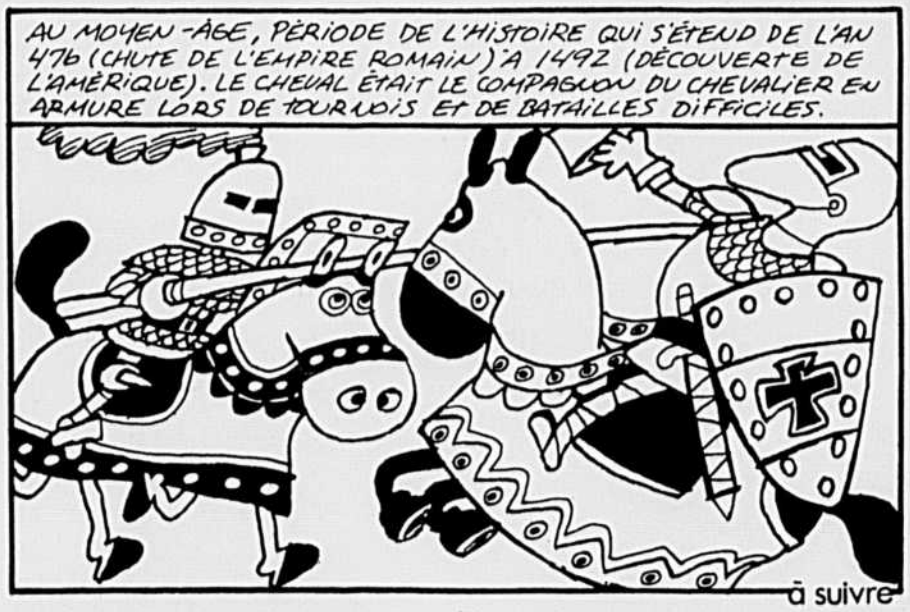
La Coopérative fédérée de Québec emploie actuellement 3 000 personnes.

L. St-P.

LES SABOTS DE LA GLOIRE

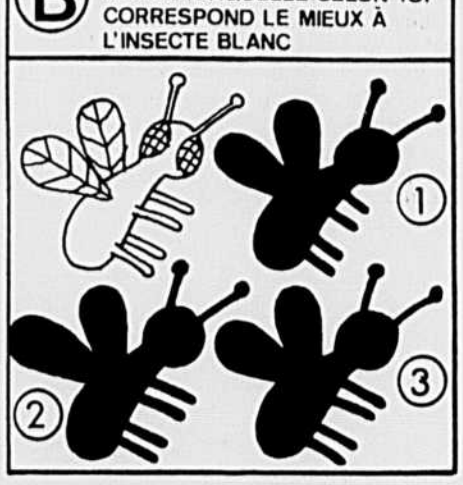
TEXTES GYLAINE ET DESSINS ESROCHERS





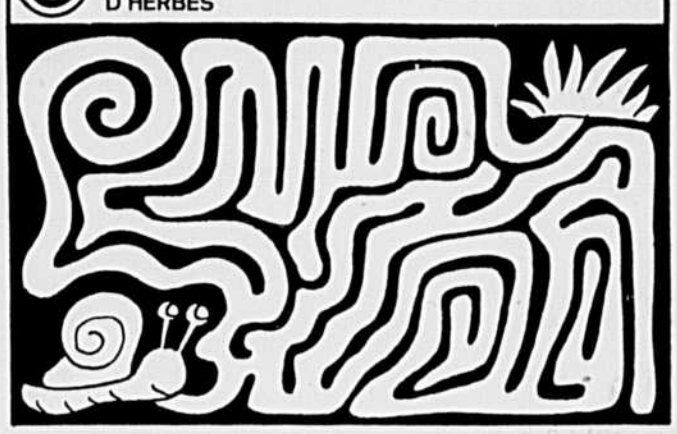
JEUX

A PRENDS LA PREMIÈRE LETTRE DE CHACUN DE CES DESSINS, PUIS FORME AVEC CES LETTRES LE MOT CACHÉ



B OBSERVE BIEN CES OMBRES NOIRES. LAQUELLE SELON TOI CORRESPOND LE MIEUX À L'INSECTE BLANC

C AIDE BRINDILLE L'ESCARGOT, À TROUVER LE CHEMIN QUI LE MÈNERA TRANQUILLEMENT A CE TAS D'HERBES



D REMETS DANS LE BON ORDRE LES LETTRES SUIVANTES, POUR FORMER LE NOM D'UN ROI GREC QUE L'ON SURNOMMA LE GRAND (356 À 323 AVANT J.C.)



RÉPONSES A-GAROMÉTRE B-NUMÉRO 3 D-ALEXANDRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BAS-SAINT-LAURENT

Vif intérêt pour les dossiers locaux

par André Belzile

Les producteurs agricoles du Bas-St-Laurent appuient l'action de l'UPA dans les grands dossiers nationaux. Mais ils sont aussi très préoccupés par les problèmes particuliers que leur pose leur situation géographique (transport d'animaux, encans régionaux, plan de l'Est...) Et ils ne voient pas d'un très bon oeil l'entrée à l'UPA d'organismes pas nécessairement liés au secteur agricole. C'est ce qui se dégage de l'assemblée annuelle de la Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent tenue la semaine dernière à Rimouski.

Une inquiétude manifeste

C'est plus de 150 producteurs agricoles et intervenants du milieu qui ont participé à cette assemblée qui ne comptait tout au plus que 5 ou 6 femmes. Pour Gratien D'Amours de Trois-Pistoles, réélu président de la Fédération pour un quatrième mandat, il s'agit d'une participation très satisfaisante. «Les débats nous ont montré que les participants sont intéressés par les grands dossiers et appuient leur Union» ajoutait-il.

La résolution la plus longuement discutée se rapportait à la participation à l'UPA d'organismes dont une partie des membres ne sont pas reconnus producteurs agricoles. Pour l'instant, les représentants de ces organismes qui siègent dans les structures de l'Union doivent être producteurs agricoles. Cela pose parfois des problèmes à la relève, aux agricultrices et aux producteurs de bois. Tous les participants semblaient d'accord pour faciliter la représentation de ces trois groupes.

Mais on craignait l'entrée de groupes, peu ou pas liés au secteur agricole et qui pourraient, selon certains intervenants, prendre éventuellement le contrôle de l'UPA. Selon Gratien D'Amours, «il est légitime que les producteurs agricoles veuillent garder le contrôle de l'organisme qu'ils ont bâti».

Dossiers régionaux

La grandeur du territoire de la Fédération du Bas-St-Laurent, son éloignement des grands centres posent de nombreux problèmes aux agriculteurs de la région. C'est pourquoi ils demandent au MAPAQ le droit de fusionner leurs demandes de subventions aux programmes Sol-Plus, de transport d'animaux et de chaux en une seule demande qui atteindra alors les minima fixés par ces programmes. Ils réclament aussi une aide pour le transport de la machinerie de drainage; comme cette dernière n'est pas disponible dans la région, les producteurs doivent en défrayer le transport ce qui augmente leur coût de drainage.

Il demandent aussi au ministère de l'Agriculture de régler une situation anachronique qui désavantage les encans d'animaux de la région. En effet, lorsque les animaux sont expédiés à l'encan de St-Romuald, près de Québec, leur transport est admissible à une aide du MAPAQ. Mais pour certains producteurs, les distances pour les envoyer aux encans de la région (Sayabec ou Bic) sont très grandes mais sans possibilité d'aide financière. C'est pourquoi beaucoup d'animaux de la région sont vendus à St-Romuald. L'assemblée demande donc au MAPAQ que les animaux expédiés aux encans de la région soient admissibles à l'aide au transport.

Les producteurs demandent la reconduction des volets agricole et forestier du plan de l'Est. Ce programme du gouvernement fédéral, comme l'indique son nom officiel, «Le plan de développement économique du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie», prévoit des aides financières pour favoriser le développement économique de la région. Il est en vigueur depuis cinq ans et devrait normalement durer quinze ans. La première tranche du volet agricole se terminera en mars 1988 alors que celle du volet forestier a déjà été prolongée jusqu'en mars 1989.

Enfin, l'assemblée a accepté d'appuyer les démarches du syndicat des producteurs de bois qui veut obtenir une usine de panneaux gauffrés pour la région.

Dossiers provinciaux

Le plan de financement de l'UPA a été reçu très favorablement par l'assemblée. Plusieurs producteurs présents voulaient même que les augmentations prévues pour les cinq prochaines années ne soient plus ni discutées ni votées jusqu'en 1992. Mais ils ont aussi expédié à l'Union une demande de péréquation des ressources financières: leur plan prévoit un partage des fonds entre les fédérations régionales comptant beaucoup de producteurs agricoles sur un territoire restreint et celles comptant peu de producteurs agricoles sur de grands territoires.

Tout le dossier du commerce international, du libre-échange et plus globalement du rôle de l'État en agriculture soulève beaucoup de passions. Les producteurs présents ont d'ailleurs écouté, dans un silence quasi religieux, le président de l'UPA, Jacques Proulx, leur parler, entre autres, des dangers du libre-échange. Il a d'ailleurs souligné qu'il leur faudra appuyer concrètement les démarches de l'UPA dans les mois à venir.

Ils sont aussi très préoccupés par le problème des bandes riveraines et celui des plans d'aménagement du territoire. Dans ce dernier dossier, ils demandent au gouvernement du Québec que l'UPA, de concert avec les MRC et les municipalités, puisse participer à l'analyse des projets de réglements avant qu'ils ne soient acheminés pour approbation.

Ils ont aussi demandé que la réglementation actuelle soit changée de sorte que la margarine ne puisse être présente dans les comptoirs de produits laitiers des épiceries.

Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent

nombre de producteurs: 2 500
principales productions: lait, bois, boeufs, pomme de terre
nombre de syndicats spécialisés: 12 (incluant relève, agricultrice, gestion)
nombre de syndicats de secteur: 18
Membres de l'exécutif: président réélu: Gratien D'Amours; 1er vice-président: Gilles Proulx; 2e vice-président: Rolland Desjardins; les directeurs: Daniel Gagnon, Gilles Gallant, Kenneth Ogilvie; Maurice Veilleux.

Un nouveau départ à l'industrie des courses

Grâce à l'intervention du gouvernement du Québec via le ministère de l'Agriculture, l'hippodrome Blue Bonnets en collaboration avec L'ATAQ annonce qu'à compter du 8 octobre 1987, les bourses offertes à la piste seront majorées de 10%.

L'hippodrome Blue Bonnets et les responsables de l'Association du trot et amble du Québec se déclarent très satisfaits des orientations prises par le ministère de l'Agriculture relativement au domaine des courses sous harnais et emboîtent le pas confiants dans l'avenir.

Les équipements de ferme AGRO PLUS Ltée
sont heureux de vous présenter leur nouvelle raison sociale

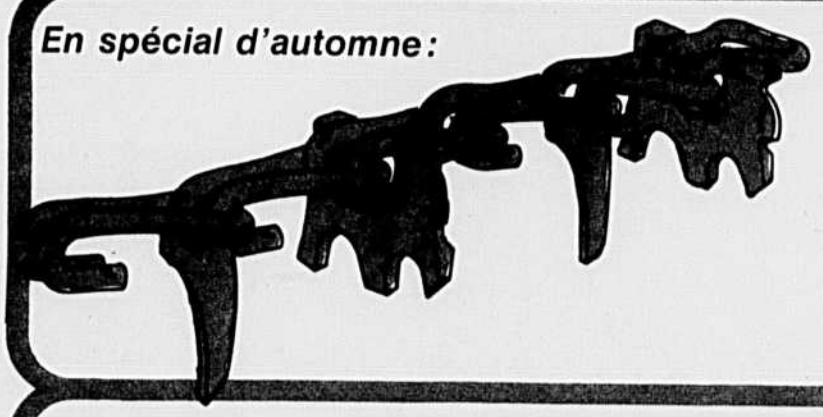
agro plus inc.

- nouvelle administration
- nouveau locaux ultra modernes

BUREAUX — USINE — PIÈCES — SERVICE À LA CLIENTÈLE

Maintenant situé au: **755, rue Cormier,** (coin Janelle)
Drummondville, (parc industriel)

En spécial d'automne:



Chaînes de remplacement PATZ

475,00 $/20 pieds

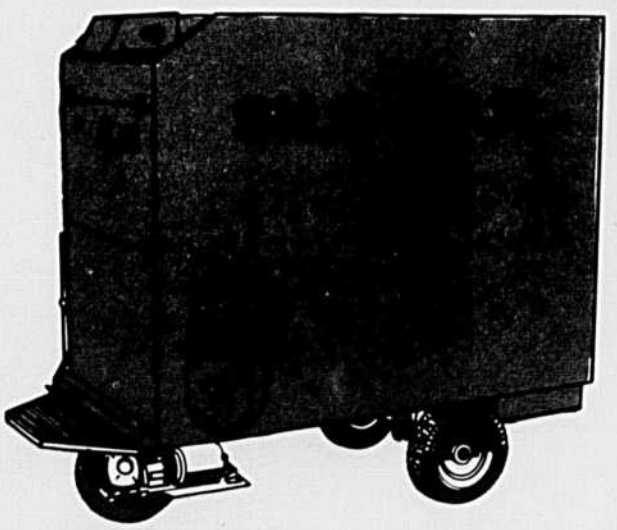
«Sproket» **66,00 $** chacun

FABRICANT DE:

SILO CAR
- batteries garanties 5 ans
- caisson en bois «permashield» garanti 10 ans

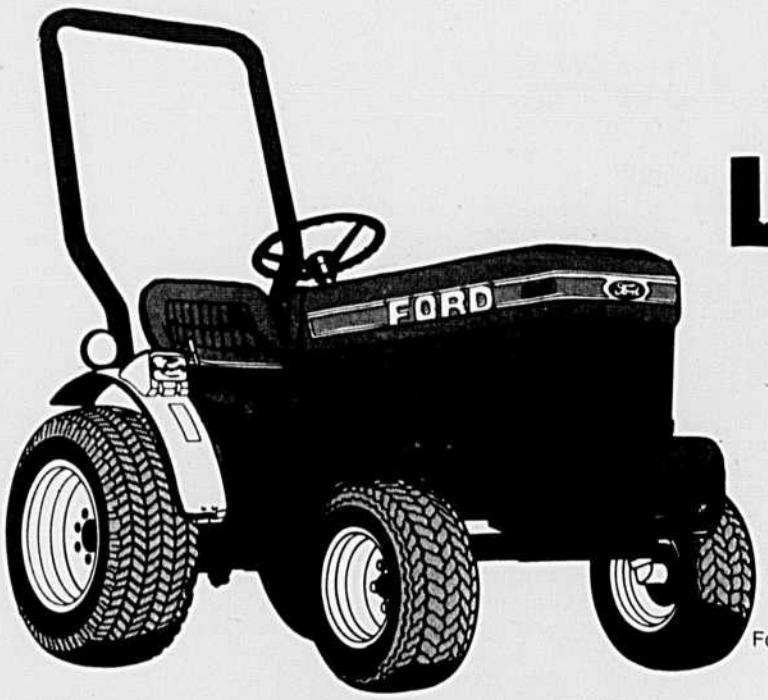
H-PAILIE
- 72 couteaux
- quatre (4) roues
- moteur 8 H.P.

POMPE PRÉ-FOSSE
- bain d'huile



«Toutes pièces et service de réparation» disponibles sur place

755, rue Cormier, Drummondville Tél. (819) 472-3388



Ford 1210

Les petits durs de Ford

Vraiment capables... pour bien des tâches!

Les nouveaux tracteurs compacts Ford de la série 1000 exécutent quantité des tâches qui s'imposent à vous. Et bien d'autres encore. Par exemple:

fauchage.
labour.
chargement.
nivelage.
creusage.
fossés et autres.
remorquage.
sarclage.
balayage.
plantation
et semis.

- Six modèles - de 11,5 à 28,5 HP à la PDF
- Diesel à 3 cylindres, avare de carburant
- Transmission à 10 ou 12 vitesses
- Traction aux roues avant en option
- Système hydraulique indépendant
- PDF de 540 t/m
- Attelage 3 pts, cat. I

Crédit Ford

Ford

Venez voir les nouveaux petits durs Ford de la série 1000. Et vous comprendrez alors toutes les tâches qu'ils pourraient exécuter pour vous.

Et profitez de nos excellents programmes de ventes et locations Ford.



4 roues motrices avec pelle 770B

Vos concessionnaires Ford participants

ALFRED
Alfred Farm Equipment Co. Ltd.
(613) 679-4340

ALMA
Équipements J.M.A.R. Inc.
(418) 668-0145

BLACK-LAKE
G. Guillemette et fils
(418) 423-4737

CAP-SANTE
Richard Piché Inc.
(418) 285-1811

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement Ltée
(418) 549-3956

DRUMMONDVILLE
Machinerie Simard Inc.
(819) 474-1910

HUNTINGDON
Les équipements Bonenberg inc.
(514) 264-6673

IBERVILLE
Guillet & Robert Inc.
(514) 347-5596

LENNOXVILLE
Équipement B. Morin Inc.
(819) 569-9611

MASKINONGÉ
Équipements G. Gagnon
(819) 227-2245

MONTMAGNY
Équipement Bolduc Inc.
(418) 248-0458

MONTRÉAL/QUÉBEC
Les Équipements Manutech Inc.
(514) 332-3911/(418) 871-1555

PARISVILLE
Henri Côté & Fils inc.
(819) 292-2000

PIKE-RIVER
Les Équipements Deragon Inc.
(514) 248-4311

RIMOUSKI/POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque inc.
(418) 722-7414/(418) 775-2218

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements Agricoles KRTB Inc.
(418) 867-1062

ST-AGAPIT
Machineries Jean Roy Inc.
(418) 888-5111

ST-CÉLESTIN
C. Lafond & Fils Inc.
(819) 229-3664

ST-EUSTACHE
Garage Bigras Tracteur Inc.
(514) 473-1470

STE-HÉNÉDINE
J. Dubreuil & Fils Ltée
(418) 935-3633

ST-HYACINTHE/GRANBY
Aubin & St-Pierre Inc.
(514) 774-5356 /
(514) 378-9822

ST-JACQUES-DE-MONTCALM
Équipements Bruno Roy Inc.
(514) 839-2567

ST-JEAN-DE-DIEU
Yvon Sirois & Fils Inc.
(418) 963-2122

ST-RÉMI
Garage J.L. LeFrançois Inc.
(514) 454-2233

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
Garage Raymond LaSalle Inc.
(514) 756-2121

ST-VICTOR
Les Équipements Agricoles Luc Boucher
(418) 588-6891

VICTORIAVILLE
Maheu & Frères Ltée
(819) 752-5575

WEST-BROME
Machinerie Agricole Pagé
(514) 263-1700

WOTTON
Équipement Proulx & Raiche Inc.
(819) 828-2661

L'équipe du bon choix